



**HAL**  
open science

## Le château de Vaurenard : histoire et patrimonialisation

Franck Segretain

► **To cite this version:**

Franck Segretain. Le château de Vaurenard : histoire et patrimonialisation. Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-03166596

**HAL Id: dumas-03166596**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03166596>**

Submitted on 11 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



**Le Mans  
Université**

**2019-2020**

**Master mention Histoire, Civilisations, Patrimoine**

Parcours : Patrimoine et Développement Local

# **LE CHÂTEAU DE VAURENARD**

Histoire et patrimonialisation

**M. SEGRETAIN Franck**



*Figure 1 : Le château de Vaurenard – Photo Desmules, Expansion beaujolaise n°10, Villefranche, 1974, p.21.*

**Sous la direction de M. RUELLET Aurélien**

Mémoire soutenu publiquement le 26 / 06 / 2020

# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
REMERCIEMENTS .....	3
LISTE D'ABRÉVIATIONS .....	4
INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE I : HISTOIRE DU CHÂTEAU DE VAURENARD.....	13
I.A - Des sires de Beaujeu du XIIe siècle à la Révolution française.....	13
I.A.1 – Un rendez-vous de chasse .....	13
I.A.2 - Une succession de propriétaires à partir du XVIe siècle .....	17
I.B – Depuis la comtesse d'Apchier jusqu'au XXe siècle.....	28
I.B.1 – Vaurenard et la comtesse d'Apchier.....	28
I.B.2 – L'entrée progressive dans le XXe siècle avec la famille Falcon de Longevialle .....	42
CHAPITRE II : PATRIMONIALISATION DU CHÂTEAU .....	59
II.A – Diagnostic de la médiation actuelle de Vaurenard.....	59
II.A.1 – Le domaine de Vaurenard dans son environnement culturel .....	59
II.A.2 – Étude des attentes du public.....	75
II.B – Les médiations envisageables à Vaurenard.....	81
II.B.1 – Des acteurs de la médiation nombreux et bien différenciés.....	81
II.B.2 – Les conditions d'accueil de Vaurenard .....	84
II.B.3 – Les médiations proposées .....	91
CONCLUSION .....	103
SOURCES .....	106
BIBLIOGRAPHIE .....	110
TABLE DES FIGURES.....	116
TABLE DES MATIERES.....	118
ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT .....	120
RÉSUMÉ DU MÉMOIRE.....	121

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, Monsieur Aurélien Ruellet, maître de conférences en Histoire moderne à Le Mans Université, pour ses sages recommandations. Durant toute la période de recherche comme celle d'écriture, il a m'a aidé à me poser les questions les plus justes.

Mes remerciements vont également à Monsieur Vincent Vilmain, responsable pédagogique à Le Mans Université, ainsi qu'à toute l'équipe pédagogique. La qualité de leur enseignement a su nourrir mes réflexions et m'apporter les outils nécessaires à la réalisation de ce mémoire.

Je remercie très chaleureusement Madame Catherine Durand de Corbiac, qui m'a ouvert les portes de son château, et m'a permis de découvrir l'intimité de l'histoire de sa famille.

De nombreuses personnes m'ont aidé dans mes recherches, et je tiens à remercier en particulier Monsieur Bruno Galland, directeur des Archives départementales du Rhône, Madame Isabelle Brossard, propriétaire du château de Pravins, Madame Laurence Petit, du service culture de la médiathèque de Villefranche, Monsieur Philippe Branche, de la Maison du Patrimoine de Villefranche, et Madame Marie-France Aulas, de Destination Beaujolais, pour avoir pris le temps de me recevoir, et m'avoir prodigué conseils et éclairages.

Mes pensées vont également vers Monsieur Vincent Coiffet, qui aura sans nul doute pris plaisir à traduire les textes latins que je lui ai soumis.

Je remercie mon épouse Madame Stéphanie Segretain, mon père Monsieur Emmanuel Segretain, ainsi que Madame Caroline Aubourg pour les relectures pour lesquelles je les ai sollicités.

Pour finir, je remercie mon épouse et mes enfants, qui ont accepté avec bienveillance le sacrifice de précieux instants familiaux au fil de cette année.

## **LISTE D'ABRÉVIATIONS**

AD Rhône : Archives Départementales du Rhône

AD'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée

CDT : Comité Départemental du Tourisme

CIAP : Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

CREDOC : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

CRMH : Conservation Régionale des Monuments Historiques

CRT : Comité Régional du Tourisme

DH : Demeure Historique

DIRECCTE : Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

ERP : Établissement Recevant du Public

FP : Fondation du Patrimoine

FHS : French Heritage Society

GNICP : Groupe National d'Information et de Concertation sur le Patrimoine

MH : Monuments Historiques

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OT : Office du Tourisme

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

SSBM : Société de Secours aux Blessés Militaires

## INTRODUCTION

Le château de Vaurenard est situé sur la commune de Gleizé, à l'ouest de Villefranche-sur-Saône, dans le Rhône. La circonscription départementale du Rhône distingue depuis 2015 la Métropole de Lyon, ou *Grand Lyon*, du département du Rhône, appelé également *Nouveau Rhône*. Le chef-lieu du Rhône est sa ville la plus peuplée, Villefranche-sur-Saône, avec 36 857 habitants en 2017<sup>1</sup>.

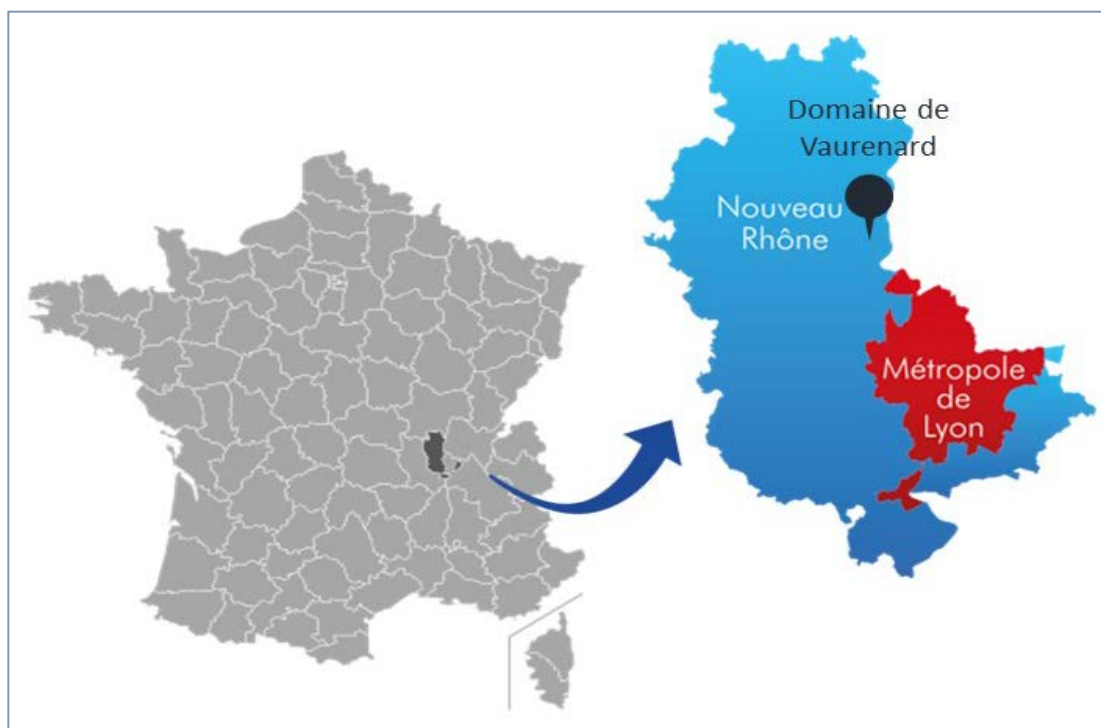


Figure 2 : Département du Rhône, d'après une carte de Grand Lyon Métropole, <https://www.grandlyon.com/metropole/metropolede lyonoudepartementdurhone.html>, dernière consultation le 18/03/20.

<sup>1</sup> « Population légale 2017, commune de Villefranche sur Saône (69264) », <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4269674?geo=COM-69264>, Insee, <https://www.insee.fr/fr/accueil>, dernière consultation le 17/03/20.

Avec le nouveau découpage du département en 2015, le nombre de cantons a été réduit. Les vingt-trois cantons situés en-dehors de la métropole de Lyon ont été modifiés pour n'être plus que treize, avec un nombre d'habitants à peu près équivalent, d'environ 30 000 personnes chacun. Le canton de Gleizé a ainsi été agrandi, et représente 31 311 habitants.



Figure 3 : Les 13 cantons du département du Rhône depuis 2015, source : Insee, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285227>, dernière consultation le 18/03/20.

D'un point de vue touristique, le département est scindé en quatre territoires. Gleizé se situe dans la partie nord, le *Pays Beaujolais*, qui rassemble les vignobles dans sa partie est. Comme la majorité des châteaux environnants, Vaurenard est un domaine viticole. Les dépendances et leurs aménagements témoignent de cette activité, de même que les vignes qui couvrent vingt des quarante-quatre hectares de terres qui entourent actuellement le château.



Figure 4 : Zones touristiques du département du Rhône, source : Wikipédia, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme\\_dans\\_le\\_Rh%C3%B4ne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_dans_le_Rh%C3%B4ne), dernière consultation le 18/03/20.

Entouré d'un grand parc avec une vue dégagée<sup>2</sup>, le château de Vaurenard est visible depuis les toutes proches routes départementales<sup>3</sup>. L'édifice fait partie des éléments remarquables du Beaujolais, visible dès Villefranche-sur-Saône, la « porte d'entrée du Beaujolais ». Ainsi en témoigne cet article diffusé dans l'*Almanach du Beaujolais*, au milieu du XXe siècle : « L'étranger débarquant à Villefranche qui contemple, au sortir de la gare, le panorama qu'étale devant ses yeux la campagne beaujolaise a, de suite, le regard arrêté, au premier plan de l'horizon, par la blanche façade d'un bâtiment important bordé de deux pavillons coiffés de toits élancés, le tout situé exactement dans l'axe de la voie conduisant au centre de la ville qui semble lui constituer une directe avenue »<sup>4</sup>. Les photographies ci-après,

<sup>2</sup> Voir Annexe 1- Cadastre de Vaurenard.

<sup>3</sup> Au sud, la route départementale D504, ou *route des Bruyères*, et au nord la RD 44, ou *route de Montmelas*.

<sup>4</sup> Jean Guillermet, « Le château de Vaurenard », in *Almanach du Beaujolais* (12<sup>ème</sup> année), Villefranche en Beaujolais, Cuvier, 1942, p. 29. Il est à noter que la ville dont parle J. Guillermet est Villefranche sur Saône et non le petit bourg de Gleizé sur la commune duquel est situé le château de Vaurenard.



tirées de vues satellites<sup>5</sup> mettent en évidence la proximité de Vaurenard par rapport au centre-ville de Villefranche-sur-Saône.



Figure 5 : Situation de Vaurenard, cerclé de rouge, par rapport à Villefranche sur Saône et Gleizé.



Figure 6 : Limites de propriété de Vaurenard.

<sup>5</sup> Satellite pro, [https://satellites.pro/carte\\_de\\_Villefranche-sur-Saone#45.992967,4.700089,14](https://satellites.pro/carte_de_Villefranche-sur-Saone#45.992967,4.700089,14), dernière visite le 02/05/20.

Les façades du château de Vaurenard ne sont pas ignorées des habitants alentours, mais bien peu connaissent leur histoire. Il est donc pertinent de découvrir le passé du domaine afin de chercher quelles démarches de médiation pourraient être envisagées.

Afin de traiter ce sujet, le premier outil dont j'ai pu disposer a été la « feuille de route » utilisée par les propriétaires lorsqu'ils font visiter leur demeure. Il s'est avéré très rapidement que les archives du château étaient particulièrement fournies et qu'elles sont devenues essentielles à mes recherches. Le corpus documentaire rassemble des documents médiévaux depuis le XIIe siècle, et un fonds important d'archives familiales depuis le XVIe et surtout le XVIIe siècle. Environ la moitié des archives sont rassemblées dans cent soixante-huit boîtes et liasses, triées et rassemblées, et dont les analyses ont été récapitulées. Ce travail archivistique a été effectué vers 1900 par Louis de Longevialle, propriétaire du château de Vaurenard. Ce chartrier est conservé dans une pièce spécifique du château<sup>6</sup>. La partie des analyses qui concerne ce mémoire a été informatisée<sup>7</sup>, permettant de mettre à jour certains documents utiles pour retracer l'histoire du domaine. Le fonds Corteille, regroupant vingt-neuf liasses, a été particulièrement étudié.

Les origines du château restent floues, mais se situeraient au XIIe siècle, les sires de Beaujeu construisant alors un pavillon de chasse proche de leur résidence de Pouilly-le-Châtel. Au XVIe siècle, plusieurs familles propriétaires du lieu se succédèrent. Claude Corteille acquit le domaine en 1672. Il ordonna quelques travaux d'importance sur le château, avec l'adjonction de créneaux, mais aussi dans le parc avec la création d'une pièce d'eau au sud-est du bâtiment. Son petit-fils transforma durablement le château. Il fit tout d'abord enlever les créneaux, puis ajouter une tour, refaire la façade en ajoutant un fronton triangulaire aux armes de la famille, construire des dépendances et réaménager cours et parc. Il mourut guillotiné en 1793 à Lyon, laissant pour seule descendance sa fille Antoinette-Catherine, qui épousa le comte d'Apchier de Vabres. Devenue comtesse, cette dernière fit construire la chapelle de style néogothique. Elle accueillit le Baron de Richemont, prétendu fils de Louis XVI, qui vécut ses dernières années et mourut au château. Sans descendance, la comtesse transmet son château à un neveu de son défunt mari, Maurice Falcon de Longevialle. Au début du XXe siècle, le nouveau propriétaire fit meubler et décorer toutes les pièces du château dans le style Louis XVI, et le

---

<sup>6</sup> Voir § I.B.2.a- Louis de Longevialle et son cabinet de travail, p. 42.

<sup>7</sup> Voir Annexe 2- Le chartrier – Analyses des liasses (extraits)

parc retrouva les lignes d'un jardin « à la française ». Les propriétaires actuels sont les descendants directs de Maurice de Longevialle.

Vaurenard, comme de très nombreux châteaux, se trouve à une période charnière de son histoire, et doit faire face depuis la fin du XXe siècle à de nouvelles difficultés. Les entraves à son développement sont avant tout budgétaires : pour effectuer les travaux d'entretien indispensables, la famille doit trouver des financements, les produits de la viticulture n'étant pas suffisants. Mais les obstacles sont également d'un autre ordre : la propriété appartient depuis plusieurs siècles à la même famille, mais la primogéniture mâle n'étant plus d'actualité, la famille est amenée à se poser des questions sur son avenir. Qui seront les prochains châtelains ? Le propriétaire actuel est la Société Civile du Domaine de Vaurenard<sup>8</sup>, dont les deux cogérants sont Catherine - née Falcon de Longevialle - et son époux Roland Durand de Corbiac. Le frère de Catherine est en charge du vignoble qui compose la moitié de la surface du parc. Les gérants vivent dans les dépendances du château, ce dernier n'étant occupé qu'une partie de l'année faute de chauffage. L'enjeu des châtelains est donc d'insérer le domaine dans son époque afin d'assurer la promotion du château pour garantir une source de financement.

Quelles médiations envisager alors, afin de sensibiliser le public à l'histoire de ce monument ? Pour les propriétaires du XIXe et du XXe siècle, le château est un sanctuaire dédié à la monarchie. Est-il possible de se détacher de cette représentation ? La commune de Gleizé, ainsi que les quarante-neuf autres municipalités du même territoire<sup>9</sup> ont obtenu le label Pays d'art et d'histoire<sup>10</sup>. Comment intégrer le château de Vaurenard aux activités et communications liées à ce label ? À l'ère du tout-numérique, comment communiquer pour toucher un nouveau public ?

J'ai choisi ce sujet de mémoire car, même si mon parcours professionnel est éloigné de l'histoire, et mon approche depuis vingt ans du monde de la culture est empirique, la gestion du patrimoine du collège Notre-Dame de Mongré<sup>11</sup> ne représente qu'une faible partie de mes tâches. Aussi, je ressens le besoin de professionnaliser mon approche du patrimoine, de la même façon je pense que le château de Vaurenard se trouve confronté à un environnement inédit, et que les châtelains sont contraints de s'adapter afin de faire vivre leur domaine : il ne s'agit plus

---

<sup>8</sup> Société créée en 1990.

<sup>9</sup> La communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône, composée de dix-huit communes concentrées autour de Villefranche-sur-Saône, et les trente-deux communes de la communauté de communes Beaujolais-Pierres-Dorées, situées à l'ouest de Villefranche.

<sup>10</sup> Label signé en octobre 2019.

<sup>11</sup> ND de Mongré est un établissement scolaire privé fondé en 1851 par la Compagnie de Jésus.

seulement d'une demeure familiale mais d'un site potentiellement touristique. L'adaptation à un nouvel environnement, à une nouvelle société, est donc un véritable enjeu pour les propriétaires de Vaurenard, et cette adaptation passe nécessairement par une valorisation du domaine.

L'objectif principal de ce mémoire est de proposer une étude de la patrimonialisation et de la valorisation patrimoniale du château. Une analyse de l'histoire de Vaurenard doit donc être effectuée en premier lieu. L'étude est chronologique, et débute par la création supposée du domaine au XIIe siècle par les sires de Beaujeu, jusqu'à la période de la Révolution française avec la mort de François-Gabriel Corteille. Sera alors abordée une seconde période qui s'étend de la fin du XVIIIe siècle avec la comtesse Catherine d'Apchier de Vabres, jusqu'à la fin du XXe siècle, marqué par les grands travaux de Louis Falcon de Longevialle. Mais un deuxième objectif est également visé, celui de la médiation touristique et culturelle. Pour cela, un diagnostic des actions de valorisation actuelles est nécessaire, en fonction de l'environnement du château et de la vie locale. Il sera alors possible d'envisager de nouvelles formes de médiations, qui seront autant que faire se peut, en adéquation avec les souhaits des propriétaires.



## CHAPITRE I : HISTOIRE DU CHÂTEAU DE VAURENARD

### I.A - Des sires de Beaujeu du XIIe siècle à la Révolution française

De très nombreux châteaux du Beaujolais d'époque médiévale revendiquent avoir été bâtis pour être des rendez-vous de chasse des puissants sires de Beaujeu<sup>12</sup>. Même s'il n'existe aucune certitude à ce sujet, plusieurs indices tendent à confirmer que Vaurenard aurait bien été construit à cet effet.

#### I.A.1 – Un rendez-vous de chasse

Les seigneurs de Beaujeu<sup>13</sup> « contrôlaient l'un des principaux axes de communication entre le Sud et Paris, via le Bourbonnais »<sup>14</sup>. Depuis le Xe siècle, ils ont étendu peu à peu leur domination sur les régions du Lyonnais, du Mâconnais, du Forez et de la Dombes. Ce pouvoir a été instauré par des guerres autant que par des alliances politiques. Certains de ces seigneurs ont pris la tête de l'armée royale, comme Humbert V, quand d'autres ont participé aux croisades<sup>15</sup>. Le mariage de Guichard IV<sup>16</sup> avec Sybille de Hainaut et de Flandres en 1195 fit entrer les Beaujeu dans la famille royale, le sire de Beaujeu devenant le beau-frère du roi Philippe-Auguste. A la fin du XIVe siècle, Édouard II de Perreux refusa de rendre hommage pour ses possessions en Bresse. Le roi Charles VI le déposséda alors de ses biens. Le Beaujolais

<sup>12</sup> Châteaux à Corcelles, à Beauregard, à Saint-Bernard, etc.

<sup>13</sup> Voir annexe 3- Généalogie des *seigneurs de Beaujeu*.

<sup>14</sup> « L'histoire des seigneurs de Beaujeu », <http://www.beaujeu.fr/fr/information/97634/histoire>, *Ville de Beaujeu*, <http://www.beaujeu.fr/>, dernière consultation le 19/03/20.

<sup>15</sup> Ont pris part aux croisades Humbert III à la II<sup>ème</sup> croisade, pour Jérusalem, Guichard VI à la croisade des Albigeois de 1209 à 1216, année de sa mort, Humbert V à la VII<sup>ème</sup> croisade en 1248, Édouard I<sup>er</sup> en 1343, à la croisade smyrniate en Asie Mineure.

<sup>16</sup> Les historiens ne reconnaissent pas tous les premiers seigneurs, notamment Guichard, qui est donc selon les sources nommé Guichard I<sup>er</sup> ou Guichard II. Le décalage se poursuit sur les successeurs.

perdit ainsi son autonomie et la lignée des Beaujeu, tout comme la ville éponyme, n'eut plus qu'une importance de second ordre.

Il n'existe pas de document mentionnant Vaurenard comme un rendez-vous de chasse des sires de Beaujeu du XIIe ou du XIIIe siècle, mais seulement une tradition orale. Le bâtiment était entouré de forêts, les vignes n'étant alors que rares dans la région beaujolaise<sup>17</sup>.

Le nom du site de Vaurenard trouverait une explication dans son étymologie : *vau* évoquant une modification du relief, et *renard* faisant référence aux mammifères qui peuplaient les forêts. « La simple racine du nom de la localité ne prouve-t-elle pas d'ailleurs surabondamment que les rusés mammifères carnassiers [...] devaient foisonner dans les fourrés environnants ? »<sup>18</sup> Les formes *Vaulxregnard*, ou *Vaulx-Regnard*, apparaissent sur les documents d'archives antérieurs à 1600<sup>19</sup>. L'orthographe de Vaurenard ne varie plus à partir du début de XVIIe siècle. À partir de cette période, les différentes variantes *Veaurenard*, *Vauxrenard*, *Vaulxrenard* et *Vaulx Regnard* se rapportent en effet à la petite commune de Vauxrenard, qui existe toujours dans le département du Rhône<sup>20</sup>, à environ trente-cinq kilomètres de la commune de Gleizé, au nord-est du département du Rhône. Il n'existe pas de lien historique connu entre cette commune<sup>21</sup> et le domaine homophone.

La seigneurie de Beaujeu possédait un château à Montmelas<sup>22</sup> et un à Pouilly-le-Chatel, sur l'actuelle commune de Denicé<sup>23</sup>, situé à un peu plus d'un kilomètre de Vaurenard. Toutefois, selon H. Peyrelongue, les sires de Beaujeu « habitaient celui de Pouilly<sup>24</sup> de préférence car il était entouré de bois giboyeux »<sup>25</sup>. Les riches seigneurs auraient construit au XIIe ou XIIIe siècle un rendez-vous de chasse à proximité de cette résidence, au cœur des forêts, sur le chemin menant à la nouvelle ville de Villefranche<sup>26</sup>. Il s'agit en tous cas de l'hypothèse donnée par Maurice de Longevialle en 1945, expliquant ainsi la présence de « vieilles pierres qui constituent la solide chaussée »<sup>27</sup>, en parlant de l'allée qui traverse le parc du château de

<sup>17</sup> Les vignes sont présentes en Beaujolais depuis l'Antiquité, notamment vers Brouilly, mais l'essor du vignoble dans la région date du XVIIe siècle, grâce au transport fluvial par la Saône jusque à la ville de Lyon.

<sup>18</sup> Raoul de Clavière, « Le château de Vaurenard », *Bulletin municipal de Gleizé* n°9, 1981, p. 3.

<sup>19</sup> Acte de vente du domaine de Vaulxregnard de 1598, AV, fonds Corteille – du Sausay N°3.

<sup>20</sup> Superficie de 19 km<sup>2</sup>, 309 habitants en 2009.

<sup>21</sup> L'histoire de la commune de Vauxrenard est liée administrativement à celle de Mâcon et des moines de Cluny.

<sup>22</sup> À Montmelas-Saint-Sorlin, situé à environ 30 km de Vaurenard.

<sup>23</sup> Pouilly-le-Châtel fut rattaché en 1810 à la commune de Denicé. Il subsiste actuellement un lieu-dit de ce nom.

<sup>24</sup> Le château de Pouilly existait déjà entre 1100 et 1173.

<sup>25</sup> H. Peyrelongue, *Le château de Vaurenard, sa chapelle par Tony Desjardins et Fabisch*, mémoire de maîtrise, 1974, p. 9.

<sup>26</sup> Villefranche fut fondée au XIIe siècle par Humbert III, sire de Beaujeu, dans le but de faire obstacle aux archevêques-comtes de Lyon. La ville fortifiée faisait face à la forteresse d'Anse. Pour attirer les marchands dans ce nouvel espace, la ville franche les exemptait de certaines charges.

<sup>27</sup> Longevialle (Maurice de), *Vaurenard et ses souvenirs*, 1945, A. V., p.5.



Vaurenard d'est en ouest. Le tracé en effet correspond à une ligne droite rejoignant le centre-ville, Vaurenard et Pouilly-le-Chatel<sup>28</sup>.

Nul ne sait en revanche quel seigneur aurait pu faire bâtir Vaurenard. On trouve trace de Pouilly-le-Chatel sous Humbert III de Beaujeu (1130-1193)<sup>29</sup>. Pour Louis Falcon de Longevialle (1866-1936), Guichard IV le Grand, seigneur de Montpensier (1160-1216) et petit-fils de Humbert III, connût le domaine. L. de Longevialle s'appuie pour cela sur le récit évoquant la rencontre de Guichard et de saint François d'Assise : revenant de Constantinople vers 1209 où il fut accueilli en tant qu'ambassadeur de France auprès du pape Innocent III, Guichard traversa l'Italie et rencontra saint François à Assise. Convaincu de la piété et des préceptes de ce dernier, il ramena en France trois frères « nommés Michel, Dreux et Guillaume, qu'il mena en ses terres sur la fin de l'année 1210 »<sup>30</sup>. Il les installa à Pouilly-le-Châtel, puis à Villefranche<sup>31</sup> où ils fondèrent un couvent franciscain<sup>32</sup>, « censé [être] le premier couvent de l'Ordre de St-François en France »<sup>33</sup>. Des fouilles archéologiques préventives ont mis à jour en 2006 les vestiges de l'église conventuelle des Cordeliers<sup>34</sup> datant du XIIIe siècle<sup>35</sup>. Toutefois, pour certains historiens, cet épisode de la vie de Guichard IV pourrait n'être qu'une légende issue d'un manuscrit « fabriqué au XVe siècle par les Cordeliers de Villefranche pour attester l'antiquité de leur monastère »<sup>36</sup>. Louis de Longevialle était quant à lui persuadé de la véracité de ces faits, comme en témoignent les écrits qu'il a légués à son fils Maurice : « C'est en mémoire de cette fondation que mon père fit entourer de la cordelière de Saint François<sup>37</sup> les

<sup>28</sup> Voir annexe 4- Carte fin XVIIIe siècle des environs de Villefranche.

<sup>29</sup> M. Gonon, « Relations Forez-Beaujolais au XIII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Diana*, Tome XLVIII – N°6, Montbrison, 1984, p. 290.

<sup>30</sup> Jean-Marie de la Mure, *Histoire des Ducs de Bourbon et des Comtes de Forez*, tome 1, Paris, Potier, 1809, p. 130.

<sup>31</sup> Jacques-Guillaume Trolieur de la Vaupierre, *Histoire du Beaujolais : mémoires*, Lyon, Société des bibliophiles lyonnais, 1920, p. 265. L'auteur parle de Guichard III et non Guichard IV, mais les dates qu'il cite, de même que les personnages, prouvent qu'il s'agit bien de Guichard IV : « Guichard et dame Sibille de Flandre, sa royale épouse ».

<sup>32</sup> *Ibid.* L'auteur rapporte les premières strophes, relevées par l'abbé de Bussières, d'une inscription supprimée en 1920 dans le couvent des Cordeliers. Voir Annexe 5- Inscription au couvent des Cordeliers de Villefranche.

<sup>33</sup> Jean-Marie de la Mure, *Histoire des Ducs de Bourbon et des Comtes de Forez*, *Ibid.*

<sup>34</sup> INRAP, *Rapport d'activités 2006*, LM communiquer, 2007, p. 114.

<sup>35</sup> C. Auberger précise p. 65 de son mémoire de maîtrise *La Calade dans la tourmente révolutionnaire, 1789-1799*, Université Lumière Lyon II, 1995, que le couvent changea de fonction à plusieurs reprises : il accueillit notamment en 1789 « 399 représentants de la sénéchaussée constitués en assemblée générale ». D. Rosetta, dans *La Révolution à Villefranche en Beaujolais, 1789-1799*, Villefranche, Poutan, 2011, p. 92, ajoute qu'après de nombreux travaux l'édifice accueillit plusieurs bâtiments municipaux : « la prison en 1820, le tribunal en 1821, la sous-préfecture enfin en 1823. Celle-ci s'y trouve toujours aujourd'hui. ».

<sup>36</sup> Mathieu Méras, *Le Beaujolais au Moyen Âge*, Marseille, Laffitte, 1979, p. 47.

<sup>37</sup> La cordelière, ou le cordon de Saint François, présents sur de nombreuses armoiries, symbolise l'attachement au saint. « Un jour, dans une entrevue demeurée célèbre, Saint Dominique pria Saint François de lui donner, comme symbole de la charité fraternelle qui les unissait, eux et leurs familles spirituelles, la pauvre corde qui lui ceignait les reins. “Je la porterai toujours, dit-il, sous ma robe blanche.” François refusa longtemps, par humilité, mais les insistances du pieux solliciteur finirent par l'emporter. Telle fut l'origine d'une dévotion qui se répandit



initiales de notre nom et le vol de faucons qui décorent la voûte<sup>38</sup> du chartrier »<sup>39</sup>. Une représentation de cette cordelière est également visible dans les vitraux de la chapelle<sup>40</sup>.

La tour sud-est du château de Vaurenard est la partie la plus ancienne. Son architecture prouve une construction médiévale : la croisée d'ogives forme une voûte quadripartite dont la base est carrée. La surface de cette pièce, relativement exigüe, est un carré d'environ 3,5 m de côté. Elle aurait été édifée au XVe siècle<sup>41</sup>, et est ornée à la retombée des ogives de « culots amusants, d'un art naïf »<sup>42</sup> selon M. Méras. Cette pièce était l'oratoire du château<sup>43</sup>, qui servit de lieu de prière pour les générations qui se sont succédé à Vaurenard, comme en témoignent



Figure 7 : Un des quatre culots identiques du premier étage de la tour sud-est, datant sans doute du XV<sup>e</sup> siècle.

les quittances de messes<sup>44</sup> présentes dans les archives du domaine. Au premier étage de cette pièce se situe le cabinet de la chambre *Louis XIV*. Sur chacun des murs nord et sud, à environ un mètre du sol, se situe une meurtrière. Ces archères, de relativement faibles dimensions, sont dites archères canonnières, ou canonnières à fente<sup>45</sup> car elles sont percées à leur base d'un trou pour l'usage d'armes à feu de petit calibre. Ces éléments architecturaux ne permettent pas de dater précisément la construction du château, d'autant que les archères canonnières étaient souvent des transformations d'archères simples aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

---

promptement dans toute l'Église. » *Livret de l'archiconfrérie du Cordon de Saint-François : origine, obligations, indulgences, cérémonial, diplôme*, Paris, Société et librairie Saint-François, 1928, p. 6.

<sup>38</sup> Voir p. § I.B.2.a- Louis de Longevialle et son cabinet de travail, p. 42.

<sup>39</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, 1945, AV, p.5.

<sup>40</sup> Voir § I.B.1.a- L'édification d'une chapelle néo-gothique, p. 30.

<sup>41</sup> Mathieu Méras, *Châteaux et vieilles demeures du Lyonnais et du Beaujolais*, Lyon, AD du Rhône, 1980, p. 18.

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> La photographie ci-dessous, comme tous les autres documents photographiques de ce mémoire et sauf mention contraire, sont l'œuvre de l'auteur.

<sup>44</sup> *Quittance pour un annuel de messes pour le repos de l'âme de Claude Corteille, 1723*, ainsi que *Quittance de 34 messes célébrées dans la chapelle, 1744*, AV, fonds Corteille, V<sup>o</sup> degré, n<sup>o</sup> 16.

<sup>45</sup> Pierre Sailhan, « Typologie des archères et canonnières », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'ouest et des musées de Poitiers*, 4<sup>o</sup> série – tome XIV, Poitiers, 1978, p. 150.

À la lignée des seigneurs de Beaujeu à la tête du château de Pouilly, succéda celle des Bourbon jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, Édouard de Perreux avait hérité de la seigneurie de Beaujeu à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, de son cousin Antoine sans héritier. Quelques années auparavant, il avait épousé Éléonore de Turenne et de Beaufort, nièce du Pape Grégoire XI. Il alliait alors fortune et terres. « Mais, enivré sans doute par sa trop rapide fortune, il se crut tout permis »<sup>46</sup>. D'un tempérament belliqueux, M. Méras souligne sa « personnalité brutale et tourmentée »<sup>47</sup>, il refusa l'hommage dû au comte de Savoie pour ses terres de Bresse. Un conflit armé éclata, pour lequel Édouard dû capituler. Le colérique seigneur cumula les démêlés avec les bourgeois de Villefranche, ainsi que d'importantes dettes. Pour M. Méras, « depuis longtemps déjà, Édouard II entretenait d'excellentes relations avec le duc de Bourbon ; le 15 octobre 1391, il instituait son héritier Louis de Bourbon, fils aîné du duc »<sup>48</sup>. En échange, le duc paya les créances d'Édouard, et en 1400, année de la mort du dernier seigneur de Beaujeu, le territoire passa aux mains de Louis II de Bourbon. Beaujeu fut réuni au domaine royal en 1531.

Durant toute cette période médiévale, Vaurenard resta sans doute un bâtiment rattaché à Pouilly-le-Châtel, sans connaître de changement structurel. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, les propriétaires du château nous sont connus.

### **I.A.2 - Une succession de propriétaires à partir du XVI<sup>e</sup> siècle**

Durant deux siècles, les familles propriétaires de Vaurenard se succédèrent très rapidement<sup>49</sup> : le domaine fut légué deux fois seulement en héritage, mais racheté à cinq reprises. Philibert du Crozet<sup>50</sup> fut propriétaire de Vaurenard au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Il vendit le château à un membre de la riche famille La Bessée<sup>51</sup>, qui le vendit à son tour à Jean Gayand<sup>52</sup>. On sait qu'un certain Laurent Billonnat en donna reconnaissance en 1529 puis en 1532. Puis le domaine fut acquis par Louis Gaspard<sup>53</sup> et transmis à son fils Guillaume<sup>54</sup>. Vaurenard fut racheté en 1597,

---

<sup>46</sup> Mathieu Méras, « Le dernier seigneur de Beaujeu, Édouard II (1374-1400) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 111, Paris, 1953, p. 123.

<sup>47</sup> Mathieu Méras, « Le dernier seigneur de Beaujeu, Édouard II », *op. cit.*, p. 107.

<sup>48</sup> Mathieu Méras, « Le dernier seigneur de Beaujeu, Édouard II », *op. cit.*, p. 121.

<sup>49</sup> Voir Annexe 6 – Propriétaires de Vaurenard

<sup>50</sup> Voir Annexe 7- Philibert du Crozet - Notice prosopographique

<sup>51</sup> Voir Annexe 8- Jean de La Bessée - Notice prosopographique

<sup>52</sup> Voir Annexe 9- Jean Gayand & Laurent Billonnat - Notices prosopographiques

<sup>53</sup> Voir Annexe 10 Louis Gaspard - Notice prosopographique

<sup>54</sup> Voir Annexe 11- Guillaume Gaspard - Notice prosopographique

par Jehan du Sauzay<sup>55</sup>, dont le fils<sup>56</sup> le revendit en 1672 à Claude Corteille. Dès lors, une longue succession familiale débuta, qui perdure jusqu'aux propriétaires actuels de Vaurenard<sup>57</sup>.

#### I.A.2.a- Claude Corteille, ou le début d'une longue succession familiale

Anne et Pierre de Beaujeu, régents de France, étaient un couple très populaire dans la ville de Villefranche devenue capitale du Beaujolais, depuis que la région était passée à la Maison de Bourbon à la place des Beaujeu. Leur fille Suzanne avait épousé Charles III de Montpensier. Lorsque ce dernier, connétable de France et seigneur du Beaujolais, trahit le roi François 1<sup>er</sup> en 1523, ses biens furent confisqués, et le Beaujolais fut gouverné par la mère du roi, Louise de Savoie, jusqu'à sa mort en 1530. Le Beaujolais devint alors un bailliage royal, et Villefranche, ville prospère devenue représentation locale du pouvoir royal, attira une population de commerçants. Ces bourgeois habitèrent dans « les premiers hôtels particuliers de Villefranche (qui) apparurent, témoignant de cette prospérité »<sup>58</sup>.

Parmi ces nouveaux arrivants se trouvait l'arrière-grand-père de l'acquéreur de Vaurenard, Claude, prénommé également Claude Corteille. Il s'était installé à Villefranche au XVI<sup>e</sup> siècle, quittant La Mure<sup>59</sup>, dans la haute vallée d'Azergues, dont il était originaire. Son fils Antoine possédait des propriétés, acquises ou héritées, à Lamure, Grandris, Saint-Nizier d'Azergues, etc. Marchand drapier, Antoine fut élu échevin de la ville en 1634. Il épousa Françoise Dortans avec qui il eut dix enfants, dont Claude, le père de l'acquéreur de Vaurenard. Il est à noter qu'Antoine a pris soin très tôt de préparer son fils aux affaires de la famille. En effet, de nombreuses transactions ont été effectuées aux deux noms d' « Antoine et Claude Corteille, père et fils »<sup>60</sup>. Avec Charlotte Coillet<sup>61</sup>, Claude eut onze enfants, dont quatre filles religieuses au couvent des Ursulines ou au monastère de la Visitation de Villefranche<sup>62</sup>. Acquéreur d'un domaine sur OUILLY<sup>63</sup> en 1636, il vivait ainsi une grande partie de l'année à quelques centaines de mètres de Vaurenard<sup>64</sup>. Son fils Claude II acquit donc Vaurenard en 1672.

<sup>55</sup> Voir Annexe 12- Jehan du Sauzay - Notice prosopographique

<sup>56</sup> Voir Annexe 13- Jehan II du Sauzay - Notice prosopographique

<sup>57</sup> Voir Annexe 15 – Arbre généalogique simplifié des familles Corteille et Falcon de Longevialle.

<sup>58</sup> Philippe Branche & Jean-Philippe Rey, *Villefranche sur Saône, une histoire en Beaujolais*, Villefranche, Le Poutan, 2019, p. 50.

<sup>59</sup> Commune actuelle de Lamure-sur-Azergues (Rhône).

<sup>60</sup> *Mariage et quittance entre Pierre Corcelette et Philiberte Corteille pour Antoine et Claude Corteille père et fils*, 1660, AV, fonds Corteille, II<sup>o</sup> degré, n<sup>o</sup> 5, et *Accords et vente de droits seigneurieux entre Antoine et Claude Corteille et Alexandre Garnier*, 1643, AV, fonds Corteille, III<sup>o</sup> degré (3<sup>o</sup> suite), 10bis.

<sup>61</sup> Contrat de mariage, 26 janvier 1632, AV, fonds Corteille, III<sup>o</sup> degré, n<sup>o</sup>8.

<sup>62</sup> Contrats de réception en religion de 1642 à 1644, AV, fonds Corteille, IV<sup>o</sup> degré, n<sup>o</sup>11.

<sup>63</sup> Au nord de la commune de Gleizé, OUILLY fut rattaché à la commune de Villefranche en 1853.

<sup>64</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, 1945, p.9., AV.

Son père et son grand-père, qualifiés respectivement de « marchand bourgeois de Villefranche » et de « marchand bourgeois de Lyon »<sup>65</sup> avaient accumulé une fortune certaine, permettant à une « honorable famille de l'ancienne France, issue du peuple, de s'élever à la bourgeoisie d'abord, puis à la noblesse »<sup>66</sup>. Claude fut anobli grâce à l'obtention en 1676<sup>67</sup> de la qualité d'écuyer, de la charge de conseiller secrétaire du roi ainsi que de trésorier de France au bureau de finances de la généralité de Lyon<sup>68</sup>.

Claude mourût en 1687, et sa veuve, Françoise Chappuy de la Faye, poursuivit les travaux qu'il avait initiés. L'ajout sur les façades de « créneaux propres à pointer le canon »<sup>69</sup>, la construction de murs empiétant sur les chemins et l'édification de « plusieurs colombiers »<sup>70</sup> lui valurent des procédures judiciaires intentées par le duc d'Orléans : Françoise fut condamnée, ainsi que son deuxième époux Aymé Janin, à « abattre les marques de fortification et [à verser] deux mille livres de dommages et interest »<sup>71</sup>. Parmi les communs, une glacière fut construite, puis Françoise remplaça la pièce d'eau « dont subsistent quelques vestiges au sud du bois »<sup>72</sup>, par une nouvelle. Il existait sans doute déjà un système orographique d'acheminement d'eau depuis le Nizerand. La terre creusée pour la pièce d'eau fut utilisée en remblai pour créer la terrasse sud. L'entrée du château fut modifiée : jusqu'alors, on pénétrait dans la cour par le sud, sous la voûte au seuil de la chapelle actuelle. La nouvelle entrée fut située à l'ouest, face au bâtiment principal. De ce fait, l'orientation du château se trouva modifiée : de sud-nord, l'édifice fut alors orienté ouest-est. Les Corteille ont ainsi créé le parc de quarante-trois hectares, clos par un mur, et comprenant une pièce d'eau. De nombreuses acquisitions autour de ce parc formèrent une propriété de deux-cents hectares.<sup>73</sup>

<sup>65</sup> Louis de Longevialle, « Les derniers jours de deux victimes de la Révolution à Lyon : François-Gabriel et Alexandre Corteille de Vaurenard, d'après leurs lettres inédites », *Bulletin historique du diocèse de Lyon* (Nouvelle série, n°1), Lyon, Audin, 1926, p. 100.

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> Léonard Michon, *Armorial général de nosseigneurs les présidens, chevaliers d'honneur, trésoriers généraux de France, avocats et procureurs du Roy au bureau des finances de la généralité de Lyon – Chevaliers Conseillers du Roy, Grands Voyers, Juges & Directeurs du Domaine de S. M. en ladite Généralité depuis leur établissement en 1577 jusques à l'année 1790, que la compagnie a été supprimée*, Lyon, imp. Legendre, 1903, p. 150.

<sup>68</sup> Nomination de Claude Corteille à l'office de Conseiller trésorier de France, 1676, AV, fonds Corteille, IV° degré, n° 11.

<sup>69</sup> Pièces de procédure intentée par le Duc d'Orléans contre Aymé Janin, seigneur de Ronzeau, 1696, AV, fonds Corteille, IV° degré (suite), n° 12.

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> Procès féodal intenté à Françoise Chappuy de la Faye par le Duc d'Orléans, 1697, AV, fonds Corteille, IV° degré (3° suite), n° 14.

<sup>72</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, *op.cit.*, p.10.

<sup>73</sup> Raoul de Clavière, « Le château de Vaurenard », *Bulletin municipal de Gleizé* n°9, 1981, p. 3.

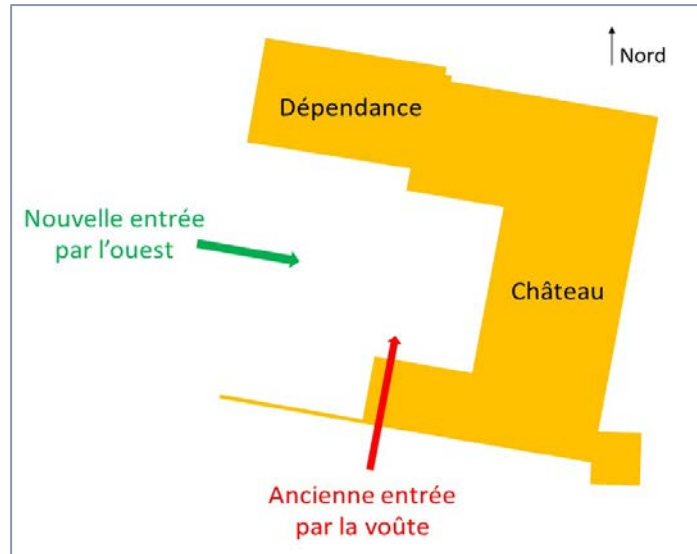


Figure 8 : Changement d'orientation de Vaurenard, d'après le plan cadastral Département Rhône, commune Gleizé, section AA, feuille 000 AA 01.

À la mort de Claude en 1687, Françoise Corteille signa une « résignation » sur l'office de trésorier de France<sup>74</sup>, et « tant en son nom que comme tutrice & curatrice de ses enfants, nomma à son office Jean Vacheron »<sup>75</sup>. Les successeurs de Claude II sont ses fils Barthélémy et Claude-François. Barthélémy (4 septembre 1680 – 1770) fut nommé Capitaine des Dragons de Virac le 23 août 1702, devint chevalier de St Louis le 19 mars 1719, puis conseiller héréditaire du roi près le Parlement de Grenoble le 8 janvier 1740. Il épousa le 17 juin 1727 Elisabeth Cusset<sup>76</sup>, avec qui il vivait majoritairement à Lyon, au 155 rue St Joseph (quartier d'Ainay). Il possédait également une maison rue Gentil, dans le quartier de St Nizier, et une autre rue Longue. L'inventaire complet de ses biens meubles et immeubles est détaillé dans les archives de Vaurenard<sup>77</sup>. Ses livres de comptes<sup>78</sup> nous révèlent, outre les gages versés aux domestiques, ses nombreux achats de tabac et surtout de chocolat, à une époque où cette denrée est encore un produit de luxe.

Son frère Claude-François Corteille de Vaurenard (?-1755), écuyer, vécut au château à partir de 1733. Il testa le 19 août 1752, et mourut sans descendance en 1755 à Vaurenard. Il obtint en 1705 le titre de Maître des requêtes au Parlement de Dombes, comme attesté dans plusieurs

<sup>74</sup> Contrat de vente de la charge de trésorier de France, AV fonds Corteille, IV<sup>o</sup> degré, n<sup>o</sup> 11.

<sup>75</sup> Léonard Michon, *Armorial général de nosseigneurs les présidens*, op. cit., p. 150.

<sup>76</sup> *Mariage entre Barthélémy Corteille de Vaurenard chevalier de St Louis et demoiselle Elisabeth Cusset*, AV, fonds Corteille, V<sup>o</sup> degré, n<sup>o</sup> 16.

<sup>77</sup> *État et inventaire des biens meubles et immeubles contre promesses et obligations de Barthélémy Corteille de Vaurenard*, AV, fonds Corteille, V<sup>o</sup> degré, n<sup>o</sup> 16.

<sup>78</sup> *Livre de comptes de Barthélémy Corteille, 1744-1746*, AV, fonds Corteille, V<sup>o</sup> degré (2<sup>o</sup> suite), n<sup>o</sup> 18.

courriers des archives de Vaurenard<sup>79</sup>. Le Parlement de Dombes est né en 1523, lorsque la Dombes fut confisquée aux ducs de Bourbon par François 1<sup>er</sup>. Toutefois, le territoire ne fut pas rattaché au royaume, et le roi créa un *conseil*, dont le siège était à Lyon, pour l'administrer<sup>80</sup>. En 1560, François II rendit la Dombes aux Bourbons, qui devint alors *principauté de Dombes*, et le conseil se transforma en *parlement*. En 1696, le duc du Maine, prince de Dombes<sup>81</sup>, transféra son siège à Trévoux. L'édifice fut richement décoré<sup>82</sup> en 1698, quelques années avant la prise de fonction de Claude Corteille. Le parlement avait une fonction judiciaire, administrative et politique. La Dombes fut rattachée au royaume de France en 1762, et le parlement de Dombes fut rattaché à celui de Bourgogne en 1771<sup>83</sup>.

Le fils aîné de Barthélémy, François-Gabriel (1734-1793) hérita en 1770 de Vaurenard, institué légataire universel par son père dans un testament du 12 mai 1766<sup>84</sup>. François-Gabriel rendit hommage de son fief de Vaurenard<sup>85</sup> au Duc d'Orléans le 3 janvier 1770<sup>86</sup>. Il épousa Marie-Bonne Fabre du Vernay le 7 juin 1771<sup>87</sup>, dont il eut trois enfants. Il fut l'auteur de nombreux travaux à Vaurenard. Il commença par faire détruire les créneaux, et apposer un



Figure 9 : François-Gabriel Corteille, médaille sertie de perles dorées, haut. env. 4 cm.

<sup>79</sup> *Actes relatifs à la charge de Maître des Requêtes au Parlement de Dombes de Claude-François Corteille*, AV, fonds Corteille, V° degré (suite), n° 17.

<sup>80</sup> « Parlement de Dombes à Trévoux », <http://patrimoines.ain.fr/n/parlement-de-dombes-a-trevoux/n:395>, Département de l'Ain / Patrimoine de l'Ain, <http://patrimoines.ain.fr/>, dernière consultation 25/03/20.

<sup>81</sup> Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, était le fils légitimé de Louis XIV et de Madame de Montespan.

<sup>82</sup> Le peintre Pierre-Paul Sevin exécuta un exubérant décor de fresques, en particulier dans la vaste salle d'audience (trompe l'œil sur les thèmes de la justice, de la paix, et du pouvoir royal). Les Monuments historiques ont classé l'édifice en 1920.

<sup>83</sup> Le bâtiment appartient à présent au département de l'Ain, et abrite le tribunal d'instance, le greffe et les services fiscaux.

<sup>84</sup> *Testament de Barthélémy Corteille*, AV, fonds Corteille, V° degré (suite), n° 17.

<sup>85</sup> Voir Annexe 16- Plan géométrique du château de Vaurenard, 1770. La version numérisée de ce plan est conservée aux AV (non classées). La localisation du document original est inconnue.

<sup>86</sup> *Aveu et dénombrement du fief de Vaurenard donné par François Gabriel au Duc d'Orléans*, AV, fonds Corteille VI° degré (2° suite), N°22.

<sup>87</sup> *Contrat de mariage entre François Gabriel et Marie Bonne Fabre du Vernay*, AV, fonds Corteille VI° degré, n° 20.

fronton triangulaire sur la façade est, orné des armes de sa famille. Il fit édifier la tour nord-est, de mêmes dimensions que la tour sud-est qui lui fait face.



Figure 10 : Fronton est, orné des armes de la famille Corteille.

La viticulture avait commencé à se développer dans la région beaujolaise depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, grâce notamment à la voie fluviale que représente la Saône, qui permit d'acheminer le vin jusqu'à la ville de Lyon. François-Gabriel fit édifier des communs : un premier bâtiment de trente-trois mètres de longueur, avec une cave, un cuvage et un grenier à grain à l'étage. La cave fut aménagée d'une vingtaine de foudres<sup>88</sup> de chêne permettant le stockage et la maturation du vin. Le cuvage fut équipé de cinq pressoirs « à écureuil ». Ces pressoirs à vis étaient munis d'une roue dans laquelle une personne, le pressueur, se tenait debout et marchait pour actionner le mécanisme par son seul poids<sup>89</sup>. Il subsiste dans le cuvage un de ces pressoirs. L'activité viticole de Vaurenard était toutefois déjà avérée avant la présence de François-Gabriel, comme en témoignent les terriers de 1745<sup>90</sup>. Avec ce bâtiment, une avant-cour voyait le jour, que François-Gabriel fit clore par une grille en fer forgé. Derrière le cuvage, un deuxième commun accueillit une étable et deux écuries.



Figure 11 : Dernier pressoir "à écureuil" présent dans le cuvage de Vaurenard.

<sup>88</sup> Les foudres sont des tonneaux de très grande contenance. Étant données leurs dimensions, les foudres étaient assemblées directement dans la cave. Ils permettent l'*élevage* du vin, phase de micro-oxygénation dont la durée peut varier de deux à six ans.

<sup>89</sup> Selon les viticulteurs actuels du Vaurenard, une pressurée durait alors vingt-quatre heures, contre deux heures trente avec les pressoirs contemporains.

<sup>90</sup> *Terriers de Vaurenard*, 1745, AV, fonds Corteille, n° 18.



Dans la nouvelle tour nord-est, il créa au rez-de-chaussée une bibliothèque, et un petit cabinet à l'étage, attenant à la chambre « Louis XVI » qu'il fit décorer avec un papier peint qui orne toujours les murs. Il est possible<sup>91</sup> qu'il soit l'acquéreur des tapisseries peintes<sup>92</sup> exposées actuellement dans le vestibule et l'escalier. Une tradition orale chez les propriétaires actuels dit qu'il peignit lui-même les décors de sa chambre<sup>93</sup>. Ce papier peint aux motifs floraux orne toujours les murs de la pièce ; il a la particularité d'avoir été peint sur des carrés de papier et non sur des lés.



Figure 12 : Détail du papier peint de la chambre « Louis XVI ».

Il fut élu en 1789 secrétaire de l'Assemblée de la noblesse du Beaujolais, province de la généralité de Lyon<sup>94</sup> dont le chef-lieu était Villefranche. Il subsiste quelques notes rédigées par F. G. Corteille<sup>95</sup> lors des assemblées, ainsi qu'une procuration<sup>96</sup>.

#### I.A.2.b- La famille Corteille face à la Terreur

Toutefois, François-Gabriel et sa famille vivaient principalement à Lyon, au 12 rue Saint-Joseph, dans le quartier d'Ainay, comme en atteste l'inventaire de ses biens en 1791<sup>97</sup>. Alexandre, le fils cadet de François-Gabriel, avait suivi jusqu'en 1791 des études à l'école royale militaire de Tournon, se destinant au Génie militaire. Les courriers que lui envoya son ami Roquefeuil attestent qu'il était un excellent élève, et tout particulièrement la lettre du 26

<sup>91</sup> Elisabeth Lamure, *A la recherche de Gleizé*, Gleizé, OSCAR, 1988, p. 117.

<sup>92</sup> Voir I.B.2.b- Avec le nouveau siècle, le début de grands travaux, p. 46.

<sup>93</sup> Chambre dite « Louis XVI », au premier étage.

<sup>94</sup> La généralité de Lyon était composée de trois provinces : le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais. En 1789, la généralité devint le département de Rhône-et-Loire, et Villefranche devint une commune, avec un maire élu, Charles-Antoine Chasset.

<sup>95</sup> *Notes relatives à l'Assemblée des Trois ordres*, 1789, AV, fonds Corteille VI° degré (suite), n° 21.

<sup>96</sup> *Procuration du Marquis du Sauzay à François Gabriel pour le représenter à l'Assemblée des Trois Ordres*, 1789, *Ibid.*

<sup>97</sup> *Inventaire des biens de François Gabriel*, 1791, AV, fonds Corteille, VI° degré (suite), n°21.



août 1790 mentionnant les nombreux prix obtenus par Alexandre en fin d'année<sup>98</sup>. Il conserva de très bonnes relations avec certains de ses enseignants, notamment le père Demore qui ne tarit pas d'éloges et de conseils sur son avenir<sup>99</sup>. Il servit parmi les rebelles lors du siège de Lyon du 4 août au 9 octobre 1793<sup>100</sup>. Dès la fin de la rébellion, la répression fut mise en place<sup>101</sup>. Alexandre fut arrêté par Benoît Renard, sous-lieutenant de la septième compagnie du bataillon des patriotes de Ville Affranchie, puis incarcéré à la prison militaire des Recluses<sup>102</sup>. « La tradition des siens, dit Louis de Longevialle, rapporte qu'on lui offrit la vie et la liberté à condition de renoncer à ses principes religieux et politiques en acceptant un brevet d'officier dans l'armée révolutionnaire, et qu'à ce reniement le noble jeune préféra la mort ».<sup>103</sup> Aucune trace écrite n'atteste toutefois de cet acte de bravoure. La commission révolutionnaire de Lyon le condamna le 1<sup>er</sup> nivôse de l'an II<sup>104</sup> comme « Grenadier et contre-révolutionnaire »<sup>105</sup>. Alexandre mourut fusillé ce même jour dans le marais des Brotteaux<sup>106</sup>. Le cas d'Alexandre est « exemplaire du caractère expéditif de la justice révolutionnaire »<sup>107</sup>. En effet, il fut condamné sous le nom de son frère aîné, Antoine-Elisabeth. À la requête de sa mère le 14 floréal an VII<sup>108</sup>, le tribunal civil du département du Rhône constata l'erreur et rectifia ainsi « Il a été procédé en

<sup>98</sup> Lettre du 26/08/1790, parmi les dix courriers conservés. *Lettres du chevalier de Roquefeuil à Alexandre de Vaurenard*, 1790, AV, fonds Corteille, VII<sup>o</sup> degré, n<sup>o</sup> 27.

<sup>99</sup> Parmi les quinze courriers de ses anciens enseignants conservés, les *lettres du père Demore de l'Oratoire à Alexandre de Vaurenard*, 1790, AV, fonds Corteille, VII<sup>o</sup> degré, n<sup>o</sup> 27.

<sup>100</sup> En 1793, la ville de Lyon était divisée : les sections modérées s'opposaient aux Jacobins extrémistes, représentés par la municipalité. Comme partout en France, la levée d'une armée révolutionnaire fut organisée à Lyon, financée par une contribution forcée des plus riches, sous forme d'assignats. Vingt-six des trente-deux sections de la ville dénoncèrent la tyrannie, et l'insurrection éclata le 23 mai devant l'hôtel de ville, place des Terreaux. Une municipalité provisoire s'installa, aussitôt suspectée d'être contre-révolutionnaire. Le 12 juillet, la Convention déclara Lyon en état de rébellion. L'armée de Lyon, qui comptabilisait 12 000 hommes, prit les armes le 14 juillet place Bellecour. Le siège de Lyon débuta le 4 août. Le Maréchal François-Christophe Kellermann organisa le bombardement de la ville, et les combats durèrent jusqu'au 8 octobre, jour de l'assaut final.

<sup>101</sup> Le 11 octobre, une Commission de justice populaire, ainsi qu'une Commission militaire pour les combattants furent mises en place. La Convention déclara que Lyon perdrait son nom pour s'appeler Ville-Affranchie, et la répression débuta, la délation des contre-révolutionnaires étant fortement incitée.

<sup>102</sup> La *Maison de force des Recluses* abritait des jeunes filles depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle fut transformée en *Prison des Recluses* en 1793, où furent logées les personnes en attente de leur exécution. Le bâtiment abrite aujourd'hui le groupe scolaire Michelet. « Histoire de l'école », <https://michelet.blog.ac-lyon.fr/historique/>, *École primaire Michelet*, dernière consultation le 05/05/20.

<sup>103</sup> Antonin Portallier, *Tableau général des victimes & martyrs de la Révolution, en Lyonnais, Forez et Beaujolais : spécialement sous le régime de la Terreur, 1793-1794*, Saint-Etienne, imp. Trolier, 1911, p. 455.

<sup>104</sup> 21 décembre 1793.

<sup>105</sup> Antonin Portallier, *Tableau général des victimes & martyrs de la Révolution, op. cit.*, p. 454.

<sup>106</sup> Rapidement, la guillotine de la place des Terreaux et les fusillades individuelles ne suffirent plus, et furent remplacées par des mitraillades collectives dans le marais des Brotteaux, comme lors de la seule journée du 3 décembre 1793, où 209 lyonnais furent exécutés. Au total, 1867 personnes furent tuées lors de la répression qui suivit le siège de Lyon.

<sup>107</sup> Christèle Auberge, *La Calade dans la tourmente révolutionnaire, 1789-1799*, mémoire de maîtrise, Université Lumière Lyon II, 1995, p. 143.

<sup>108</sup> 3 mai 1799.

l'audience du 27 germinal dernier, qu'Alexandre-Jean-Baptiste Corteille-Vaurenard, fils puiné, est bien celui qui est décédé en suite du jugement de la Commission Révolutionnaire... »<sup>109</sup>.



Figure 13 : Alexandre Corteille, miniature, huile sur couvercle de boîte, ronce de noyer, diam. env. 6 cm.

Seuls deux Caladois furent arrêtés pour s'être engagés physiquement dans la rébellion : Alexandre Corteille et Philibert Gutton<sup>110</sup>. Tous deux furent exécutés. Gutton lui aussi vivait principalement à Lyon, mais était propriétaire d'un domaine à OUILLY (commune de Gleizé). C. Auberger distingue ces défenseurs de Lyon de ceux qui ont participé financièrement à l'insurrection<sup>111</sup>. Il s'agit de Louis-François Bottu de la Barmondière, qui « utilisa sa fortune personnelle pour inciter des hommes à combattre aux côtés des Lyonnais », et de François-Gabriel Corteille de Vaurenard, le père d'Alexandre. Tous deux furent condamnés et guillotins à Lyon.

Le 20 septembre 1793, à Lyon, le même citoyen Renard arrêta François-Gabriel sur dénonciation, pour avoir « invité le comité de surveillance de la section d'été de Marseille à désarmer un patriote »<sup>112</sup>. Il fut lui aussi emprisonné aux Recluses. Comme son fils, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Lyon le 21 décembre 1793 (1<sup>er</sup> nivôse An II)<sup>113</sup>. Le jour même, il fut guillotiné place des Terreaux. Ce jour-là, soixante-sept personnes furent condamnées à mort, soit cinquante et une fusillées et seize guillotines<sup>114</sup>. François-

<sup>109</sup> Une liasse comprenant tous les documents relatifs à la plainte de la veuve Corteille, attestant de l'identité des deux frères – extraits d'actes de naissances, dépositions, actes judiciaires- est conservé aux AV, fonds Corteille n°27.

<sup>110</sup> Christèle Auberger, *La Calade dans la tourmente révolutionnaire*, op. cit., p. 142.

<sup>111</sup> Christèle Auberger, *La Calade dans la tourmente révolutionnaire*, op. cit., p. 143-144.

<sup>112</sup> *Actes révolutionnaires concernant François-Gabriel et son fils Alexandre*, AV, fonds Corteille VI<sup>o</sup> degré (suite), n°21. Voir Annexe 17- L'arrestation de François-Gabriel Corteille de Vaurenard.

<sup>113</sup> *Ibid.*

<sup>114</sup> Antonin Portallier, *Tableau général des victimes & martyrs de la Révolution*, op. cit., p.498.

Gabriel fut en plus « contre-révolutionnaire (condamné) à donner 1 000 livres pour le siège »<sup>115</sup>, et ses biens furent confisqués. Avant leur exécution, le père et le fils emprisonnés ensemble écrivirent de nombreuses lettres à leur famille, conservées dans les archives de Vaurenard<sup>116</sup>. Les corps d’Alexandre et de son père furent enterrés dans une des fosses où furent ensevelis plus de mille huit cents rebelles du siège de Lyon<sup>117</sup>.

Antoine, le fils aîné de François-Gabriel, s’était engagé dans l’armée d’Italie, comme le prouve l’attestation demandée au service des armées pour rectifier l’identité d’Alexandre<sup>118</sup>. Il mourut le 11 nivôse an VIII (1799), à l’âge de 27 ans, à Castellane<sup>119</sup>.

Les biens de François-Gabriel furent séquestrés afin d’être vendus comme biens nationaux. Toutefois, son épouse Marie-Bonne-Fabre du Vernay, leur fille Antoinette-Catherine, et Marie-Magdeleine Corteille, sa sœur cadette, logeaient toujours au château, sous surveillance. Elles réussirent à échapper à la vigilance de leur garde et s’enfuirent en Suisse. Louis de Longevialle rapporta un courrier<sup>120</sup> envoyé par Madame de Vaurenard depuis Assens près de Lausanne. Cette lettre, datée du 21 juillet 1794, était adressée au marquis de Maclas, propriétaire du domaine de la Vènerie<sup>121</sup>. Elle précise que « la difficulté était grande, à cause des scellés chez moi et d’un gardiateur<sup>122</sup> qui ne sortait pas de la cuisine. Cependant j’ai pu le jouer. » Plus loin, elle s’inquiète pour l’avenir financier de sa famille : « L’argent que je faisais passer dans ce pays me sera tout enlevé, je n’ai plus de ressources à Lyon parce que mon père est en prison chez lui et que le séquestre est sur tous ses biens. Il est très infirme et très âgé. La nation, selon les apparences, sera son héritière. » Le domaine, malgré l’absence de ses propriétaires, a échappé à la confiscation et à la vente comme bien national, comme la plupart des châteaux du Beaujolais. Cela est sans doute dû au fait que « Villefranche, ville

---

<sup>115</sup> *Ibid*, p. 455.

<sup>116</sup> Louis de Longevialle, « Les derniers jours de deux victimes de la Révolution à Lyon : François-Gabriel et Alexandre Corteilles de Vaurenard, d’après leurs lettres inédites », *Bulletin historique du diocèse de Lyon* (Nouvelle série, n°1), Lyon, Audin, 1926, pp. 99 – 123.

<sup>117</sup> Voir Annexe 18- Commémoration du siège de Lyon.

<sup>118</sup> *Pièces relatives à l’engagement d’Antoine Elisabeth Corteille comme adjudant aux Equipages d’Artillerie*, AV, fonds Corteille, VII° degré, n°27.

<sup>119</sup> Elisabeth Lamure, *A la recherche de Gleizé*, *op. cit.*, p. 118.

<sup>120</sup> Louis de Longevialle, « Les derniers jours de deux victimes de la Révolution à Lyon », *op. cit.*, pp. 99 – 110.

<sup>121</sup> Le château de la Vènerie était un voisin immédiat du domaine de Vaurenard (actuelle commune de Denicé), habité alors par Léon de Labeau Bérard, marquis de Maclas.

<sup>122</sup> Les gardiateurs étaient des officiers royaux chargés de surveiller la ville de Lyon lorsque celle-ci n’était pas encore rattachée à la France. Institués en 1292 par Philippe le Bel, ils furent remplacés au XVIe siècle par les Intendants de la généralité. Le terme est repris par Mme de Vaurenard pour dénigrer le personnage installé chez elle.

naturellement calme »<sup>123</sup>, ne nourrissait que peu de rancœurs envers l'aristocratie. Le château de Mongré, le plus proche du centre-ville avait été pillé le 27 juillet 1789, mais la colère de la population concernait moins la noblesse de façon générale que le châtelain, Louis-François Bottu de la Barmondière, surnommé « l'affameur »<sup>124</sup>. La veuve de François-Gabriel obtint la restitution des biens de son mari après le 9 thermidor, pour les deux enfants qui lui restaient. Elle vécut jusqu'à sa mort dans le château de Vaurenard avec sa fille Antoinette-Catherine, désormais unique héritière du domaine.

Sa fille, épousa en 1800 Louis d'Apchier, comte de Vabres, fils de Louis-Charles, comte de Vabres, chevalier, baron de la Beaume, et d'Agathe Bouchard d'Aubeterre. La famille de Louis d'Apchier avait elle aussi été affectée par la Terreur. Louis-Charles d'Apchier, le père de Louis, s'était réfugié avec son épouse et ses deux enfants à Lyon avant le siège. Après la chute de la ville, la famille restait cachée chez ses proches, jusqu'à l'arrestation du comte Louis-Charles d'Apchier, sur dénonciation. Selon Maurice de Longevialle, la dénonciatrice serait une sœur carmélite que la famille hébergeait depuis quelques mois : « La fausse religieuse disparut tout d'un coup, et jamais on ne put retrouver ses traces. Le lendemain, les sans-culottes, prévenus par leur infâme complice, venaient surprendre le comte d'Ap.... dans son refuge. »<sup>125</sup> Mais la fille du comte, Marie-Thérèse-Henriette, ne put se séparer de son père lors de l'arrestation. « Les coups, les mauvais traitements ne furent pas épargnés, rien ne put vaincre cette volonté de fer »<sup>126</sup>. Marie fut donc emmenée avec son père jusqu'à la prison Saint-Joseph de Lyon, où elle fut emprisonnée elle aussi. Lors du transfert de son père à la prison de Roanne<sup>127</sup>, Marie fut séparée et envoyée à la maison des Recluses, emprisonnée avec les prostituées. Libérée peu de temps après, elle obtint du juge Brunières l'acquittement de son père contre une pétition signée dans les trois jours par « trente bons patriotes qui le réclament »<sup>128</sup>. Marie partit aussitôt pour Vernoux, dans le Vivarais, où elle savait pouvoir compter sur la solidarité villageoise à l'égard de son père. Effectivement, elle « obtint une pétition portant plus de quatre-vingts signatures »<sup>129</sup>. Le document fut remis dans les temps au juge qui libéra

<sup>123</sup> Christèle Auberger, *La Calade dans la tourmente révolutionnaire*, op. cit., p. 91.

<sup>124</sup> Christèle Auberger, *La Calade dans la tourmente révolutionnaire*, op. cit., p. 87.

<sup>125</sup> Maurice de Longevialle, *Un chapitre de plus au mérite des femmes. Souvenirs de la Terreur à Lyon, en 1793*, Lyon, imp. Dumoulin, 1852, p. 12.

<sup>126</sup> Maurice de Longevialle, *Un chapitre de plus au mérite des femmes*, op. cit., p. 14.

<sup>127</sup> Maurice de Longevialle, *Un chapitre de plus au mérite des femmes*, op. cit., p. 47. La prison de Roanne, ancien palais de Roanne, est située à l'emplacement actuel du palais de justice, dans le quartier Saint-Jean de Lyon.

<sup>128</sup> Maurice de Longevialle, *Un chapitre de plus au mérite des femmes*, op. cit., p. 74.

<sup>129</sup> Philippe Bourdin, dir., *Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution*, Rennes, presses universitaires de Rennes, 2010, p. 342.

immédiatement le citoyen d'Apchier, lors de la Commission révolutionnaire de Lyon du 5 avril 1794<sup>130</sup>. Louis-Charles retrouvait le jour même son épouse, la fille qui l'avait sauvé, et son fils Louis.

Vaurenard fut ainsi occupé durant le premier quart du XIXe siècle par Antoinette-Catherine et Louis d'Apchier. La noblesse avait été abolie en 1790, mais, à la faveur du Premier Empire qui instaurait une nouvelle noblesse, le couple se fit à nouveau appeler par son titre dès 1804. Ainsi, plusieurs documents des archives du château concernent le comte<sup>131</sup> ou la comtesse d'Apchier.

## **I.B – Depuis la comtesse d'Apchier jusqu'au XXe siècle**

### **I.B.1 – Vaurenard et la comtesse d'Apchier**

Le comte Louis d'Apchier fut nommé à la mairie de Gleizé de 1813 à 1815, puis de 1816<sup>132</sup> jusqu'à sa mort en 1830. Ses livres de comptes fournissent de nombreux renseignements sur le personnel employé par le couple, et sur le monde du travail du début du XIXe siècle. Entre 1818 et 1830, trente-deux personnes ont été embauchées<sup>133</sup>. Certaines pour de courtes durées, notamment « Henriette, garde-vache, fille de Claudine Sanlaville, femme de bassecourt »<sup>134</sup>. Les familles, afin de maintenir leur salaire, étaient sollicitées en cas d'absence d'un employé. On apprend par exemple que François Brunet a remplacé son frère Jacques, « qui, malade, n'a pas travaillé »<sup>135</sup>. Il en est de même pour « la petite Roche (bergère), fille de Lamoney »<sup>136</sup>. Les gages étaient généralement versés annuellement<sup>137</sup>, pour des montants

---

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> *Procédure par le comte d'Apchier pour être indemnisé des pierres tirées de sa carrière*, 1807, AV, fonds Corteille, n° 27.

<sup>132</sup> *Pièces diverses*, AV, fonds Corteille, VII° degré, n°27.

<sup>133</sup> Louis, d'Apchier, *Cahier de gages*, AV (fonds non classé).

<sup>134</sup> *Ibid.*

<sup>135</sup> *Ibid.*

<sup>136</sup> *Ibid.*

<sup>137</sup> Auparavant, les gages étaient versés « au terme de la St Jean » et « au terme de la Noël », comme l'atteste une page du livre de comptes de 1804. *Ibid.*

variant entre 150 et 288 francs par an, auxquels était ajoutée pour certains « une année de vin »<sup>138</sup>. Parmi les postes pourvus, Morel, homme d'affaire, Pierre Vion, le jardinier en chef, accompagné de quatre employés, ainsi que les cuisinières, les domestiques, un cocher, une portière, etc. Le couple d'Achier était à la tête d'un vaste domaine<sup>139</sup>, couvert en majorité par les vignes. Le vigneron Monnery était aidé à l'année de cinq personnes, auxquelles s'ajoutaient de nombreux vendangeurs en automne.

Le « grand salon » de Vaurenard est orné des portraits de la comtesse et de son mari, ainsi que de ses beaux-parents Joseph et Jeanne du Vernay.



Figure 14 : La comtesse Catherine d'Apchier de Vabres, huile sur toile, env. 40 x 60 cm, château de Vaurenard.



Figure 15 : Le comte Louis d'Apchier de Vabres, huile sur toile, env. 40 x 60 cm, château de Vaurenard.

Le 21 avril 1830, Louis d'Apchier mourut, laissant la comtesse sans enfant. Cette dernière envisagea de léguer son domaine à l'Église, et plus précisément au cardinal de Bonald, archevêque<sup>140</sup> de Lyon, afin d'offrir aux primats des Gaules une résidence d'été. Dans ce but, elle fit édifier une chapelle de plus grandes dimensions, à l'extérieur du château. N'ayant plus lieu d'être, l'ancien oratoire fut transformé, au milieu du XIXe siècle, en cabinet annexe du « petit salon ». Il s'est alors vu orné de fresques champêtres sur les murs et les voûtes.

<sup>138</sup> *Ibid.*

<sup>139</sup> Cadastre Gleizé section D, 1838, AD : « Louis Dapchier propriétaire des tènements 21 à 81 ».

<sup>140</sup> Louis de Bonald fut archevêque de Lyon de 1839 à 1870, et fut créé cardinal en 1841 par le pape Grégoire XVI.

I.B.1.a – L'édification d'une chapelle néo-gothique

Pour édifier une chapelle digne de ce nom, la comtesse fit appel en 1846 à Tony Desjardins<sup>141</sup>. L'architecte en chef de la ville de Lyon dirigea de très nombreuses restaurations à Lyon et dans les environs, tant d'édifices religieux (église Saint-Pothin à Lyon, église de Salles-Arbuissonnas, chapelle de Brouilly, etc.) que de bâtiments laïcs (Hôtel de ville de Lyon, fontaine Morand, palais Saint-Pierre, mairie du quatrième arrondissement de Lyon, etc.) ou privés (caveaux de cimetières lyonnais, maison particulières)<sup>142</sup>. La même philosophie qu'Eugène Viollet-le-Duc l'animait, à la fois dans ses ouvrages de restauration que de création. En effet, il fut très inspiré par l'architecture médiévale<sup>143</sup>, et nombre de ses œuvres sont de style néo-gothique. L'exemple local de la collégiale Notre-Dame des Marais à Villefranche-sur-Saône est ainsi révélateur de cette approche. Le clocher édifié en 1514, avait été détruit par un incendie en 1566<sup>144</sup>. En 1840, l'église fut inscrite au titre des Monuments historiques. Tony Desjardins fut mandaté pour diriger la restauration de l'édifice en 1862, et, comme Viollet-le-Duc à Notre-Dame de Paris en 1843, il créa une flèche telle qu'elle aurait pu avoir été édifiée au XVIe siècle.



Figure 16 : T. Desjardins, La chapelle, abside, crayon sur calque, 23 septembre 1845, AV.

<sup>141</sup> Voir Annexe 19- Desjardins (Antoine, dit Tony).

<sup>142</sup> Léon Charvet, *Lyon artistique. Architectes : notices biographiques et bibliographiques avec une table des édifices et la liste chronologique des noms*, Lyon, Bernoux & Cumin, 1899, p. 123.

<sup>143</sup> Émile Perret de la Menue, *Biographie de Tony Desjardins, architecte*, Lyon, imp. Louis Perrin, 1883, pp. 14-16.

<sup>144</sup> Abel Besançon, « Les cloches de Notre-Dame des Marais de Villefranche », *Bulletin de la Société des sciences et arts du Beaujolais*, 10<sup>ème</sup> année, Villefranche, imp. Auray fils & Deschizeaux, 1909, p. 13.



Ainsi, il conçut sa première chapelle, qui fut celle de Vaurenard, avec des caractéristiques empruntées aux églises gothiques. La voûte étoilée sur fond bleu n'est pas sans évoquer la Sainte-Chapelle de Paris. Les murs sont habillés de colonnettes peintes et de tentures en trompe-l'œil. Les peintures sont de Jean-Baptiste Beuchot (1821-1884), comme l'atteste la signature qu'il a laissée au fond de la chapelle. L'artiste a travaillé à plusieurs reprises avec T. Desjardins, notamment sur le grand chantier de l'hôtel de ville de Lyon<sup>145</sup>. Beuchot est plus connu pour ses peintures décoratives, comme à Vaurenard, que comme artiste peintre<sup>146</sup>.



Figure 17 : Chœur de la chapelle.



Figure 18 : Chapiteaux et colonnettes peintes.

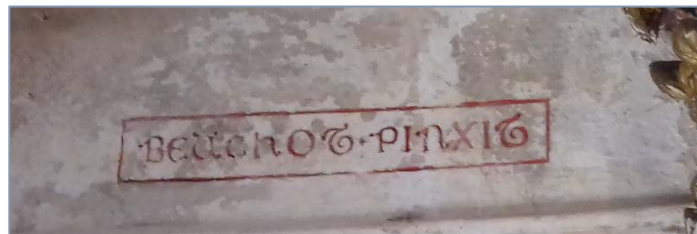


Figure 19 : "Beuchot pinxit", signature du peintre, située sous la tribune.

<sup>145</sup> Léon Charvet, *Lyon artistique, op. cit.*, p. 29.

<sup>146</sup> Voir Annexe 20- Beuchot (Jean-Baptiste).



Dans le chœur, trois baies ont été prévues afin d'accueillir les six vitraux représentant les saints patrons importants aux yeux de la comtesse d'Apchier. Leurs noms en latin sont inscrits au bas de chaque lancette. Ils sont chacun représentés dans une niche au fond coloré de rouge, encadrée de colonnettes grises à la base dorée et aux chapiteaux bleus, et surmontée d'éléments architecturaux gothiques : pinacles, clochetons, arcs, etc. polychromes. L'auteur de ces vitraux est inconnu.

Les deux lancettes centrales figurent l'Annonciation, avec à gauche l'archange Gabriel, qui porte un lys, symbole de la Vierge. À droite se trouve la Vierge Marie, qui tourne son visage vers Gabriel. Dans le tympan, l'oculus est occupé par une colombe auréolée, symbole de l'Esprit-Saint. L'oiseau est entouré de quatre angelots.



Figure 20 : Vitraux de la baie nord de la chapelle.



Figure 21 : Vitraux de la baie centrale.



Figure 22 : Vitraux de la baie sud.

Sur la baie sud, à gauche des vitraux centraux, sont représentés les saints patrons du couple que forment Catherine Corteille et Louis d'Apchier. Sainte Catherine est représentée accompagnée de ses attributs traditionnels : un rameau, symbole de la martyre<sup>147</sup>, ainsi qu'une roue<sup>148</sup>. À sa gauche figure saint Louis. Le roi de France Louis IX, drapé dans une cape bleu

<sup>147</sup> Sainte Catherine, martyre du IV<sup>e</sup> siècle, fut décapitée.

<sup>148</sup> Une machine composée de quatre roues munies de fers devait être utilisée pour supplicier Catherine, mais un ange envoyé par le Seigneur qu'elle priait, détruisit la machine.

roi fleurdelisée dont l'intérieur est en hermine, est couronné et porte son sceptre et une épée. Au sommet des deux lancettes, l'oculus figure le blason du comte d'Apchier.

Dans la troisième baie du chœur, sur la droite, on peut identifier saint Jean, l'évangéliste, accompagné de l'aigle qui le symbolise. Saint Jean figurait parmi les apôtres de Jésus. Il a une place de choix dans les différents Évangiles<sup>149</sup>. De plus, il rédigea le dernier des quatre Évangiles canoniques. À sa gauche, l'archange saint Michel est représenté en train de terrasser le démon dont il perce le flanc de sa lance. Pour l'Église catholique, saint Michel est le plus puissant de tous les anges. C'est sans doute pour cette raison que la comtesse d'Apchier a souhaité le voir apparaître dans cette chapelle, au côté de saint Jean. Dans l'oculus qui les surplombe figurent les armoiries des deux familles réunies dans un losange. La première représente le blason de la famille d'Apchier : *d'or au château donjonné de trois tours crénelées de gueule, celle du milieu plus élevée et accotée de deux haches d'armes (ou haliebardes) d'azur plantées en pal de chaque côté de la tour*<sup>150</sup>. Le second, *d'azur à la bande ondulée d'or chargée de trois tourteaux de sable*, est celui des Corteille de Vaurenard. Le losange est entouré de la cordelière de saint François d'Assise<sup>151</sup>, et l'ensemble est surmonté d'une couronne comtale à neuf perles.



Figure 23 : J. H. Fabisch, tympan de l'entrée latérale de la chapelle.

<sup>149</sup> Saint Jean débute son Évangile sur le Verbe, la parole, et donc la pensée divine. Il est ainsi celui qui prend de la hauteur et est souvent représenté par un aigle.

<sup>150</sup> Ambroise Tardieu, *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne, comprenant toute la noblesse qui a résidé ou qui réside dans cette province et la plupart des vieilles maisons de bourgeoisie qui ont possédé des fiefs ou qui ont droit d'armoiries, avec les noms des représentants actuels*, Moulins, imp. Desrosiers, 1884, p. 8.

<sup>151</sup> Voir § I.A.1- Un rendez-vous de chasse, p. 13.



Pour décorer la chapelle, T. Desjardins s'entoura d'artistes locaux. Parmi eux figure le sculpteur Fabisch<sup>152</sup>. L'artiste a créé le tympan de la porte d'accès latérale à la chapelle, donnant sur la cour. Dans la lignée de l'architecte, il montre ici son attrait pour l'art médiéval. En effet, il représente ici la Vierge en majesté<sup>153</sup> présentant son fils, sujet particulièrement répandu du XIIe au XIVe siècle. De la main droite, l'enfant bénit le monde. Dans l'imagerie romane, l'enfant est habituellement assis de façon assez statique sur les genoux de sa mère<sup>154</sup>, lui tournant le dos. Fabisch l'a représenté ici dans une position qui pourrait être celle d'un jeune enfant, la jambe droite relevée, sans doute pour lui conférer une attitude plus proche de celle du monde des hommes. Toutefois, pour souligner le caractère divin des personnages, deux anges entourent la mère et l'enfant.



Figure 24 : J. H. Fabisch, maître-autel de la chapelle.

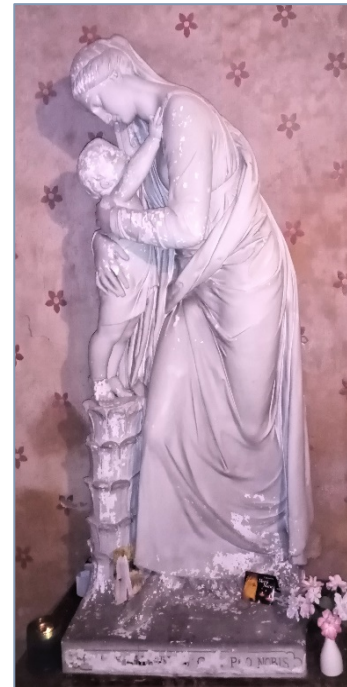


Figure 25 : D. Foyatier, Vierge à l'enfant.

Le haut-relief du maître-autel est également une œuvre de Fabisch. Il représente la descente de la croix, avec la sainte Vierge soutenant le corps de Jésus. Tous deux sont entourés de deux anges. Les quatre personnages sont surmontés des symboles des évangélistes : de

<sup>152</sup> Voir Annexe 21- Fabisch (Joseph-Hugues).

<sup>153</sup> La dévotion à la Vierge était particulièrement répandue durant le moyen-âge. La Vierge était représentée sur un trône, symbolisant son règne sur la terre.

<sup>154</sup> Voir les illustrations dans Hélène Leroy et Francis Debaisieux, *Vierges romanes, portraits croisés*. Beaumont, Debaisieux, 2009.

gauche à droite, le lion de saint Marc<sup>155</sup>, l'ange de saint Matthieu<sup>156</sup>, l'aigle de saint Jean, et le taureau de saint Luc<sup>157</sup>. Le fond de cette scène est orné de motifs floraux dorés.

Au fond de la chapelle se trouve une statue de l'artiste Denis Foyatier (1793 – 1863). Ce sculpteur de style néo-classique<sup>158</sup> fut notamment très remarqué par son *Spartacus*<sup>159</sup>. Sous le vocable de Mère Aimable, la Vierge et son enfant évoquent la maternité divine de Marie. Cette œuvre fut rachetée par Maurice de Longevialle en mars 1869 à l'abbé Tamain, curé de l'église N.D. des Marais de Villefranche, au prix de 200 francs. Cette statue fut en effet remplacée dans l'église par une autre, exécutée par J. H. Fabisch.

L'entrée principale de la chapelle était située latéralement, donnant sur la cour. Une autre entrée fut prévue par le fond de la chapelle, sous la voûte de l'ancienne entrée du château. Le tympan au-dessus de cette porte est orné des deux blasons Apchier et Corteille, surplombés à nouveau d'une couronne comtale. Afin de faciliter l'accès à la chapelle, une troisième entrée fut prévue par l'intérieur du château, donnant sur la tribune au-dessus de l'entrée principale. Sous la tribune est peinte une dédicace de la comtesse<sup>160</sup>. Le cartouche en latin mentionne le nom de l'architecte et la date de la bénédiction de la chapelle, mais précise également que la chapelle a été financée par la comtesse d'Apchier, et que ce lieu est dédié à la mémoire du comte d'Apchier. La chapelle fut bénie en 1848 par le Cardinal de Bonald.



Figure 26 : Tympan de la chapelle orné des armes des familles Corteille et d'Apchier.

<sup>155</sup> Marc est symbolisé par un lion, animal du désert, car il débute son évangile par la prédication de Jean-Baptiste dans le désert.

<sup>156</sup> Matthieu est symbolisé par un ange, car les premières pages de son évangile parlent des anges.

<sup>157</sup> Le taureau était l'animal sacrifié traditionnellement. Luc débute le récit de son évangile dans le temple de Jérusalem, lieu de sacrifices.

<sup>158</sup> Jacqueline Suttin, « Denis Foyatier, Heur et Malheur du sculpteur de la statue de Jeanne d'Arc à Orléans », *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, VIème série, tome II, 1993, p. 231.

<sup>159</sup> Denis Foyatier, *Spartacus*, marbre, H. : 2,12 m, L. : 0,63 m, Pr. : 0,97 m, 1830, musée du Louvre, salle 105.

<sup>160</sup> Voir Annexe 22 – Dédicace de la chapelle.

Durant les travaux de la chapelle, Antoinette-Catherine accueillit dans son château le baron de Richemont, un singulier personnage qui, s'il avait une adresse à Paris<sup>161</sup>, semble ne pas y avoir demeuré durant la période où il logea à Vaurenard.

### I.B.1.b – Le baron de Richemont, un usurpateur à Vaurenard ?

Au premier étage du château se trouvent les chambres. Le portrait du baron de Richemont orne la chambre éponyme. L'homme se prétendait être Louis XVII. Il fut hébergé à Vaurenard de 1847 à 1853 par la comtesse, qui pensait aider cet homme à retrouver une place digne de son rang. Sa véritable identité serait Henri Hébert ou Claude Perrin.

Louis-Charles de France, le vrai dauphin, fut arrêté avec la famille royale le 10 août 1792, et emprisonné à la Tour du Temple<sup>162</sup>. Il n'avait alors que sept ans. Deux ans après la mort de ses parents en 1793<sup>163</sup>, il serait mort de maladie le 8 juin 1795, à l'âge de 10 ans. Mais cette thèse officielle est contestée depuis le début du XIXe siècle. À la faveur des troubles politiques de cette période, vingt-cinq à trente individus se sont déclarés être les héritiers du trône de France<sup>164</sup>. Plusieurs d'entre eux s'étaient inspirés du roman *Le cimetière de la Madeleine*<sup>165</sup>, de Jean-Joseph Regnault-Warin. Le premier de ces prétendants au titre fut Jean-Marie Hervagault<sup>166</sup>, qui fut incarcéré pour cette escroquerie, tout comme Mathurin Bruneau<sup>167</sup> et le baron de Richemont. Le Prussien Karl-Wilhelm Naundorff, quant à lui, avait convaincu son entourage qu'il était le Dauphin, et revendiqua en 1836 sa part d'héritage au roi qui le fit expulser. Il se réfugia en Angleterre, puis en Hollande, et resta sans doute le plus célèbre de ces prétendants. Pour M. Wartelle, il ne fait aucun doute que le dauphin n'était pas mort enfant en

<sup>161</sup> Adresse mentionnée sur son acte de décès : Paris, rue de Condé, n° 12. AD, registre d'état civil de la commune de Gleizé, 1853, acte de décès n° 18, 3<sup>e</sup> feuille, 4E 1421.

<sup>162</sup> La prison de la tour du Temple, ancienne forteresse construite par les Templiers au XIII<sup>e</sup> siècle, fut transformée en prison. L'histoire de l'édifice est détaillée par Henri de Curzon dans son ouvrage *La maison du Temple de Paris, histoire et description avec deux planches*, Paris, Hachette, 1888. Après l'emprisonnement de la famille royale et la mort du dauphin Louis XVII, la tour du Temple devint un lieu de pèlerinage pour les royalistes et fut, pour cette raison, détruite en 1808, sur ordre de Napoléon.

<sup>163</sup> Louis XVI fut guillotiné le 21 janvier, et Marie-Antoinette d'Autriche le 16 octobre 1793.

<sup>164</sup> G. Lenôtre, « Louis XVII s'est-il évadé du Temple ? », *Historia*, N° des 110 ans d'Historia, 21/03/2019.

<sup>165</sup> Jean-Joseph Regnault-Warin, *Le cimetière de la Madeleine*, Paris, Nabu-Press, 2012 (1<sup>ère</sup> éd. en 4 vol., 1800). Dans son roman, l'auteur avait imaginé l'enlèvement du Dauphin dans la prison du Temple, organisé par le chef vendéen Charrette : des agents royalistes avaient apporté au Temple un orphelin, du même âge que Louis XVII, drogué et caché dans un cheval de bois. Ils avaient substitué le Dauphin à cet enfant, l'avaient sorti de prison et avaient tenté de l'envoyer en Amérique.

<sup>166</sup> J. M. Hervagault, condamné à deux reprises pour escroquerie, aurait découvert le roman de Regnault-Warin en prison, et s'en serait servi pour s'imaginer une nouvelle identité à l'issue de sa peine, en 1801.

<sup>167</sup> M. Bruneau se serait également inspiré du même ouvrage lorsqu'il était emprisonné en 1816, et fut lui aussi condamné deux ans plus tard pour usurpation de l'identité de Louis XVII.

prison, et que « Richemont était bel et bien le duc de Normandie, deuxième fils de Louis XVI »<sup>168</sup>. Richemont prétendait avoir été enlevé en 1794 à la prison du Temple grâce à un « cheval de carton » et remplacé par un autre enfant, puis envoyé en Amérique, puis, de retour en France, emprisonné en 1818 sur ordre de Louis XVIII qui souhaitait conserver son trône. Condamné pour complot contre la sûreté de l'État en 1834, il fut envoyé à la prison de Sainte-Pélagie. Il s'en évada l'année suivante et se réfugia à l'étranger, puis revint en France où il fut amnistié en 1840 comme tous les condamnés politiques<sup>169</sup>. Son principal adversaire, Naundorff, mourut en 1845. Richemont était ainsi le seul véritable prétendant à la filiation royale lorsqu'il s'installa à Vaurenard en 1847.

La décoration de sa chambre à Vaurenard est, au moins en partie, contemporaine de Richemont. Un médaillon représentant Henri IV orne le centre du trumeau de la cheminée. Sur la commode, est placé un buste du duc de Berry. Les murs sont décorés de plusieurs portraits du couple royal formé par Marie-Antoinette d'Autriche et Louis XVI, mais aussi de nombreux portraits du dauphin et du baron de Richemont. Comme pour attester de la véracité de son identité, deux gravures dans un même cadre représentent le baron et le dauphin.

C'est dans cette pièce que le baron de Richemont est décédé le 10 août 1853. Il existe un recueil de souvenirs apocryphes de la comtesse d'Apchier, intitulé *La vérité sur Louis XVII. Souvenirs inédits de la comtesse d'Apchier précédés d'une introduction sur Louis XVII*, dans lequel la comtesse affirme sa certitude que Richemont est bien Louis XVII<sup>170</sup>. Or, selon E. Lamure, ce recueil est « un tissu d'erreurs et d'inexactitudes »<sup>171</sup>. R. de Clavière va plus loin : « Jamais un mot de ces souvenirs n'a été écrit par la comtesse d'Apchier, dont M. de Bonnefon donne longuement un portrait ultra fantaisiste, de même que la description du cadre où il fait évoluer son existence au château de Vaurenard est non moins inexacte. »<sup>172</sup>.

<sup>168</sup> Michel Wartelle, *Louis XVII ou le secret du roi*, Boucherville (Québec), Mortagne, 1990.

<sup>169</sup> Ordonnance royale du 27 avril 1840.

<sup>170</sup> Catherine d'Apchier, *La vérité sur Louis XVII. Souvenirs inédits de la comtesse d'Apchier précédés d'une introduction sur Louis XVII par Jean de Bonnefon*, Paris, Dorbon aîné, 1912, p. 50.

<sup>171</sup> Elisabeth Lamure, *A la recherche de Gleizé*, *op. cit.*, p. 124.

<sup>172</sup> Raoul de Clavière, « Le château de Vaurenard », *op. cit.*, p. 4.



Figure 27 : Anonyme, Portrait de Marie-Antoinette, huile sur toile, env. 20 cm x 21 cm.



Figure 28 : Anonyme, Portrait de Louis XVI, huile sur toile, env. 20 cm x 21 cm.



Figure 28 : Portrait du baron de Richemont et portrait du Dauphin, gravures, env. 30 cm x 18 cm.

Au cœur du cimetière de Gleizé, la comtesse avait fait édifier une chapelle, le plus imposant édifice du site, abritant les caveaux des familles Corteille et Falcon de Longevialle<sup>173</sup>. La tombe du baron de Richemont est accolée à cette chapelle, sur le côté gauche. Sa pierre tombale est fixée au mur. La dépouille du baron n'a donc pas été intégrée au caveau familial, mais y est au plus proche. La comtesse d'Apchier, sans doute convaincue de son identité, fit graver :

*Ci-gît Louis Charles de France  
Fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette  
Né à Versailles le 17 mars 1785  
Mort à Gleizé le 10 août 1853*

<sup>173</sup> Voir Annexe 23- La chapelle du cimetière de Gleizé.



Un jugement du tribunal de Villefranche le 12 septembre 1859 ordonna une rectification, notée le jour-même en marge de l'acte de décès<sup>174</sup>. Une deuxième pierre tombale fut scellée sur la précédente. Cette seconde pierre ne mentionne aucun nom, et fut gravée d'une pensée retrouvée dans les notes de Richemont<sup>175</sup> :

1785  
*Nul ne dira sur ma tombe  
 Pauvre Louis que tu fus à plaindre*  
 1853  
*Priez Dieu pour lui.*

En 1990, un évènement médiatisé se déroula dans le cimetière, autour de Michel Wartelle, lors de la sortie de son livre *Louis XVII ou le secret du roi*. Entouré notamment de représentants du *Cercle survivantiste de Richemont*<sup>176</sup>, la pierre tombale fut déscellée, révélant la pierre initiale. Les deux pierres sont depuis côte à côte.



Figure 30 : Les deux pierres tombales du baron de Richemont. À droite, celle de 1853, à gauche, celle de 1785.

<sup>174</sup> « Par jugement de ce tribunal en date du douze courant, il a été ordonné que l'acte ci-contre est rectifié en ce sens que c'est à tort qu'il constate le décès de Louis Charles de France tandis qu'il devait se borner à constater le décès d'un inconnu se disant Baron de Richemont. Villefranche, le 12 sept. 1859. » Registre d'état civil de la commune de Gleizé, 1853, acte de décès n° 18, 3<sup>e</sup> feuille, AD, 4E 1421.

<sup>175</sup> Jean-Claude Autruc-Laurençon, *Louis XVII est-il mort en Auvergne ? Hypothèse d'un complot maçonnique*, Paris, Société des écrivains, 2012, p. 20.

<sup>176</sup> Les sympathisants de cette thèse communiquent sur un blog, <http://cerclerderichemont.centerblog.net/>, dernière consultation le 16/05/20.



Des tests génétiques ont prouvé en 1998<sup>177</sup> que Naundorff n'avait aucun lien avec la famille royale. En 2000, la polémique sur Louis XVII aurait dû prendre fin avec la démonstration historique et scientifique de P. Delorme<sup>178</sup>. En effet, des analyses ADN du cœur momifié du Dauphin, comparées à celles de sa mère, ont révélé une filiation directe : l'enfant décédé au Temple était donc bien Louis XVII. Mais si le cœur analysé est bien celui du fils de Louis XVI, certains<sup>179</sup> mettent encore en doute le fait que ce soit celui de Louis XVII : il pourrait s'agir de celui de son frère. Il semble que seuls des tests de l'ADN de Richemont comparés à ceux de sa supposée mère pourraient clore la controverse sur ce personnage, sans toutefois mettre fin à la thèse survivantiste...

### I.B.1.c- Maurice Falcon de Longevialle, héritier de la comtesse d'Apchier

Lorsqu'elle fit édifier la chapelle, la comtesse d'Apchier avait l'intention de léguer son domaine au Cardinal de Bonald, « pour en faire une résidence d'été pour les archevêques de Lyon »<sup>180</sup>. À sa mort en 1861, Antoinette-Catherine d'Apchier légua finalement, dans son testament olographe<sup>181</sup> du 6 septembre 1855, le domaine de Vaurenard à son neveu Maurice Falcon de Longevialle (1812-1889). Elle ne l'avait pas averti de ses intentions, et sembla prévenir toute contestation de son testament en ajoutant un message à l'attention de Maurice : « vous-même, cher enfant, êtes encore bien plus étonné, vous n'y auriez jamais pensé, et même, si cette pensée avait surgi dans votre cerveau, vous en auriez été effrayé et vous vous seriez enfui au plus vite. Vous n'avez jamais laissé échapper un seul mot qui témoignât que vous trouviez Vaurenard agréable à visiter et qu'il vous plaisait. Mais à moi qui ne dois rien à personne, qui n'ai de conseils à prendre de personne, à qui le jugement des hommes n'importe guère, [...], je veux et je regarde comme un devoir de vous donner un témoignage de mon affection et de ma reconnaissance »<sup>182</sup>. Maurice était le fils de Marie-Thérèse-Henriette, la sœur du comte d'Apchier, et d'Antoine Falcon de Longevialle.

<sup>177</sup> Tests d'ADN mitochondrial pratiqués par les généticiens de l'Université de Nantes.

<sup>178</sup> Philippe Delorme, *Louis XVII, la vérité : sa mort au Temple confirmée par la science*, Paris, Pygmalion, 2000.

<sup>179</sup> La propriétaire actuelle, C. de Corbiac, atteste avoir reçu en 2016 une équipe de chercheurs canadiens qui poursuivent leur travail sur ce sujet.

<sup>180</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, notes manuscrites, 1945, p. 17.

<sup>181</sup> Un testament olographe est rédigé directement de la main de l'auteur, nommé *testateur*. Il doit être suffisamment précis pour ne pas prêter à confusion. Le testament de la comtesse d'Apchier comporte six pages manuscrites, détaillant tous ses biens et leurs légataires.

<sup>182</sup> *Testament de Mme la comtesse d'Apchier*, 1855, p. 3, AV, fonds Corteille, VII° degré, n°27.

Maurice épousa en 1861 Marie Gamet de Saint-Germain. Après une fausse-couche en 1863<sup>183</sup>, Marie mit au monde Louis le 20 mai 1866 à Vaurenard. Elle décéda neuf jours plus tard, laissant son époux, âgé de cinquante-huit ans, en charge d'un nourrisson. Maurice n'apporta que peu de modifications à Vaurenard. Seul le grand salon fut réaménagé aux environs de 1865. Une cheminée, sculptée du blason Corteille - Longevialle, prit place dans cette vaste pièce. En effet, Maurice décida de réunir les armoiries des deux familles Corteille et Falcon de Longevialle en un seul blason, qu'il rehaussa de la couronne comtale issue de la famille d'Apchier. La pièce fut meublée d'éléments de style Louis XVI. Parmi le mobilier de cette pièce, citons un paravent Louis XIV composé de tissus peints, ainsi qu'un ensemble composé d'une commode et d'une table, toutes deux marquetées de différentes essences de bois et de fleurs en ivoire<sup>184</sup>. Le côté opposé du salon est organisé autour d'un piano-forte<sup>185</sup> de la fin du XVIIIe siècle.



Figure 31 : D'azur à une bande ondulée d'or, chargée de trois tourteaux de sable, qui est Corteille de Vaurenard.



Figure 32 : D'azur au faucon d'or, qui est Falcon de Longevialle.



Figure 33 : D'azur au faucon d'or, d'un chef d'azur à une bande ondulée d'or, chargée de trois tourteaux de sable.

Engagé politiquement du côté des légitimistes<sup>186</sup>, Maurice dirigea<sup>187</sup> le journal lyonnais *L'Union des provinces et le Réparateur*<sup>188</sup>. Il était rentier, et occupa la mairie de Gleizé de 1865

<sup>183</sup> Marie-Jeanne Falcon de Longevialle, *Louis Falcon de Longevialle – 1866-1936, Notes intimes recueillies par leur mère pour ses enfants*, Mâcon, Protat frères, p.5.

<sup>184</sup> Ensemble de la fin du XVIIIe siècle selon les propriétaires.

<sup>185</sup> Les piano-fortes, issus de la technologie des clavecins, sont la première forme des pianos.

<sup>186</sup> Les légitimistes, favorables au rétablissement de la royauté, étaient partisans de la branche aînée des Capétiens, et soutenaient Charles X. Ils étaient opposés aux bonapartistes, ainsi qu'aux orléanistes, partisans de la maison d'Orléans et du régime de la Monarchie de Juillet.

<sup>187</sup> Jacques de Longevialle, *Informations généalogiques et historiques sur les Falcon de Longevialle*, 1938, p. 115.

<sup>188</sup> La revue légitimiste qui imprima de 1833 à 1844 fut supprimée par le gouvernement de Juillet.

à 1868. À partir de 1869<sup>189</sup>, il fut nommé, par le préfet, président de la société de secours mutuel de Gleizé<sup>190</sup>. Joséphine, la sœur célibataire de Maurice, s'installa à Vaurenard afin de « reporter sur l'enfant et le père le dévouement qu'elle avait consacré jusqu'à leur mort à sa mère d'abord, à un frère célibataire ensuite »<sup>191</sup>. Jusqu'en 1889, Louis fut donc éduqué par sa tante, aux côtés de son père. C'est à cette date que Maurice mourut, suivi en 1891 par sa sœur.

Âgé de vingt-trois ans, Louis (1866-1936) se retrouva ainsi le nouveau châtelain. En 1892, il épousa Marie de Jerphanion ; le couple s'installa à Vaurenard l'année suivante.

### **I.B.2 – L'entrée progressive dans le XXe siècle avec la famille Falcon de Longevialle**

L'arrivée du couple formé par Louis et Marie de Longevialle marqua le début de durables travaux de transformation du domaine, tant dans l'agencement intérieur du château que dans le parc qui l'entoure.

#### **I.B.2.a – Louis de Longevialle et son cabinet de travail**

« Dès qu'il fut marié, Louis de Longevialle songea à restaurer cette habitation [...]. Très sagement, il mûrit pendant quelques années sa détermination, étudia avec soin les constructions de la même époque »<sup>192</sup>.



Figure 34 : Plafond du cabinet de travail, aux décors inspirés du parlement de Dombes.

<sup>189</sup> Académie de Villefranche et du Beaujolais, *Villefranche sur Saône, 1853-2005, 150 de vie caladoise*, Villefranche, imp. caladoise, 2007, p. 63.

<sup>190</sup> Les mutuelles connurent un développement rapide dans la région lyonnaise, sous l'impulsion notamment des mouvements d'insurrection des canuts dans les années 1830.

<sup>191</sup> Jacques de Longevialle, *Informations généalogiques*, op. cit., p. 115.

<sup>192</sup> Marie-Jeanne Falcon de Longevialle, *Louis Falcon de Longevialle – 1866-1936*, op. cit., p.12.

Le premier des aménagements qu’apporta Louis à Vaurenard fut, en 1896, la transformation de la chambre de la comtesse d’Apchier en cabinet de travail. Une vaste cheminée fut installée. Les plafonds à la française furent ornés de peintures inspirées de celles de la grande salle du parlement des Dombes à Trévoux<sup>193</sup>. Les murs furent habillés de boiseries en chêne, et ornés de tapisseries des Flandres « tirées des armoires du grenier »<sup>194</sup>, des portraits du duc du Maine<sup>195</sup> et de Madame de Montespan<sup>196</sup>.

Attendant au cabinet de travail, une petite pièce fut aménagée pour recevoir les archives familiales. Par métonymie, le charrier a donné son nom à la pièce qui le contient, et c’est ainsi que les propriétaires actuels nomment la salle.



Figure 35 : Peintures murales sur les murs du charrier.



Figure 36 : Fresque du centre de la pièce, sous la voûte.

Cette pièce a été voulue par Louis de Longevialle comme un véritable symbole de la famille. Les murs sont entièrement peints de motifs alternant le chiffre FL (pour Falcon de Longevialle) et un faucon, symbole des Falcon. Le centre du plafond voûté a été orné du même chiffre FL et d’ailes d’oiseau faisant référence au faucon, le tout ceint de la cordelière de saint François<sup>197</sup>. Louis avait manifestement conscience de la valeur patrimoniale de l’importante collection documentaire qui constitue le charrier<sup>198</sup>. Le fonds abrite les archives familiales, ainsi que celles « que lui céda son cousin de Luzancay, lorsqu’il vendit le domaine de Hautvillars, autrefois propriété des Apchier »<sup>199</sup>. Certains documents datent du XIIe siècle, mais une majorité se situe aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Au plafond de la pièce, quatre

<sup>193</sup> Actuel palais de justice de Trévoux (Ain).

<sup>194</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, op. cit., p.23.

<sup>195</sup> Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, prince souverain de Dombes, fils légitimé de Louis XIV (1670-1736).

<sup>196</sup> Françoise Athénaïs de Rochechouart de Mortemart (1640-1707), maîtresse de Louis XIV, mère de Louis-Auguste de Bourbon.

<sup>197</sup> Voir § I.A.1- Un rendez-vous de chasse, p. 13.

<sup>198</sup> Voir Annexe 2- Le charrier – Analyses des liasses (extrait).

<sup>199</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, op. cit., p.23.

cartouches contiennent des citations bibliques. Louis marquait ainsi son attachement à la religion catholique, mais également aux valeurs relatives à la mémoire et à sa transmission.



Figure 37 : Plafond du chartrier, cartouche sud.

*In antiquis est sapientia* (Job, XII, 12), traduit par *La sagesse est dans les vieillards*<sup>200</sup>.



Figure 38 : Plafond du chartrier, cartouche ouest.

*Memento quae ante te fuerunt* (Ecclésiaste, XLI, 5), traduit par *Souvenez-vous de ceux qui ont été avant vous*<sup>201</sup>.



Figure 39 : Plafond du chartrier, cartouche nord.

*Traditionem vestram servetis* est un extrait du verset *Et dicebat illis : Bene irritum facitis praeceptum Dei, ut traditionem vestram servetis* (Marc, VII, 9), qui peut être traduit *Il leur dit encore : Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu pour garder vos traditions*<sup>202</sup>.



Figure 40 : Plafond du chartrier, cartouche est.

*Diligenter investiga patrum memoriam*, dont le verset complet est (*Interroga enim generationem pristinam et diligenter investiga patrum memoriam* (Job, VIII, 8) (*Enquiers-toi des générations précédentes,*) et applique-toi à t'informer soigneusement de leurs pères<sup>203</sup>.

<sup>200</sup> « Traduction Job, XII, 12 », <https://sainte bible.com/mar/job/12.htm>, BibleHub.com, <https://biblehub.com/>, 2018, dernière consultation le 28/03/20.

<sup>201</sup> Augustin Calmet, *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Tome 5, Emery, Paris, 1726, p. 502.

<sup>202</sup> « Traduction Marc VII, 9 », <https://sainte bible.com/mark/7-9.htm>, BibleHub.com, <https://biblehub.com/>, 2018, dernière consultation le 28/03/20.

<sup>203</sup> « Traduction Job VIII, 8 », <https://sainte bible.com/mar/job/8.htm>, BibleHub.com, <https://biblehub.com/>, 2018, dernière consultation le 28/03/20.



Deux fenêtres, aujourd'hui condamnées, éclairaient la pièce. Elles sont agrémentées de vitraux représentant les armoiries des différentes familles propriétaires du domaine de Vaurenard.



Figure 41 : Chartrier, vitraux des deux fenêtres nord et est.

Détail des armoiries représentées :

Fenêtre nord :

- En haut à gauche : armoiries composées des armes des sires de Beaujeu et de celles de Pierre de Beaujeu (famille Bourbon)
- En haut à droite : du Crozet, seigneur de Montmelas
- En bas à gauche : La Bessée
- En bas à droite : de Gaspard de St-Amour, seigneur de Fontcrenne

Fenêtre est :

- En haut à gauche : du Sauzay, seigneur d'Amplepuis
- En haut à droite : Corteille de Vaurenard
- En bas à gauche : Aphier de Vabres & Corteille
- En bas à droite : Corteille & Falcon de Longevialle

Des armoires « de chêne, dessinées par Steyert, dans le style des belles boiseries lyonnaises du XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>204</sup> remplissent le mur sud. André Steyert (1830-1904) était un historien<sup>205</sup> lyonnais spécialiste de l'héraldique. Il était toutefois plus connu comme dessinateur des planches illustrant ses propos, tels que son *Armorial du Lyonnais*<sup>206</sup> ou son ouvrage sur les costumes militaires<sup>207</sup> que pour la conception de mobilier.

Mais Louis de Longevialle souhaitait réhabiliter entièrement le château, afin de pouvoir accueillir une famille nombreuse. Le couple avait déjà six enfants à la fin de ce siècle. Contre le mur nord du château, il fit installer une terrasse pour desservir les chambres, en remplacement du toit de tuiles. Le premier étage était occupé par une vaste salle de billard, et l'étage supérieur, bas de plafond, n'était alors utilisé que comme grenier. Louis fit appel à deux frères architectes lyonnais, Paul et Marcel Montclos, spécialistes de l'architecture du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### I.B.2.b – Avec un nouveau siècle, le début de grands travaux

Les architectes apportèrent les plans de leur proposition aux propriétaires, leur demandant de « ne les étudier qu'après leur départ »<sup>208</sup>, et donnant rendez-vous au couple huit jours plus tard. Le projet bouleversait complètement la distribution des pièces, avec notamment le déplacement de l'escalier et la création d'un niveau supplémentaire. La réaction du couple est narrée dans le récit de Maurice de Longevialle. Ses parents refusèrent tout d'abord ces changements « inutiles et superflus »<sup>209</sup>, avant d'être finalement « complètement conquis » par le projet. La stratégie des architectes s'avéra donc payante. Le premier mai 1900 débutèrent de nombreux travaux.

<sup>204</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, op. cit., p.23.

<sup>205</sup> Sa qualité d'historien était toutefois contestée. Reinach Salomon, dans son « rapport fait au nom de la Commission des Antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1900, publié dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 44<sup>e</sup> année, N° 4, 1900, p. 373, reproche à Steyert, dans les trois premiers tomes de son *Histoire de Lyon* « la suppression de toute espèce de références », ainsi que « d'apporter dans l'appréciation d'événements lointains une passion étrangement violente et qui convient mal à la sérénité de l'histoire ». Le quatrième et dernier tome de l'*Histoire de Lyon*, portant sur la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ne fut publié qu'en 1939, à Montbrison et non à Lyon.

<sup>206</sup> André Steyert, *Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Lyon, A. Brun, 1860.

<sup>207</sup> André Steyert, *Aperçu sur les variations du costume militaire dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Paris, L. Perrin, 1857.

<sup>208</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, op. cit., p. 25.

<sup>209</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, op. cit., p.26.



Les modifications débutèrent avec la toiture qui était à refaire entièrement. Louis fit surélever le deuxième étage d'un mètre, pour rendre le grenier habitable. La charpente fut totalement refaite, à partir « d'un bois de pins fort ancien qu'il possédait en Lozère, estimant que ce matériau serait le souvenir d'un pays qu'il aimait, et défierait le temps par sa durée reconnue »<sup>210</sup>. Les murs surélevés furent ornés d'une corniche de pierre. Les corniches des tours est, donnant sur le jardin, se retrouvèrent ainsi au même niveau que celles des façades<sup>211</sup>. Un balcon fut ajouté à cette façade, orné d'une rambarde en fer forgé au chiffre FL<sup>212</sup>. L'écu du fronton, orné du blason des Corteille, fut refait. Côté cour, les tours furent surélevées, devenant ainsi plus visibles depuis le jardin. Un blason en pierre, représentant le faucon de la famille Falcon de Longevialle, prit place au centre d'un fronton rectangulaire, en haut de la façade.

À l'intérieur, les pièces du rez-de-chaussée furent redistribuées<sup>213</sup>. Le *petit salon*, ou *salon bleu*, fut orné en 1902 de boiseries du XVIIIe siècle provenant du salon de Mr Chastaing à Lyon<sup>214</sup>, achetées pour 750 francs<sup>215</sup>. L'ajustement de ces boiseries fut effectué par M. Bacot, de Fleurie<sup>216</sup>. Une tapisserie des Flandres du XVIIe siècle prit place sur un des murs. La décoration des autres murs est composée des portraits des enfants de Louis de Longevialle, dont celui de son fils aîné Maurice, héritier de Vaurenard. À côté de la cheminée, une miniature,



Figure 42 : R. Damian, Portrait de Maurice de Longevialle, encres et pastel, env. 32 cm x 40 cm, 1899.

<sup>210</sup> Marie-Jeanne Falcon de Longevialle, *Louis Falcon de Longevialle – 1866-1936*, op. cit., p.13.

<sup>211</sup> Voir Annexe 24- Les travaux extérieurs du château.

<sup>212</sup> Pour *Falcon de Longevialle*.

<sup>213</sup> Voir Annexe 25– Distribution des pièces et aménagements.

<sup>214</sup> Appartement sis 13 rue François Dauphin à Lyon, appartenant à la société de Saint Bonaventure. L'achat des boiseries a eu lieu avant la destruction de l'immeuble.

<sup>215</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, op. cit., p. 28.

<sup>216</sup> *Ibid.* Facture d'un montant de 1215 francs, correspondant à de nouveaux dessus de porte pour le *salon bleu*, à ceux de la salle à manger, et à l'installation des toutes les boiseries, y compris celles de *la chambre du baron*.

objet « séditieux », représente au premier regard un saule pleureur. Les contours des branches révèlent les profils Louis XVI, de Marie-Antoinette et du Dauphin.

La salle à manger fut ornée sur tous ses murs de toiles peintes du XVIIIe siècle. Comme bon nombre d'éléments de décors et de meubles, ces peintures à l'huile avaient été retrouvées dans les greniers. Les bustes représentés sur les toiles ne sont pas identifiés, l'origine de ces peintures étant inconnue. Selon les propriétaires actuels, il s'agirait d'éléments cachés durant la Révolution en vue de sauvegarde, mais aucun élément n'indique s'ils étaient déjà dans le château auparavant. Les boiseries qui enchâssent ces toiles sont de style Louis XVI, de même que le mobilier de la pièce.

Un nouvel escalier en pierres prit la place de l'ancienne salle à manger, ouvrant sur un vaste vestibule. Cette nouvelle pièce, très lumineuse grâce à deux fenêtres et une double porte-fenêtre, et dont la cage d'escalier ouverte accroît les volumes, lui confère son statut de centre de la maison. Le mobilier de cette pièce fut composé d'un cabinet Louis XIV, de fauteuils de style régence, d'une console Napoléon III et d'une console Louis XV. L'élément le plus remarquable est une chaise à porteurs du XVIIIe siècle, aux armes CV pour Corteille de Vaurenard. Transformé en vitrine, ce meuble présente des miniatures aux effigies de différents membres de la famille Corteille.



Figure 43 : Chaise à porteur, XVIIIe siècle, vestibule.

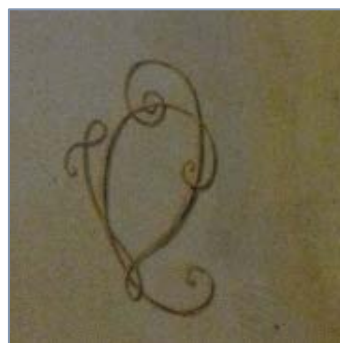


Figure 44 : Sur les côtés de la chaise à porteur, les armes CV entrelacées.

Un arbre armorial consulaire de la ville de Lyon<sup>217</sup>, remarquable par ses dimensions<sup>218</sup>, prit place sur le mur de la première partie de l'escalier. Trois peintures furent exposées de

<sup>217</sup> Voir Annexe 26- Arbre armorial consulaire de la ville de Lyon.

<sup>218</sup> Dessins rehaussé de couleurs, papier collé sur toile, environ 150 cm X 280 cm.

grandes dimensions <sup>219</sup> dans la partie supérieure de la cage d'escalier. Datées de la fin du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup>, ces peintures sur papier collé sur toile sont inspirées des œuvres de Charles Le Brun :

- *La famille de Darius au pied d'Alexandre*<sup>220</sup>, dit *La tente de Darius*, représente la mère de Darius qui implore sa clémence à Alexandre, vainqueur de son fils à la bataille d'Issos.
- *Le passage du Granique*<sup>221</sup> montre les Grecs franchissant le Granique.
- *L'entrée d'Alexandre le Grand à Babylone*<sup>222</sup> représente l'entrée triomphale du vainqueur, sur un char tiré par deux éléphants.

Au premier étage, un vestibule fut créé, donnant sur le nouveau balcon de la façade est, et ouvrant sur un autre escalier, en chêne, desservant le deuxième étage. Deux *verdures*<sup>223</sup>, tapisseries d'Audenarde datant du XVII<sup>e</sup> siècle, se font face. Les chambres de cet étage ne furent pas modifiées. La chambre *Louis XVI* est aujourd'hui encore ornée de son papier peint d'origine. Seule la *chambre du baron* accueillit de nouveaux éléments, avec la pose des œils de bœuf qui avaient été achetés avec les boiseries destinées au *salon bleu* et qui étaient inutilisables dans cette pièce.

Toutes les nouvelles chambres du deuxième étage furent meublées et décorées avec les éléments qui étaient jusqu'alors entreposés dans les greniers ou les dépendances. Les nombreux meubles anciens, « sous-estimés durant la Restauration, avaient été relégués dans les chambres des domestiques, les greniers, voir même les écuries »<sup>224</sup>.

En 1903 débuta le chantier du chauffage : un chauffage central à vapeur<sup>225</sup> fut installé dans les couloirs, afin d'ajouter au confort prodigué par l'installation des cheminées dans toutes les chambres. L'eau froide et chaude fut amenée au premier et au deuxième étage. Les frères de Montclos travaillèrent durant trois ans à Vaurenard, pour une facture de 100 000 francs<sup>226</sup>.

<sup>219</sup> Env. 4 m x 2,20 m.

<sup>220</sup> C. Le Brun peint cette toile en 1660 pour Louis XIV. Elle est installée dans le *Salon de Mars* au château de Versailles. Cette œuvre lui valut sa nomination de Premier peintre du roi en 1664.

<sup>221</sup> Peint en 1665, actuellement au musée du Louvre, salle 914.

<sup>222</sup> Peint en 1665, actuellement au musée du Louvre, salle 914.

<sup>223</sup> Les *verdures*, tapisseries typiques des manufactures d'Audenarde, étaient composées de décors végétaux associés à quelques animaux, sans personnage. La ville d'Audenarde était un des centres de tapisserie les plus importants de Flandres. Elle connût son apogée aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

<sup>224</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, op. cit., p.29.

<sup>225</sup> Selon les propriétaires actuels, ce système de chauffage ne fonctionna quasiment jamais.

<sup>226</sup> Montant estimé par M. de Longevialle. Toutefois, seuls quelques *Mémoires de travaux* sont accessibles aux AV (fonds non classé), concernant notamment la zinguerie, la couverture et les façades.

Pour assurer la longévité de sa demeure, Louis de Longevialle fit apposer en haut de l'escalier une plaque de marbre<sup>227</sup> rappelant les grandes étapes de l'histoire de Vaurenard. Il prit soin de faire graver le texte de cette plaque en latin, marquant ainsi son érudition et son attachement à la tradition. Il cite ainsi trois des propriétaires qui ont apporté des modifications importantes au domaine : François-Gabriel Corteille, Antoinette-Catherine Corteille, et son père Maurice Falcon de Longevialle. Puis il s'inclut, avec sa femme, dans la lignée de ces châtelains qui ont marqué Vaurenard, inscrivant ainsi sa fierté de savoir que le château serait, grâce à lui, transformé durablement.

Durant les travaux, Louis et sa famille passèrent plusieurs séjours en Lozère. En 1902, notamment, il partit avec sa femme Marie et ses cinq enfants pour Aumont, où les religieuses qui dirigeaient l'école libre de filles dont il était propriétaire devaient être expulsées, suite aux lois de 1901. Venu défendre les Sœurs de la Présentation contre le sous-préfet et ses gendarmes, Louis fut finalement arrêté puis condamné à deux jours de prison<sup>228</sup>. Il fut par la suite élu au Conseil général<sup>229</sup> de la Lozère, où il siégea durant vingt-cinq ans, dont quatre ans à la présidence (1930-1934).

Louis de Longevialle souhaita parachever en 1912 la restauration de son domaine avec les extérieurs, et plus précisément le côté est du château. Les allées du jardin à l'anglaise étaient jusqu'alors étroites et étouffées par les nombreux arbres. Ce travail fut confié à l'architecte paysagiste Joseph Linossier (1864-1930). L'horticulteur qui avait repris l'entreprise paternelle, remporta « des médailles d'or aux concours régionaux et nationaux d'horticulture entre 1894 et 1914 »<sup>230</sup>. Son activité d'architecte-paysagiste lui permit de réaliser plusieurs parcs paysagers « mixtes ». Les allées sinueuses permettent de faire le lien entre la partie « à la française », géométrique, très structurée devant le bâtiment, et le jardin paysagé, plus libre.

À Vaurenard, Linossier recrée ainsi toute la partie est du parc, dans l'alignement de la façade du château. Seules quelques allées sont tracées à travers les pelouses dans la partie ouest, menant au bois. À l'instar de l'ensemble de l'édifice, recomposé à l'image des châteaux du

<sup>227</sup> Voir Annexe 27- Plaque de marbre apposée au premier étage.

<sup>228</sup> Marie-Jeanne Falcon de Longevialle, *Louis Falcon de Longevialle – 1866-1936, op. cit.*, pp. 16-22.

<sup>229</sup> Nommé *Conseil départemental* depuis 2015.

<sup>230</sup> « La villa Berliet avenue Esquirol », catalogue d'exposition, 2012, <https://www.fondationberliet.org/wp-content/uploads/2014/09/expo-2012-villa-berliet.pdf>, Fondation Berliet, <https://www.fondationberliet.org/la-fondation/>, dernière consultation le 17/05/20.

XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>231</sup>, la proximité immédiate du bâtiment fut aménagée comme les parcs des châteaux classiques de Vaux-le-Vicomte ou de Versailles : axes de symétrie, miroir d'eau, massifs de fleurs, sculptures végétales de buis ou d'ifs, etc.

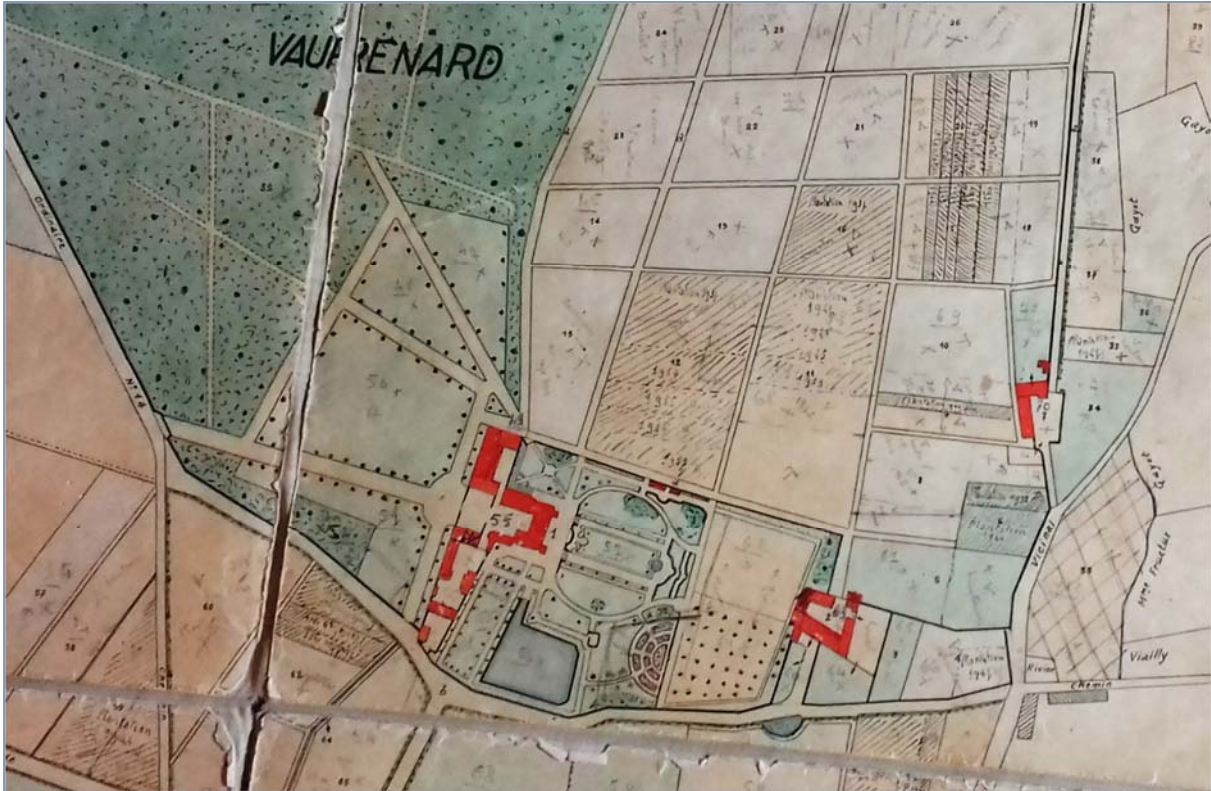


Figure 45 : Plan (détail) de J. Curis, géomètre, papier sur toile, établi d'après le plan cadastral, 1936, AV.

Toutefois, Linossier n'ajouta pas de fabrique, comme ce fut souvent le cas dans les jardins classiques, pour ponctuer la déambulation des visiteurs. Une vaste terrasse fut installée, afin de faire le lien entre le jardin et le bâtiment. Une large pelouse permit une vue dégagée depuis l'est sur la façade, avec à ses extrémités un parterre de buis côté habitat, et un bassin côté est. Ce bassin circulaire, bien que de modeste taille, offrit ainsi au promeneur un miroir d'eau sur lequel le château se reflétait. Une charmille accueillit deux bustes représentant l'empereur Constantin et sainte Hélène, « acquis à la vente d'une propriété des environs de Lyon »<sup>232</sup>. Une roseraie fut plantée au sud. Selon Maurice de Longevialle<sup>233</sup>, la fin des aménagements prévus, l'ajout de bancs notamment, ne put être réalisée à cause du début de la Grande guerre. Depuis 2007, « le parc y compris son réseau hydraulique, les vases, bancs et

<sup>231</sup> Voir Annexe 28- Fiche de lecture Goulty (Sheena Mackellar), *Heritage gardens*, Londres, Routledge, 2005 (1<sup>ère</sup> édition en 1993).

<sup>232</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, op. cit., p.31.

<sup>233</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, op. cit., p.32.



bustes sculptés, les grilles »<sup>234</sup> sont inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, au même titre que le château.



Figure 46 : J. Linossier, Propriété de M. de Longevialle, dessin, 1912, AV.

<sup>234</sup> Notice d'inscription MH, <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA69000036>, inscription 2007, dernière consultation le 27/12/2019.



Figure 47 : Le miroir d'eau – Photo Denis Laveur, Jacquemont (Guy), *Art de vivre à la française en Beaujolais*, Paris, Chêne, 2013, p. 78.

L'érudition tout comme le dévouement de Louis de Longevialle à de nombreuses formations caritatives, culturelles ou religieuses fut reconnu de ses pairs. Il appartenait depuis sa fondation en 1900 à la Société des sciences, arts et belles-lettres du Beaujolais, dont il fut élu président en 1927. Il fut élu la même année à l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon, et fut président en 1933 de sa *classe des lettres*. Membre de la Société des bibliophiles lyonnais, du Cercle La Fontaine, ainsi que des Conférences Saint-Vincent de Paul, il entra en 1893 dans l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers<sup>235</sup>, visitant les différents cercles et proposant des conférences jusqu'à la fin de sa vie. Il fut également à la tête, à partir de 1929, de la Société d'études historiques et littéraires fondée par Lucien Brun en 1902, ayant pour but « de faire entendre chaque hiver, à un public choisi et cultivé, un certain nombre de conférences destinées à maintenir et développer les traditions religieuses, monarchiques et sociales qui étaient celles de ses fondateurs »<sup>236</sup>. Louis de Longevialle, attaché aux traditions familiales aristocratiques, fut nommé président du comité royaliste du Beaujolais<sup>237</sup>. Il fut également à partir de 1913 administrateur<sup>238</sup> du collège jésuite de Mongré, dans lequel il avait étudié étant enfant. Durant la Grande guerre, Louis participa à l'administration de l'hôpital auxiliaire numéro 7 de la Croix Rouge installé dans ce même collège<sup>239</sup>. Il se chargeait notamment des enregistrements des entrées et sorties des blessés<sup>240</sup>. Maurice, son fils aîné, s'engagea dès

<sup>235</sup> Créée en 1871 par Albert de Mun, l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, ou *cercles ouvriers*, rassemblait une élite d'intellectuels et de militaires légitimistes qui souhaitaient rechristianiser le monde ouvrier.

<sup>236</sup> Marie-Jeanne Falcon de Longevialle, *Louis Falcon de Longevialle – 1866-1936*, *op. cit.*, p.31

<sup>237</sup> Marie-Jeanne Falcon de Longevialle, *Louis Falcon de Longevialle – 1866-1936*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>238</sup> *Nouvelles de Mongré*, XV<sup>e</sup> années, n°3, Lyon, Besacrier, 1936, p. 163.

<sup>239</sup> Médailles et diplômes de L. de Longevialle, AV, fonds Falcon de Longevialle n° X.

<sup>240</sup> Le premier de ces registres d'état civil est conservé au Service de l'architecture et du patrimoine de Villefranche. *Registres d'état civil - Lieux et dates des blessures*, fonds de Longevialle, coll. ville de Villefranche.



septembre 1914 dans l'armée, avant même d'être appelé. Il s'était effectivement « porté volontaire au 7<sup>ème</sup> Cuirassiers le 17 septembre 1914, passé dans l'Infanterie sur sa demande en 1916, [...] démobilisé le 15 novembre 1919, Croix de guerre, puis chevalier de la Légion d'honneur »<sup>241</sup>. Son deuxième fils, Alban, s'engagea également en 1915. Les deux frères retrouvèrent leur famille à Vaurenard le 25 décembre 1915, et entendirent la messe de minuit au collège de Mongré<sup>242</sup>. Alban trouva la mort à Verdun le 25 février 1916. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1916, Louis était administrateur-adjoint de l'hôpital A7<sup>243</sup>. Il se chargeait également de l'approvisionnement en vin de l'hôpital, « vin presque toujours offert par les propriétaires du Beaujolais, grâce à une quête faite dans ce but par M. Louis de Longevialle »<sup>244</sup>. Il fut décoré d'une palme d'argent par la S.S.B.M.<sup>245</sup>.



Figure 48 : Louis de Longevialle et son épouse Marie de Jerphanion, (fin XIXe - début XXe), photographie AV.

Les femmes de la famille participèrent elles aussi à l'effort de guerre, en étant infirmières au même hôpital A7 de Mongré. Marie de Longevialle, épouse de Louis, fut décorée d'une brisque de bronze du Service de Santé<sup>246</sup>, ainsi que d'une palme de bronze de la

<sup>241</sup> Jacques de Longevialle, *Informations généalogiques et historiques sur les Falcon de Longevialle*, 1938, p. 177.

<sup>242</sup> Marie-Jeanne Falcon de Longevialle, *Louis Falcon de Longevialle – 1866-1936*, *op. cit.*, p.34.

<sup>243</sup> Croix Rouge Française, Société de secours aux blessés militaires, *Rapport sur le fonctionnement du Comité de Villefranche sur Saône pendant la guerre de 1914-1918*, Lyon, Basclou, 1920, p.7.

<sup>244</sup> Croix Rouge Française, Société de secours aux blessés militaires, *Rapport sur le fonctionnement du Comité de Villefranche*, *op. cit.*, p.10.

<sup>245</sup> Société de Secours aux Blessés Militaires.

<sup>246</sup> Croix Rouge Française, Société de secours aux blessés militaires, *Rapport sur le fonctionnement du Comité de Villefranche*, *op. cit.*, p.14.

S.S.B.M.<sup>247</sup>. Gabrielle de Longevialle, sa fille, était infirmière chef de service. Elle fut décorée d'une brisquet de vermeil par le service de santé, et d'une palme de bronze de la S.S.B.M.

Son épouse Marie, née Jerphanion, était issue d'une famille très attachée à la tradition catholique. Son père et ses oncles avaient compté parmi les zouaves pontificaux envoyés en Italie<sup>248</sup>. Tout comme son époux, Marie était engagée dans la cause légitimiste. Elle fut la présidente de la section du Rhône<sup>249</sup> de la Ligue des Femmes Françaises<sup>250</sup>.

Louis et Marie eurent sept enfants. L'aîné des garçons, Maurice (1895-1961), du prénom de son grand-père, épousa Louise de Rotalier en 1922, et eut quatre enfants. Il hérita du domaine de Vaurenard après le décès de sa mère en 1942.

### I.B.2.c – Le domaine face aux mouvements de la Seconde guerre mondiale

Dans ses notes *Vaurenard et ses souvenirs*, Maurice retrace quelques événements relatifs à la Seconde guerre mondiale. Le mercredi 19 juin 1940, les Allemands arrivèrent à Villefranche. L'après-midi, huit officiers allemands s'installèrent dans quatre chambres du premier étage. Ils réquisitionnèrent également le bureau de Louise de Longevialle qui devint leur poste de commandement, ainsi qu'une partie des cuisines. Le téléphone « dont les fils couraient à l'extérieur devant les fenêtres »<sup>251</sup> fut installé entre les différentes pièces. Deux-cents soldats et leurs véhicules s'installèrent dans le bois. « Cette occupation ne dura que trois jours, et le 21, officiers, hommes et matériel repartaient en direction de Villefranche »<sup>252</sup>. Il n'y eut pas d'autre réquisition à Vaurenard, les Allemands s'étant rapidement retirés après l'armistice. En 1944, la zone libre dont faisait partie la région de Gleizé, vit à nouveau les armées allemandes. Depuis le sud du pays, les villes étaient libérées l'une après l'autre, repoussant les troupes allemandes chaque jour un peu plus vers le nord. Le 24 août 1944,

<sup>247</sup> Médailles et diplômes sont conservés aux AV (non classé).

<sup>248</sup> Louis Badet, S.J., « Archives de famille – Les zouaves pontificaux », *Nouvelles de Mongré*, pp. 173-179. Archives Mongré.

<sup>249</sup> Bruno Dumons, « Réseaux familiaux et mobilisation politiques. Les « blancs » du Sud-Est de la France (1860-1910) », *Cahiers de la Méditerranée*, N° 92, 1992, p.115.

<sup>250</sup> De statut associatif, la L.F.F. fut créée à Lyon en 1901, et voulait rassembler les femmes contre les politiques anticléricales de l'État. La fondatrice, Jeanne Lestra, était secondée par son confesseur le père jésuite Antonin Eymieu, la comtesse de Saint-Laurent, présidente de l'association, et Mme Ducreux, trésorière. Ces femmes voulaient faire entendre leur voix –elles n'avaient alors pas de droit de vote-, et agissaient principalement par voie de presse et diffusion de tracts. La L.F.F. lutta avec les Comités Catholiques en 1905 contre les lois de séparation de l'Église et de l'État.

<sup>251</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, op. cit., p.32.

<sup>252</sup> *Ibid.*

l'ennemi parvint à Villefranche, et à partir de cette date, les allemands, « sous prétexte de rondes, vinrent à tout moment à Vaurenard, réclamant sans cesse quelque chose » et pénétraient « jusqu'au salon pour se servir du poste de T.S.F. »<sup>253</sup>. Des rafales de fusil mitrailleur éclatèrent le 28 août. Le 31 août, un soldat « particulièrement excité fit irruption dans la salle à manger »<sup>254</sup>, menaça chacun des occupants de son revolver, fouilla les chambres, avant d'être « maîtrisé par un sous-officier et ses camarades »<sup>255</sup>. Le 4 septembre, les troupes françaises, venues du sud du pays, et menées par le capitaine Giraud, entrèrent dans Villefranche. De multiples combats eurent lieu dans la ville, et en fin de matinée, arriva le bataillon FFI<sup>256</sup> du Charollais, sous les ordres du commandant Claude<sup>257</sup>. Les Allemands étaient en déroute vers le nord-ouest après les combats dans le parc du collège de Mongré. La compagnie de Saint-Igny, justement chargée de ce secteur, retrouva « un groupe de chasseurs d'Afrique qui vient de traquer l'ennemi dans le parc de Vaurenard »<sup>258</sup>. Devant le château, les combattants assistèrent donc à « l'arrivée de la colonne allemande évacuant Mongré, avec en tête six otages français qui servaient de bouclier »<sup>259</sup>. Les Français ouvrirent le feu, et aucun otage ne fut touché. Vers 18 heures, la ville fut proclamée libérée, les combats au sud et à l'est ayant duré jusqu'en fin de journée. Le bilan fait état de trois mille prisonniers allemands, vingt et un civils et onze soldats tués du côté des français, neuf tués de celui des allemands, et environ deux-cents blessés<sup>260</sup>.

Des quatre enfants de Maurice, le fils aîné Louis (1927-2016) hérita de Vaurenard en 1961. Louis de Longevialle fut reçu à l'Académie de Villefranche en 1962. Il en fut nommé président de 1995 à 2011. L'Académie, annonçant son départ de la présidence en 2010, lui adressa publiquement ses remerciements, précisant qu'« il est certain que son charisme, sa connaissance du Beaujolais, sa sagesse et sa capacité à rassembler ont été autant d'atouts qui ont permis à l'Académie de Villefranche et du Beaujolais de rayonner ces 15 dernières années

---

<sup>253</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, op. cit., p.36.

<sup>254</sup> Maurice de Longevialle, *Vaurenard et ses souvenirs*, op. cit., p.37.

<sup>255</sup> *Ibid.*

<sup>256</sup> Les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) sont le résultat de la fusion le 01/02/44 des différents groupes militaires de résistance qui s'étaient constitués dans la France occupée.

<sup>257</sup> Guy Claudey, « 3 septembre 1944 : Villefranche libérée », *Chroniques du pays Beaujolais, bulletin n° 18*, Villefranche, Académie de Villefranche-en-Beaujolais, 1995, p.45.

<sup>258</sup> *Ibid.*

<sup>259</sup> *Ibid.*

<sup>260</sup> Guy Claudey, « 3 septembre 1944 : Villefranche libérée », *Chroniques du pays Beaujolais, op. cit.*, p. 47.

en Beaujolais et bien au delà »<sup>261</sup>. Il fut membre<sup>262</sup> de l'ordre des Compagnons du Beaujolais<sup>263</sup>, dont il rédigea la rubrique « L'histoire bien imparfaite des Compagnons du Beaujolais »<sup>264</sup>. Louis épousa Jacqueline de l'Escaille, habitante actuelle du château de Vaurenard. Le couple s'installa au château dans les années 1960 et eut six enfants. Leur fille Catherine et son époux Rolland Durand de Corbiac vivent dans la conciergerie. Un de leurs fils et sa famille vivent dans une autre dépendance du château, la « maison à la lanterne ». Ghislain, le frère de Catherine, est maire de la commune de Gleizé depuis 2015.

Vaurenard appartient ainsi à la même famille depuis 1672, date à laquelle Claude Corteille acheta le domaine. Neuf générations se sont succédé jusqu'à présent, pour la plus grande fierté des propriétaires actuels. Ces derniers ont conscience que « Vaurenard est une motivation pour transmettre des valeurs familiales »<sup>265</sup>. Toutefois, les générations précédentes ont pu entretenir le château grâce à leurs rentes, aux bénéfices liés à l'activité agricole du domaine, et de façon générale aux revenus liés aux terrains. Ce n'est plus le cas actuellement, et il est aujourd'hui indispensable de trouver des fonds afin de financer les coûts d'entretien de Vaurenard. Dans cette optique, une démarche de valorisation du domaine peut être envisagée. L'ouverture au tourisme pourrait ainsi à la fois être une source de financement et un moyen de faire connaître le domaine. Mais cela sous-entend que la raison d'être de Vaurenard ne soit plus uniquement un lieu de rassemblement pour la famille.

---

<sup>261</sup> « Travaux de l'année 2010 de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais », <http://www.loisirs-beaujolais.fr/?Travaux-de-l-annee-2010-de-l>, *Loisirs en Beaujolais*, <http://www.loisirs-beaujolais.fr/>, dernière consultation le 05/06/20.

<sup>262</sup> Compagnon en 1985, puis Maître Compagnon en 1998.

<sup>263</sup> Née en 1948, la confrérie a pour objectif « de défendre et de promouvoir le vignoble et le pays beaujolais, non seulement dans notre région, mais aussi sur tout le territoire national, et bien au-delà, dans le monde entier », *Les Compagnons du Beaujolais - Qui sommes-nous ?*, <https://www.compagnons-du-beaujolais.com/>, dernière consultation le 20/05/20.

<sup>264</sup> Bulletin annuel, baptisé *Le Mag des Compagnons du Beaujolais*, puis *La gazette du Compagnon*.

<sup>265</sup> Entretien avec Catherine de Corbiac le 20/04/20.



## CHAPITRE II : PATRIMONIALISATION DU CHÂTEAU

### **II.A – Diagnostic de la médiation actuelle de Vaurenard**

Pour financer des travaux d'assainissement souhaités par les propriétaires, il leur faut trouver rapidement une source de revenus, et une démarche de patrimonialisation peut être une solution. Avant d'analyser les formes de médiations envisageables à Vaurenard, il convient de replacer le château dans son environnement.

#### **II.A.1 – Le domaine de Vaurenard dans son environnement culturel**

##### II.A.1.a – Un environnement culturel en pleine évolution dans le Beaujolais

Le territoire beaujolais comporte des caractéristiques qui lui sont propres, liées en particulier à son activité viticole. Les institutions culturelles locales se sont adaptées à cet environnement spécifique, et les politiques locales en matière de tourisme culturel sont en pleine mutation.

##### *Les spécificités du tourisme en Beaujolais*

##### *Vaurenard, un site en territoire Beaujolais*

Vaurenard est situé au pied des monts du Beaujolais. Ce territoire doit sa notoriété en premier lieu à ses vignobles, et au fameux vin nouveau distribué chaque année dans le monde entier<sup>266</sup>. La vigne couvre environ seize mille hectares de ce territoire situé entre Lyon et la

---

<sup>266</sup> Douze millions de bouteilles sont exportées chaque année. Le Japon est le premier importateur de Beaujolais nouveau, avec près de 40 000 hectolitres en 2019 sur les 65 000 exportés, selon Mathieu Boudet, « Rhône : les chiffres fous du Beaujolais nouveau », <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone->

Bourgogne. Une route des vins parcourt le Beaujolais, permettant de découvrir les vins beaujolais au sud, les beaujolais-villages, puis les douze crus en remontant vers le nord. Vaurenard est situé sur la commune de Gleizé, à quelques centaines de mètres du centre du bourg. Située en milieu rural, la commune de Gleizé, localisée à 35 km au nord de Lyon, n'est toutefois pas isolée. Elle est incluse dans une communauté d'agglomération, l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône, et plus largement dans un territoire géographique, le Beaujolais, dont les institutions culturelles sont en plein développement. L'accessibilité au château est facilitée par sa proximité immédiate de Villefranche-sur-Saône, au cœur de cette communauté d'agglomération, avec sa gare ferroviaire et ses deux accès à l'autoroute A6. Vaurenard est ainsi très facilement accessible, mais légèrement à l'écart des grands flux touristiques lyonnais. Le domaine peut donc profiter de ces flux, à condition de proposer une offre suffisamment forte ou innovante, et d'en assurer une bonne promotion.

Pour cela, Vaurenard peut s'appuyer sur un environnement culturel local qui possède des bases historiques solides, et doté d'institutions en pleine évolution.

#### *Les institutions culturelles en Beaujolais*

L'Académie de Villefranche et du Beaujolais a été fondée en 1677. Il s'agit sans doute de la plus vieille institution culturelle du territoire. Elle fut élevée au rang d'Académie royale en 1695 par lettre patente de Louis XIV<sup>267</sup>. Cette société des sciences, arts et lettres est membre de la Conférence Nationale des Académies<sup>268</sup>. Elle programme des conférences tout au long de l'année et édite un bulletin annuel. Elle compte une quarantaine de membres *titulaires*, auxquels il convient d'ajouter environ vingt-cinq membres *émérites*, *honoraires* ou *d'honneur*, ainsi que près de cent cinquante membres *associés*, constitués de particuliers ou d'associations. Il est à noter que Louis de Longevialle en a été le président de 1927 à sa mort en 1936. Son petit-fils homonyme fut quant à lui président de la vénérable société de 1995 à 2011.

---

[alpes/rhone/lyon/rhone-chiffres-fous-du-beaujolais-nouveau-1752195.html](https://www.francetvinfo.fr/alpes/rhone/lyon/rhone-chiffres-fous-du-beaujolais-nouveau-1752195.html), 20/11/19, *Franceinfo*, <https://www.francetvinfo.fr/>, dernière consultation le 08/05/20.

<sup>267</sup> « Présentation-Historique », <http://www.academie-villefranche.fr/mapage9/index.html>, *Académie de Villefranche et du Beaujolais*, <http://www.academie-villefranche.fr/topic1/index.html>, dernière consultation le 08/05/20.

<sup>268</sup> La Conférence Nationale des Académies regroupe trente-deux académies de province, sous l'égide de l'Institut de France.



Depuis plusieurs années, il existe une volonté forte de la part de la ville, et du Beaujolais de façon générale, de renforcer les services culturels actuels, avec notamment l'objectif d'obtenir le label *Pays d'art et d'histoire*. Un *projet culturel de territoire* a été rédigé en 2016, conjointement par la ville de Villefranche et par l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône, nommé *La culture affranchie*. Le projet s'appuie sur « quatre ambitions partagées »<sup>269</sup> : le numérique, une éducation culturelle, un aménagement du territoire, et un partenariat avec le privé. Il est ainsi précisé une volonté de « culture commune entre privé et public pour diversifier les ressources et pour enrichir les points de vue ». Ce projet a été adopté pour la période de 2016 à 2020. Pour une plus grande diffusion de ce projet, le document est téléchargeable sur le site de la ville de Villefranche-sur-Saône<sup>270</sup>.

Il existe depuis 2017 à Villefranche un Service de l'animation, de l'architecture et du patrimoine, afin d'organiser un service dédié dans un premier temps à l'élaboration du dossier de candidature pour l'obtention du label *Pays d'art et d'histoire*. Ce service est situé dans la Maison du patrimoine. Il est constitué de quatre personnes, dont une responsable du service, Chrystèle Orcel. Ce service a permis de faire évoluer une structure existante, la Maison du patrimoine, émanant déjà de la municipalité de Villefranche et embauchant deux personnes auparavant. La Maison du patrimoine abrite un fond d'archives privées, et principalement iconographiques important<sup>271</sup>. Des expositions temporaires liées à la vie caladoise<sup>272</sup> y sont montées et présentées régulièrement<sup>273</sup>. Ce même édifice accueille également le Musée des conscrits. Le service de l'animation et du patrimoine travaille en collaboration avec les archives municipales. Ces archives regroupent principalement les archives publiques produites par les services municipaux. Les locaux ont été réaménagés en 2018, offrant à présent un espace d'exposition et une salle de lecture. L'accès aux archives municipales est possible sur réservation.

L'Office du Tourisme de Villefranche, en écho à cette volonté de développement culturel de la municipalité, a été modifié ces dernières années. Des professionnels sont venus remplacer les bénévoles afin d'uniformiser le discours tenu aux touristes venus visiter la région,

<sup>269</sup> Direction des affaires culturelles de la ville de Villefranche sur Saône, *La ville affranchie – Projet culturel de territoire – 2016-2020*, Résonance publique, Villefranche, 2017, p. 3.

<sup>270</sup> « Projet culturel de territoire », <http://www.villefranche.net/index.php/culture-sports-et-loisirs/culture.html>, *Ville de Villefranche sur Saône*, <http://www.villefranche.net/index.php>, dernière consultation le 30/05/20.

<sup>271</sup> Fonds constitué d'environ 250 000 photographies anciennes.

<sup>272</sup> Les Caladois, habitants de Villefranche sur Saône, tirent leur gentilé des *calades*, zones pavées de galets sur une rue en pente, ce qui est le cas du parvis de l'église paroissiale Notre-Dame des Marais, devenue Notre-Dame des Calades ultérieurement.

<sup>273</sup> Exposition *Quand la Calade s'en va-t'en guerre* en 2018, par exemple.

pour correspondre au cahier des charges du label *Pays d'art et d'histoire*. En 2019, l'OT a été subdivisé en plusieurs antennes<sup>274</sup> regroupant treize salariées et trois directeurs d'agence. L'antenne historique de Villefranche-sur-Saône est la plus importante en termes de fréquentation. Elle est ouverte sur des plages horaires plus vastes que les autres antennes, telle que celle de Vaux en Beaujolais – Clochemerle, qui constitue l'annexe principale de l'OT du Beaujolais. D'ici fin 2020, un *Observatoire du tourisme en Beaujolais* se met en place. *Destination Beaujolais* est l'association qui gère la communication de l'OT ainsi que son agenda, sa boutique et sa billetterie<sup>275</sup>.

*TrèsBeaujolais* est une marque territoriale créée en 2015, qui propose à toutes les entreprises, associations sportives et culturelles, institutions, collectivités et particuliers de devenir supporter. L'entreprise commerciale propose l'utilisation de sa marque en échange d'un engagement à la promotion du territoire. Des services sont proposés : un apéritif mensuel *trèsBeaujolais*, le prêt de matériel évènementiel, une plateforme d'échanges collaborative, etc. Le logo s'affiche sur nombre de documents, mais également à l'entrée de certains villages ou villes.



#### *Des labels soutiennent les actions touristiques*

Fruits du travail des différentes instances culturelles du territoire, deux labels ont récemment été attribués au territoire beaujolais.

Le Beaujolais a été labellisé *Géoparc mondial*<sup>276</sup> par l'UNESCO en avril 2018. Il s'agit du huitième géoparc de France. Ce label a pour objectif de valoriser un territoire présentant « un héritage géologique important par sa qualité scientifique, esthétique, son exceptionnalité et sa valeur pédagogique ». La démarche « prend aussi en compte les pratiques sociales passées et actuelles, les savoir-faire traditionnels qui façonnent notre territoire, ainsi que le milieu culturel, social et économique. À ceux-ci s'ajoute tout un panel d'éléments de patrimoine ou de sites d'intérêt



<sup>274</sup> Les différentes antennes de l'OT sont situées sur les communes de Beaujeu, Fleurie, Oingt, Vaux en Beaujolais-Clochemerle et Villefranche sur Saône.

<sup>275</sup> *Destination Beaujolais*, <https://www.destination-beaujolais.com/>, dernière consultation le 08/05/20.

<sup>276</sup> [www.geopark-beaujolais.com](http://www.geopark-beaujolais.com), site de l'UNESCO Global Geopark du Beaujolais

archéologique, écologique, historique et culturel, qui, intégrés au projet, font du Geopark un véritable projet de territoire ». Le label est valable pour une durée de quatre ans.

Le 14 octobre 2019, une convention entre l'État, la ville de Villefranche-sur-Saône, la communauté de communes Beaujolais Pierres dorées et l'agglomération Villefranche Beaujolais Saône a été signée, labellisant le territoire *Pays d'arts et d'histoire*. Cinquante communes sont concernées<sup>277</sup>. Ce label, attribué par le ministre de la culture après avis du



Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire, engage les communes ou communautés de communes « dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie »<sup>278</sup>. Trois objectifs sont fixés par cette convention : « sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité, initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme, et présenter la ville ou le pays dans un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) ». Le CIAP de Villefranche est hébergé à la maison du patrimoine citée précédemment. Le territoire Beaujolais attend un regain de l'afflux touristique avec l'obtention de ce label.

Ces deux labels encouragent le développement d'une activité touristique sur tout le territoire concerné. Les sites touristiques sont de plusieurs types. Les musées locaux sont au nombre de quatre : au centre de Villefranche, le musée des conscrits cité précédemment, qui expose l'histoire des conscrits et surtout la fête incontournable qu'elle est devenue dans toute la région, ainsi que le musée Paul Dini, qui réunit une collection de peintures modernes et contemporaines. Le musée Le Prieuré à Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais est un musée consacré à l'histoire du village, et à Saint-Julien se trouve le musée Claude Bernard, installé dans la maison natale du scientifique et qui retrace son histoire. L'offre culturelle est complétée par trois théâtres, dont un à Gleizé, et de nombreux édifices religieux et châteaux.

### *Les chiffres du tourisme local*

La région Auvergne-Rhône-Alpes présente un grand dynamisme culturel, avec 11 % de part de marché du tourisme en France<sup>279</sup>. Elle représente la troisième région pour la clientèle

<sup>277</sup> 19 communes de l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône, et 31 communes de l'agglomération de communes Beaujolais Pierres Dorées.

<sup>278</sup> « Un label, un réseau », <http://www.vpah.culture.fr/label/label.htm>, *Villes et pays d'art et d'histoire*, <http://www.vpah.culture.fr/index.htm>, dernière consultation le 20/04/20.

<sup>279</sup> Lionel Flasseur (dir.), *Les chiffres clé 2018*, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, 2018.

française comme pour la clientèle étrangère, derrière l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine. En termes de retombées économiques<sup>280</sup>, la région totalise 19,7 milliards d'euros de consommation touristique, soit 8% du PIB. 159 400 emplois salariés sont liés au tourisme. En 2018, les premiers clients d'Auvergne-Rhône-Alpes sont les habitants de la région (27 % des nuitées annuelles) suivis par les Franciliens (23 %). À elles deux, ces clientèles représentent 50 % de la fréquentation française de Rhône-Alpes. Près de la moitié des séjours touristiques en Auvergne-Rhône-Alpes donne lieu à une activité culturelle (visite de musée, d'exposition, de château, etc.)

Au niveau départemental, la fréquentation des lieux d'hébergement est stable, et se compose d'environ un million de nuitées<sup>281</sup> par an, avec une durée de séjour de 1,6 jour en moyenne. L'offre hôtelière représente une large majorité de 81 % des différents lieux d'hébergement marchands.

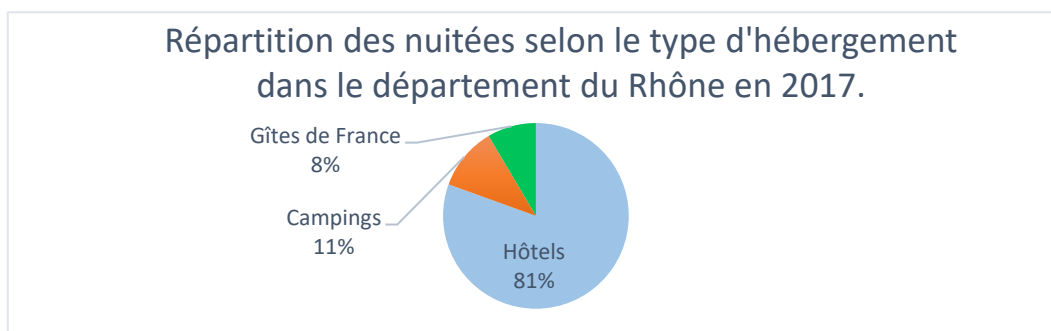


Figure 49 : Répartition des nuitées. Graphique : auteur, d'après Les chiffres-clés du tourisme 2017.

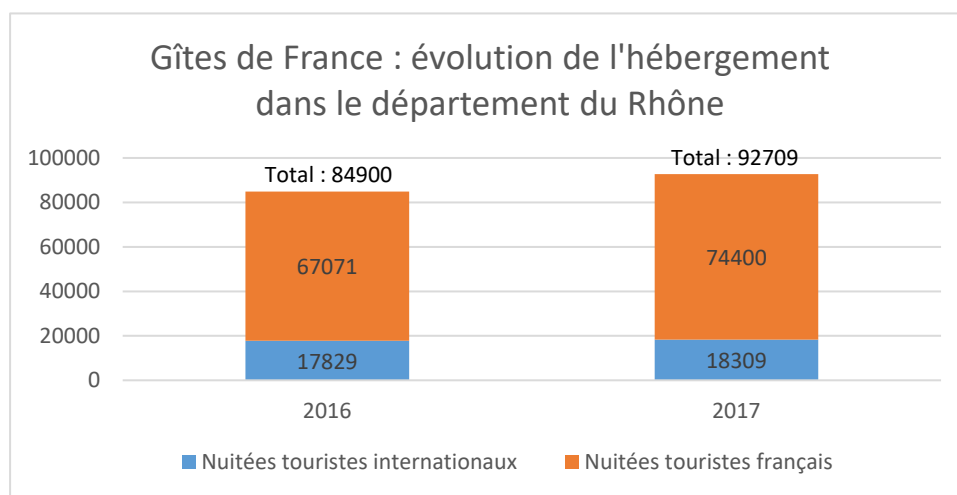


Figure 50 : Gîtes de France. Graphique : auteur, d'après Les chiffres-clés du tourisme 2017.

<sup>280</sup> Lionel Flasseur (dir.), *Les chiffres clé 2018*, op. cit., p. 10.

<sup>281</sup> Agence de développement touristique du Rhône, *Rhône tourisme, Chiffres-clés du tourisme 2017*, ADT Rhône, 2018, p. 5.

L'hébergement en gîtes, bien que minoritaire, est en augmentation. Elle concerne de nombreux châteaux de la région beaujolaise, qui complètent ainsi leur activité viticole<sup>282</sup>.

La dépense touristique moyenne en 2017 est de 36 € par personne et par jour dans le Rhône<sup>283</sup>. Comme le précise l'Observatoire Rhône Tourisme<sup>284</sup>, la fréquentation des différents sites culturels est nettement supérieure sur le territoire Beaujolais que dans le reste du département.

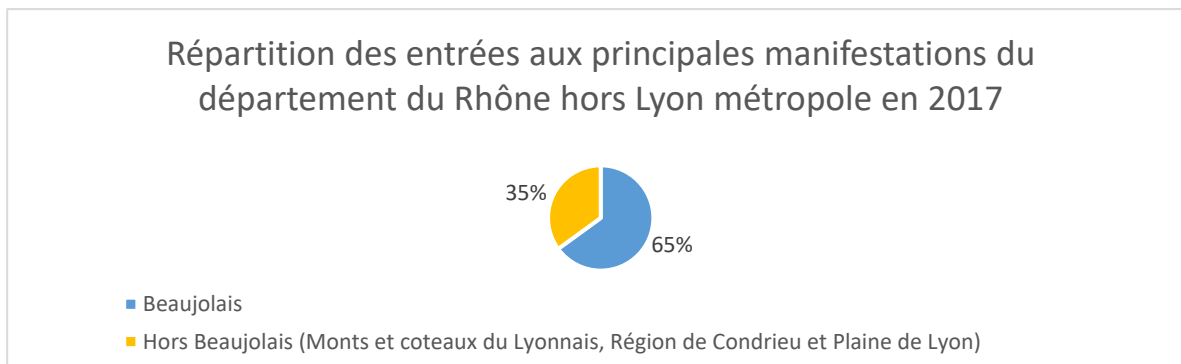


Figure 51 : Répartition des manifestations du Rhône. Graphique : auteur, à partir de Festivals, manifestations, événements – fréquentations 2017.

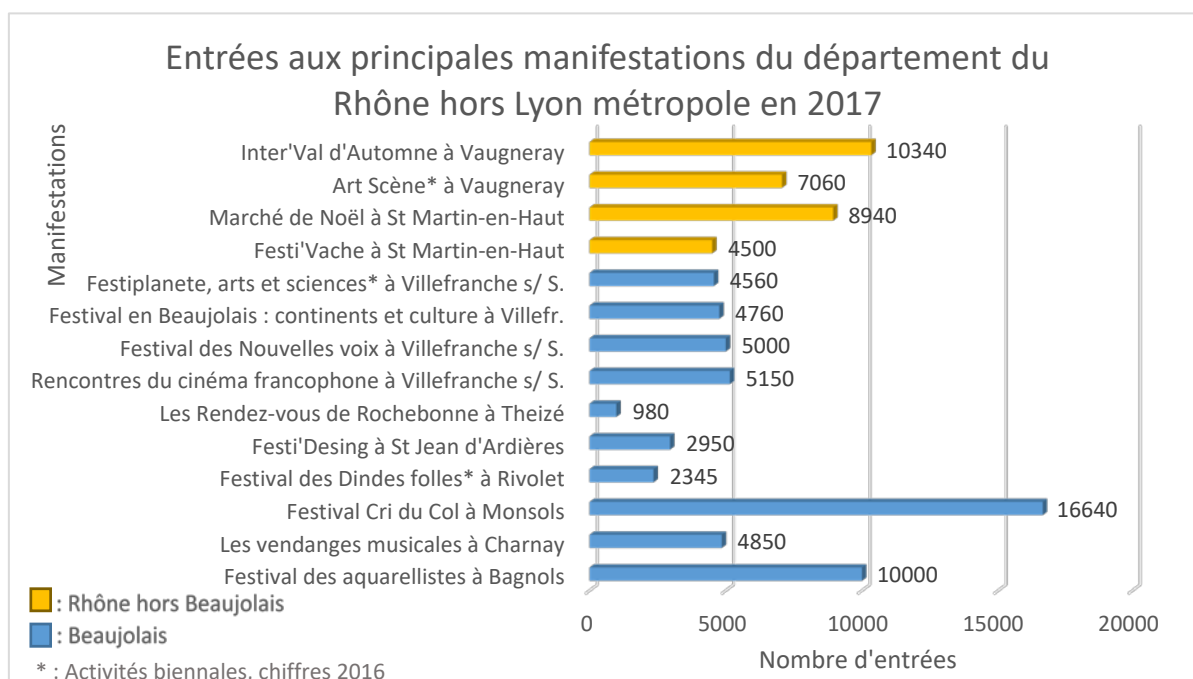


Figure 52 : Détail des manifestations du département. Graphique : auteur, à partir de Festivals, manifestations, événements – fréquentations 2017.

<sup>282</sup> De nombreux domaines viticoles transforment peu à peu les logements prévus pour les vendangeurs en gîtes meublés, et peuvent ainsi rentabiliser tout au long de l'année un logement qui n'était jusqu'alors utilisé qu'une quinzaine de jours par an.

<sup>283</sup> Agence de développement touristique du Rhône, *Rhône tourisme, Chiffres-clés du tourisme 2017, op. cit.*, p. 4.

<sup>284</sup> Observatoire Rhône tourisme, *Festivals, manifestations, événements – fréquentation 2017*, Lyon, 2018.

Dans le détail, les manifestations culturelles qui enregistrent le plus d'entrées en Beaujolais sont les festivals de musique (Festivals du *Col de Cri* et *des Nouvelles voix*).

Le graphique suivant récapitule les principaux sites visités du département. Il est intéressant de constater qu'une large majorité des activités culturelles hors territoire beaujolais est concentrée dans un site : le musée gallo-romain de St-Romain-en-Gal. Ce musée est exploité par le département du Rhône, contrairement aux autres sites qui sont privés. Dans le Beaujolais, seuls le musée municipal d'art moderne et contemporain Paul Dini et l'Espace Pierres Folles, musée géologique, ne sont pas dédiés à l'histoire locale. Les visites liées à l'histoire totalisent donc 51 890 personnes en 2017. Ces chiffres sont extrêmement faibles par rapport aux statistiques concernant la métropole de Lyon, qui concentre à elle seule 2,7 millions de visiteurs en 2017<sup>285</sup>, musées et attractions touristiques incluses. Les musées consacrés à l'histoire locale, Lugdunum théâtre et musée, musée Gadagne, Centre Historique de la Résistance et de la Déportation et Maison des Canuts totalisent 304 930 entrées<sup>286</sup>, soit six fois plus que sur le territoire Beaujolais.

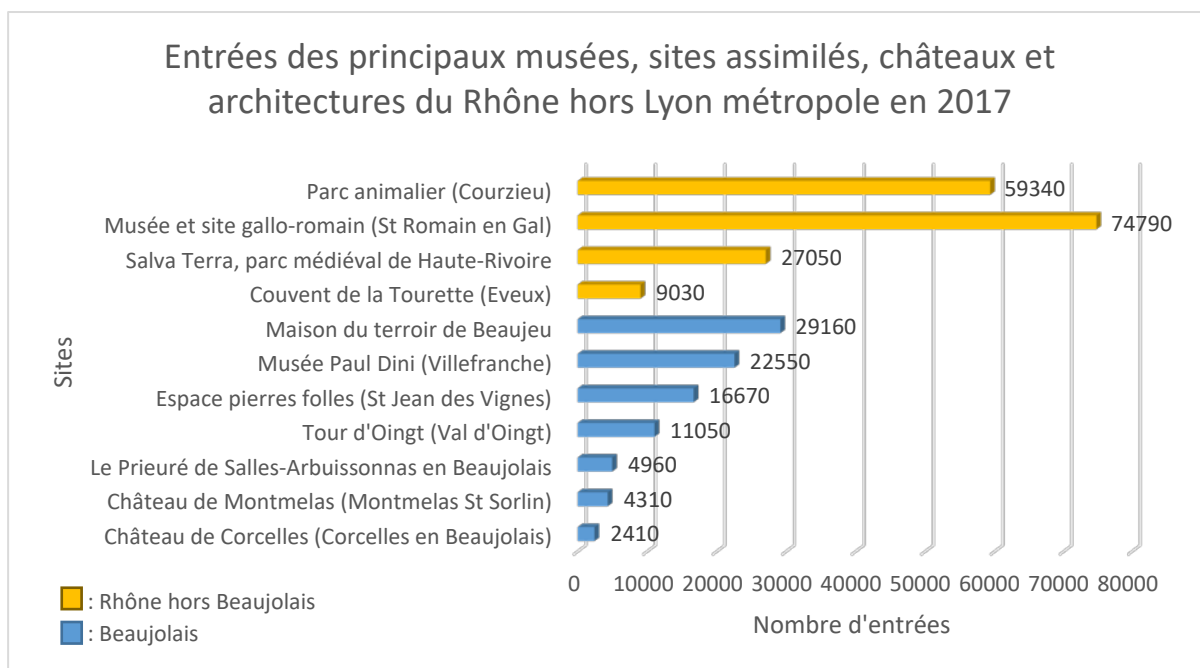


Figure 53 : Entrées sites de Lyon métropole. Graphique : auteur, à partir de Festivals, manifestations, évènements – fréquentations 2017.

À l'échelle du territoire beaujolais, les différents types de demandes adressées à l'OT de Villefranche-sur-Saône, synthétisés dans le schéma ci-après<sup>287</sup> révèlent que 30 % d'entre

<sup>285</sup> Only Lyon tourisme et congrès, *Le tourisme à Lyon – les chiffres clés*, Lyon, 2019, p. 8.

<sup>286</sup> *Ibid.*

<sup>287</sup> Voir Annexe 29- Statistiques OT de Villefranche sur Saône.



elles concernent l'histoire locale en 2017. Il s'agit de la plus grosse proportion, preuve de l'intérêt porté à ce secteur. L'œnotourisme ne représente que 5 % des demandes, même si, afin de promouvoir le tourisme viticole, l'OT dédie une partie de son agence de Villefranche à un *Espace des vins du Beaujolais*, proposant dégustations, circuits et plans de visite. La notoriété du Beaujolais, liée directement à la production viticole, n'est donc pas l'objectif premier des visiteurs du territoire. On peut toutefois supposer que les œnotouristes bénéficient de circuits directs qui échappent aux demandes adressées à l'OT, préférant les sites dédiés<sup>288</sup>.

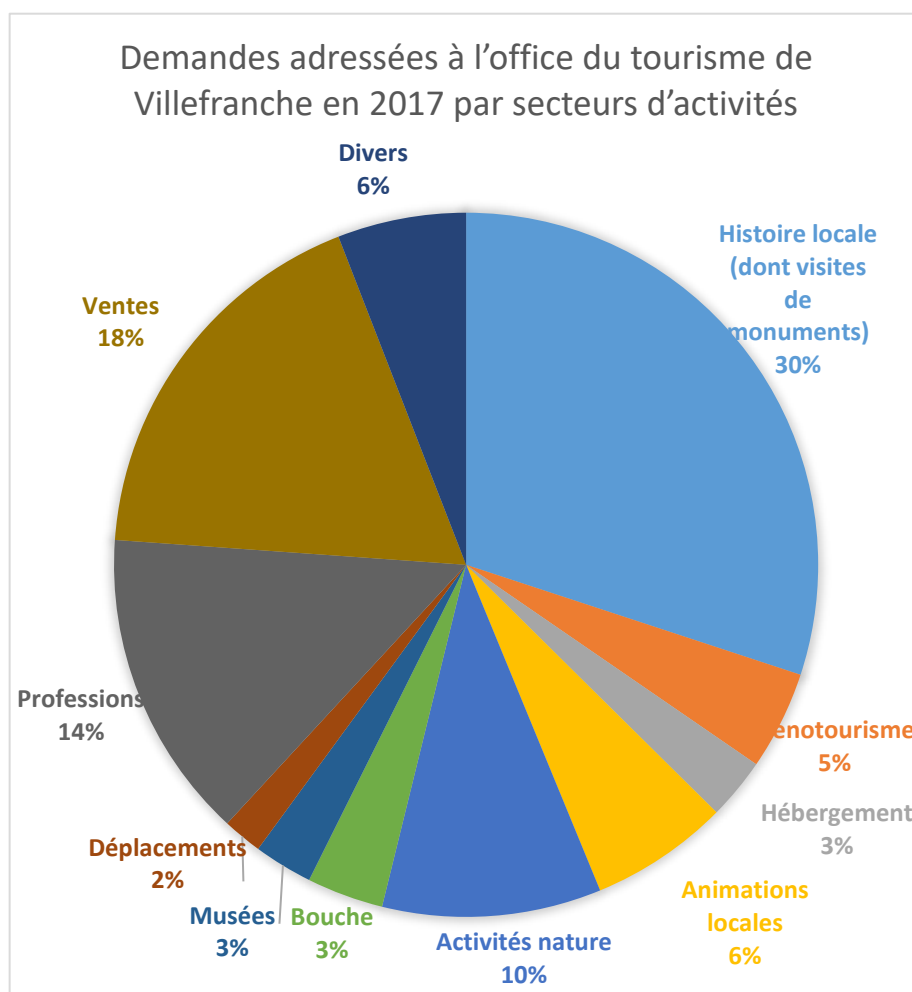


Figure 54 : Demandes à l'OT de Villefranche. Graphique : auteur, à partir de statistiques de l'OT.

<sup>288</sup> Le site [wineturisminfrance.com](http://www.wineturisminfrance.com) recense un certain nombre de sites dédiés à l'œnotourisme dans un article « Les sites web de l'œnoculturel », [http://www.wineturisminfrance.com/fr/magazine/1874\\_les\\_sites\\_web\\_de\\_l\\_œnoculturel.htm](http://www.wineturisminfrance.com/fr/magazine/1874_les_sites_web_de_l_œnoculturel.htm), 2014, [Wintourisminfrance.com](http://www.wineturisminfrance.com), <http://www.wineturisminfrance.com/fr/>, dernière consultation le 05/06/20.

*Le tourisme des châteaux du Beaujolais**L'œnotourisme, ou tourisme viticole, en pleine expansion*

« À la frontière du tourisme culturel et du tourisme gastronomique, l'œnotourisme se définit comme l'ensemble des prestations relatives aux séjours touristiques dans des régions viticoles, et permet la découverte conjointe du vin, des terroirs et des hommes sur le territoire où ils se situent »<sup>289</sup>. L'œnotourisme au plan national est en plein développement, passant de 7,5 millions de touristes en 2009 à 10 millions en 2016<sup>290</sup>. Il s'agit, après la vente du vin, de la principale source de revenus des différents châteaux du Beaujolais. Une conférence<sup>291</sup> organisée par le département du Rhône en 2014, précisait que la clientèle de l'œnotourisme est « aisée à fort pouvoir d'achat ; pour rappel, en 2011, la dépense par jour en Rhône-Alpes était de 73,70 € de vin par visite ». De plus, durant cette période, la clientèle étrangère a progressé de 40 %. Pour consolider ces chiffres, le ministère des affaires étrangères et du développement international présentait en 2016 sa « stratégie pour un tourisme français leader mondial »<sup>292</sup>. Parmi les cinq pôles d'excellence constitués figure le pôle œnotourisme<sup>293</sup>. Le plan vise à promouvoir l'ensemble des destinations et marques œnotouristiques françaises. Hormis quelques exceptions<sup>294</sup>, la totalité des châteaux du Beaujolais sont des domaines viticoles. L'œnotourisme, consistant en une visite de l'exploitation suivie d'une dégustation-vente du vin produit, est donc pratiquement systématique.

*Quelle médiation dans les châteaux environnants de Gleizé ?*

La plupart des châteaux du Beaujolais sont des domaines viticoles. Ils proposent des visites de leur site, en général sur réservation<sup>295</sup>. Certains d'entre eux proposent d'autres prestations, dont voici quelques exemples :

<sup>289</sup> Michel Bernard (fédérateur), « Pôle œnotourisme », <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/tourisme/cinq-poles-d-excellence-pour-renouveler-l-image-touristique-de-la-france/article/pole-oenotourisme>, *France diplomatie*, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>, dernière consultation le 14/05/20.

<sup>290</sup> « Les chiffres du tourisme », <https://www.visitfrenchwine.com/produits/chiffres-oenotourisme-france>, *VisitFrenchWine.com*, <https://www.visitfrenchwine.com/>, dernière consultation le 14/05/20.

<sup>291</sup> *œnotourisme, agritourisme, valorisation des produits au service de la destination touristique*, Conférence N°3, Rhône tourisme, 2014.

<sup>292</sup> *Gouvernement.fr*, rubrique « Les actions du gouvernement », <https://www.gouvernement.fr/action/la-strategie-pour-un-tourisme-francais-leader-mondial> dernière visualisation le 11/12/19.

<sup>293</sup> Aux côtés d'un pôle tourisme montagne, un pôle œcotourisme/slowtourisme, un pôle tourisme de savoir-faire (artisanat, luxe) et un pôle tourisme urbain/nocturne.

<sup>294</sup> Le château d'Arginy, sur la commune de Charentay, date du XIII<sup>e</sup> siècle. Seule la basse-cour, une exploitation agricole, n'est pas à l'état de ruine. Bien que partiellement inscrit aux MH depuis 1974, le château ne se visite pas.

<sup>295</sup> Voir Annexe 30- Types de visites et tarifs de quelques châteaux du Beaujolais.

- Le château de Talancé (Denicé) est un lieu d'hébergement touristique avec deux gîtes pour une capacité de vingt-neuf couchages. Différents espaces du domaine sont disponibles en location pour des évènements.
- Le château de Flechères (Fareins, Ain), du XVIIIe siècle, n'a pas d'activité viticole. Il a servi à de nombreuses reprises de décor pour le cinéma<sup>296</sup>.
- Le château de Champ-Renard (Blacé) est un domaine viticole. Ses sources de revenus sont composées principalement des locations de certaines salles pour des réceptions ou des évènements. Le domaine participe au festival des Nouvelles voix, et sert ainsi de cadre à différents spectacles<sup>297</sup>. En 2019, il était associé au festival Beaujolais en scène et en musique<sup>298</sup>. Il est également un lieu d'expositions<sup>299</sup>.
- Le château de Montmelas (Montmelas Saint-Sorlin), construit au XIIIe siècle, est le plus connu et le plus médiatisé des châteaux du territoire beaujolais. Son *orangerie* est disponible à la location pour des évènements, et un gîte de huit couchages est proposé. Des chambres d'hôte ont également été ouvertes en 2020. Il est aussi possible de louer le parc.
- Le château de la Fléchère (Blacé), demeure du XVIIIe siècle, propose quatre chambres d'hôte.
- Le château de Pravins est situé sur la commune voisine de Vaurenard, à Blacé. Ce château n'a pratiquement pas été transformé depuis son édification au XIIIe siècle. Il y eut des propriétaires communs aux domaines de Vaurenard et de Pravins avec les familles la Bessée et Gaspard au XVIe siècle<sup>300</sup>. Selon Isabelle Brossard, propriétaire actuelle de Pravins, environ quatre mille visiteurs sont accueillis chaque année, via des agences d'œnotourisme. Ces visites du domaine et du château, qui se terminent par une visite du caveau, sont en pleine expansion<sup>301</sup>. La forme juridique du domaine de Pravins est un GFA<sup>302</sup>, qui gère la vente du vin et des produits « accessoires ». Ces accessoires, qui ne doivent légalement pas dépasser 30% du Chiffre d'affaire, sont des gîtes ruraux installés dans le château, les visites du domaine et des produits dérivés vendus à l'issue des visites.

---

<sup>296</sup> Ont été tournés à Fléchères : *Le diable par la queue* de P. de Broca en 1968, *La marquise des ombres*, téléfilm d'E. Niermans en 2009, *Le lyonnais* d'O. Marchal en 2010, *Isabelle disparue* de B. Stora en 2010.

<sup>297</sup> Concert de musique brésilienne du groupe *Moxobe* le 20/11/19, par exemple.

<sup>298</sup> Spectacle de théâtre en extérieur : *L'invitation au château* de J. Anouilh, le 9/08/19.

<sup>299</sup> Exposition de peinture et de sculpture en juillet 2019.

<sup>300</sup> Voir § I.A.2- Une succession de propriétaires à partir du XVIe siècle, p. 17.

<sup>301</sup> Selon I. Brossard, un contrat avec les agences d'œnotourisme a été établi afin de recevoir onze groupes de visiteurs par mois. Ce contrat était en cours de modification en novembre 2019 pour passer à treize visites mensuelles.

<sup>302</sup> Groupement Financier Agricole.

L'environnement touristique et l'aperçu des différents moyens de valorisation des châteaux environnants étant ainsi tracés, un état de ce que représente actuellement Vaurenard peut être défini, précisant notamment le financement et les médiations réalisées.

II.A.1.b - Vaurenard au XXI<sup>e</sup> siècle : quel profil, quelles médiations ?

*De lourdes charges financières*

Les châtelains qui se sont succédés depuis le XVII<sup>e</sup> siècle ont tous pu entretenir, voire apporter de significatives transformations au château et à son parc. Leurs revenus provenaient de rentes ou des fruits du travail de leurs terres, et en premier lieu de la viticulture. Le domaine viticole présente actuellement la particularité de produire des vins issus d'un cépage unique : le gamay noir à jus blanc<sup>303</sup>. Un Beaujolais de garde, stocké en foudres de chêne, représente 60% de la production. Toutefois, l'activité viticole ne permet pas de dégager un chiffre d'affaire imputable à l'entretien du domaine, comme expliqué ultérieurement.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, comme dans la plupart des châteaux, les propriétaires se trouvent face à un héritage bien lourd à supporter financièrement. Les frais annuels hors exploitation viticole sont estimés à environ 50 000 € par les gérants de Vaurenard<sup>304</sup>, répartis de la façon suivante :

Frais fixes	Taxe d'habitation	4 000 €
	Taxes foncières	7 800 €
	Assurances	10 000 €
Entretien courant (espaces verts, menuiseries extérieures, cheminées, mur d'enceinte)		25 000 €
Petits travaux		3 200 €
<b>Total annuel</b>		<b>50 000 €</b>

Parmi les gros investissements à prévoir, la priorité revient à la révision de la toiture (principalement remplacement des tuiles endommagées), dont le coût est estimé à 170 000 € selon un devis de 2009. L'ensemble des toitures date de 1903, et seule la couverture de la

<sup>303</sup> Appellation d'Origine Contrôlée.

<sup>304</sup> Entretien avec C. Durand de Corbiac du 28/04/20.

chapelle a été entièrement refaite en 1999. La reprise du garde-corps dont les pierres se désolidarisent est évaluée par les propriétaires entre 300 000 et 400 000 €. Les infiltrations d'eau dans la salle à manger nécessitent un décaissement et un drainage des eaux pluviales de la cour. Ces derniers travaux ne sont pour l'heure pas chiffrés. Une salle de bain au premier étage est actuellement condamnée, des fuites d'eau ayant endommagé les chevrons. Une partie des bâtiments, notamment la *conciergerie*, a été réhabilitée récemment pour un coût de 2 500 €/m<sup>2</sup>. Ce coût serait identique pour les autres bâtiments des communs : écurie, four à pain, bâtiment *de la lanterne*, celui *de l'horloge*, etc. Les chantiers urgents ne pouvant être financés, ils sont pour une grande partie effectués par le propriétaire, Rolland Durand de Corbiac<sup>305</sup>. Cette situation est toutefois fragile, et il en découle une prise de conscience de la part des propriétaires : la destination première de Vaurenard est d'être un « centre de famille, élément de motivation pour transmettre des valeurs familiales, qui sont aussi celles de l'Ancien Régime : conservation des racines, ancrage dans l'histoire locale, valeurs du travail, générosité, altruisme »<sup>306</sup>. Mais l'entretien de Vaurenard représente « un agrément de vie discutable »<sup>307</sup>. La solution réside alors en des apports financiers, mais qui seraient à fonds perdus, ou dans la transformation de la propriété en *immeuble de rapport*, où plusieurs solutions sont envisageables : location, vente, gîtes, etc<sup>308</sup>.



Figure 55 : Des travaux à prévoir dans la chapelle : décollements de la couche picturale dus à l'humidité.

<sup>305</sup> En avril 2020, scellement des tuiles de faîtage du château, par exemple.

<sup>306</sup> C. Durand de Corbiac, entretien du 28/04/20.

<sup>307</sup> *Ibid.*

<sup>308</sup> Voir § II.B.3.b- À plus long terme, assurer un entretien régulier, p. 98.

*Une situation juridique spécifique pour clarifier une situation familiale complexe.*

Vaurenard appartient à la même famille depuis plusieurs siècles. À ce jour, quatre générations vivent sur le domaine de Vaurenard : Jacqueline de Longevialle, épouse de Louis, vit dans une partie du château. Sa fille Catherine et son époux Rolland Durand de Corbiac logent dans une dépendance, la *conciergerie*, et un de leurs enfants vit avec sa famille dans une autre dépendance, à côté du cuvage.

Toutefois, depuis plusieurs années, les recettes de la viticulture ne sont plus affectées à l'entretien du château, révélant des difficultés d'un autre ordre : il existe des dissensions dans la fratrie, certains des enfants ne souhaitant pas participer à la survie du château, d'autres étant désireux d'une ouverture au tourisme permettant d'engendrer les recettes indispensables à son entretien. En 2010, des accords familiaux ont défini la situation suivante : une Société Civile Immobilière<sup>309</sup> a été créée, dont les gérants sont Catherine et son époux Rolland Durand de Corbiac. Jusqu'en 2024, l'activité viticole est gérée par Ghislain Falcon de Longevialle, frère de Catherine. À cette date, les gérants, seuls propriétaires du domaine, se chargeront de la vigne de Vaurenard. Dans l'attente de cette échéance, les propriétaires peinent à financer les travaux d'entretien et les activités touristiques sont extrêmement limitées<sup>310</sup>.

*Une inscription aux MH en 2007*

Le domaine de Vaurenard a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté le 12 octobre 2007. La notice d'inscription précise que sont protégés : « le château et la chapelle en totalité, les bâtiments de communs fermant la cour d'honneur (façades et toitures), la cour d'honneur, la grille et les murs de clôture (mur de clôture du domaine et mur d'enceinte de la partie ornementale du parc), le parc y compris son réseau hydraulique, les vases, bancs et bustes sculptés, les grilles, la parcelle<sup>311</sup> sur laquelle l'ensemble des bâtiments est implanté »<sup>312</sup>.

<sup>309</sup> Une société civile immobilière (SCI) familiale permet aux membres d'une même famille d'être propriétaires, dans des proportions différentes ou pas, et de gérer ensemble un ou plusieurs biens immobiliers.

<sup>310</sup> Voir II.A.1.b- Vaurenard au XX<sup>e</sup> siècle : quel profil, quelles médiations ?, p. 70.

<sup>311</sup> Références cadastrales : AA 14

<sup>312</sup> Notice : PA69000036, base Mérimée (patrimoine architectural), disponible sur <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA69000036>



Les avantages d'une inscription sont rappelés sur le site des monuments historiques<sup>313</sup>. L'inscription permet aux monuments d'être mentionnés dans les documents diffusés par le ministère de la culture. Les sites peuvent obtenir une signalisation routière spécifique, et ont l'autorisation d'utiliser le logotype des MH. La prise en compte des sites est obligatoire dans la définition des Plans locaux d'Urbanisme. Des avantages fiscaux et d'aide pour les travaux peuvent être accordés<sup>314</sup>.



Figure 56 : Logotype des MH.

Aucune autorisation n'est requise pour les petits travaux d'entretien. Par contre, tout chantier d'importance -toitures, ouvertures, etc.- est soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

### *Un précieux partenariat avec la Chambre des tissus en 1996*

Un partenariat avec la Chambre syndicale des tissus d'ameublement de Paris a permis, en 1996, de décorer douze des pièces du château, dans le cadre d'une exposition. Pour cela, les anciens tissus d'ameublement ont été démontés et remisés dans les greniers de Vaurenard. L'objectif de ce mécénat était de redécorer « dans l'esprit » de l'existant. Ainsi, Catherine de Corbiac, fille des propriétaires, précise qu'« un cahier des charges avait été établi, mentionnant que les tissus ne devaient pas dénaturer les pièces. Le choix des tissus et du mobilier à retapisser a été validé par mes parents avant travaux. Deux des pièces, la chambre *des corbeilles* et le *salon d'été*, ont été particulièrement sujets de négociations.»<sup>315</sup> Durant deux mois de travaux, rideaux, linge de lit, baldaquins, mais aussi tapisseries des meubles ont ainsi été renouvelés. Onze créateurs de tissus étaient à l'honneur lors de cette exposition, mais nombre de corps de métiers différents y ont également participé. Les éditeurs étaient majoritairement de prestigieuses sociétés parisiennes :

- la société Jules Pansu pour le mobilier et les rideaux de la salle à manger ;
- Paule Marot pour ceux du vestibule du rez-de-chaussée et les rideaux de la cage d'escalier ;

<sup>313</sup> « Protection au titre des Monuments historiques », <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Protection-au-titre-des-Monuments-historiques>, Ministère de la culture, <https://www.culture.gouv.fr/>, dernière consultation le 31/05/20.

<sup>314</sup> Voir II.B.2.b – Financement et fiscalité d'une demeure historique, p. 85.

<sup>315</sup> Entretien du 28/04/20 avec Catherine de Corbiac.

- la maison Veraseta, labellisée *entreprise du patrimoine vivant*, pour les soieries des murs, le linge de lit et les rideaux de la chambre *des trumeaux* ;
- l'entreprise Canovas, pour le mobilier, le baldaquin, le linge de lit et les rideaux de chambre *Louis XVI* ;
- l'éditeur de tissus Métaphore pour les rideaux du vestibule du premier étage ;
- le créateur Jéro pour le linge de lit et les rideaux de la chambre *des corbeilles* ;
- Houlès, pour le mobilier du *salon bleu* (ou *salon d'été*) ;
- la maison Lelievre, pour les rideaux et les fauteuils du *grand salon* ;
- Nobilis pour les rideaux du salon jaune ;

Deux autres sociétés non parisiennes ont pris part à cet évènement :

- Rubelli, un éditeur italien, était également présent, avec le linge de lit, les rideaux et les fauteuils de la chambre *Louis XIV*.
- Le soyeux lyonnais Vérel de Belval s'était chargé de la chambre *du baron*, avec des tissus muraux, le baldaquin, le linge de lit, le mobilier et les rideaux.

L'exposition<sup>316</sup>, en septembre 1996, rassembla une trentaine d'exposants, dont une partie à l'extérieur, sous châpiteau. Elle dura onze jours, et rassembla 17 000 visiteurs. Cette exposition a permis de faire découvrir le château à un public inhabituel pour Vaurenard, constitué en grande partie de professionnels qui ne sont liés ni au tourisme ni à l'histoire. Toutefois, il n'y a pas eu de suite à cet effet médiatique ponctuel.

#### *Les médiations « régulières » : JEP, visites, tourisme œnologique*

L'œnotourisme à Vaurenard a existé il y a plusieurs années. Des dissensions au sein de la fratrie ont mis fin à un partenariat liant l'œnotourisme, dirigé par Ghislain de Longevialle, et les visites du château par sa sœur Catherine de Corbiac, qui vit sur le domaine. Ainsi, les deux activités touristiques se sont peu à peu réduites. Les tarifs des visites avant 2018 étaient de 5 € avec une gratuité pour les moins de dix-huit ans. Il n'y a pas eu de visite en 2018. En 2019, l'ouverture au public du domaine était limitée aux seules Journées Européennes du Patrimoine. Environ trois-cents visiteurs<sup>317</sup> sont venus découvrir le château durant les deux jours de l'évènement. La manifestation est, par habitude, organisée de la façon suivante : visites

<sup>316</sup> *L'art des étoffes : château de Vaurenard, 1996, catalogue officiel*, Paris, Chambre syndicale des textiles d'ameublement, 2000.

<sup>317</sup> Selon les propriétaires actuels.

commentées des intérieurs selon un circuit proposé par les propriétaires. Les visites sont essentiellement orientées sur la décoration des pièces grâce au partenariat de 1996, ainsi que sur l'ameublement du château dans le style Louis XVI. Dans la partie la plus ancienne, au premier étage de la tour, au-dessus de l'ancienne chapelle, quelques robes de soie de la comtesse d'Apchier sont exposées. Les entrées sont payantes, au tarif de 7 € pour les adultes, 3 € pour les jeunes de dix à dix-huit ans, et sont gratuites pour les enfants de moins de dix ans. Les visites du parc et de la chapelle sont libres. Les visiteurs ont accès au site le samedi de 14h à 18h, et le dimanche de 10h30 à 12h, puis de 14h à 18h. Les recettes de 2019 ont été de 1023 €<sup>318</sup>. Pour accueillir les visiteurs, huit à neuf personnes sont nécessaires durant les deux jours : billetterie, guides, accompagnateurs des groupes. Ces personnes sont des membres de la famille, bénévoles.



Figure 57 : Vêtements de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle exposés pour les visiteurs.

Tout comme le domaine de Vaurenard, inscrit sur la liste des monuments historiques, de nombreux sites se questionnent sur une ouverture au tourisme. Mais pour proposer une offre adéquate, il est nécessaire de connaître le public à qui l'on s'adresse et ses attentes.

### **II.A.2 – Étude des attentes du public**

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il était de coutume que les jeunes nobles participent à un *Grand Tour*, voyage qui leur permettait de parfaire *in situ* leur éducation. Quelle que soit l'époque, les pratiques culturelles évoluent et sont intimement liées au tourisme ; on parle de nos jours de tourisme culturel.

<sup>318</sup> Recettes du samedi : 347 € et du dimanche : 676 € source : propriétaires.

### II.A.2.a – La demande culturelle à l'échelle nationale

#### *Un tourisme culturel français dynamique*

En 2018, la France était la première destination touristique au monde. Selon un rapport de Martin Malvy de 2017<sup>319</sup>, les touristes en France peuvent être classés selon leur pays d'origine, les étrangers représentant environ quatre-vingt-cinq millions de touristes chaque année. 80 % de ces étrangers proviennent de pays européens. Les touristes qui proviennent de pays lointains (Chine, Russie, Amérique du sud) sont de plus en plus nombreux, et l'étude estime qu'ils pourraient prochainement représenter 50% des touristes étrangers.

Les Français sont les principaux touristes dans leur pays. 88 % de leurs voyages personnels ont lieu en France métropolitaine. Depuis plusieurs années, la fréquentation des sites muséaux et patrimoniaux est en hausse. Les dépenses consacrées par les Français à la culture connaissent également une hausse importante : plus 6 % en 2019. Pourtant, la France se place en troisième position mondiale en termes de recettes liées au tourisme<sup>320</sup>.

Dès l'introduction de son rapport, Martin Malvy annonce : « La culture, nos patrimoines jouent un rôle déterminant dans le domaine du tourisme. Ce qu'apprécient les étrangers comme les Français, c'est cet art de vivre que l'on nous reconnaît et qui occupe une place centrale dans l'attractivité de la France<sup>321</sup> ». Les deux secteurs que sont la culture et le tourisme semblent ainsi liés dans les attentes du public. À l'échelle nationale, voire mondiale, les attentes des touristes ont évolué, pour aller toujours vers plus d'authenticité. Les sites patrimoniaux, et en premier lieu les châteaux, présentent les atouts nécessaires : « Ils racontent une histoire [...], offrent un cadre authentique et non artificiellement reproduit [...], ils sont ancrés, enracinés dans leur territoire<sup>322</sup> ».

---

<sup>319</sup> Martin Malvy, rapport *54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos patrimoines*, 2017, p. 12.

<sup>320</sup> Recettes de 56.2 milliards d'euros en 2018 selon « CDEF : le Centre de documentation Économie finance », <https://www.economie.gouv.fr/cedef/statistiques-officielles-tourisme>, *Economie.gouv.fr, le portail de l'économie, des finances, de l'action et des comptes publics*, <https://www.economie.gouv.fr/>, dernière consultation le 18/12/2019.

<sup>321</sup> Martin Malvy, rapport *54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>322</sup> Magali Da Silva (dir.), *Analyses, valorisation touristique des monuments historiques – Études économiques*, Paris, Ministère de l'économie et des finances, ministère de la culture, 2018, p. 20.

La France compte près de quarante-cinq mille immeubles protégés au titre des monuments historiques. Une étude de 2018, qui porte sur l'offre touristique des sites patrimoniaux<sup>323</sup>, révèle que 34 % de ces sites sont habités, et que 49 % des propriétaires sont des particuliers.

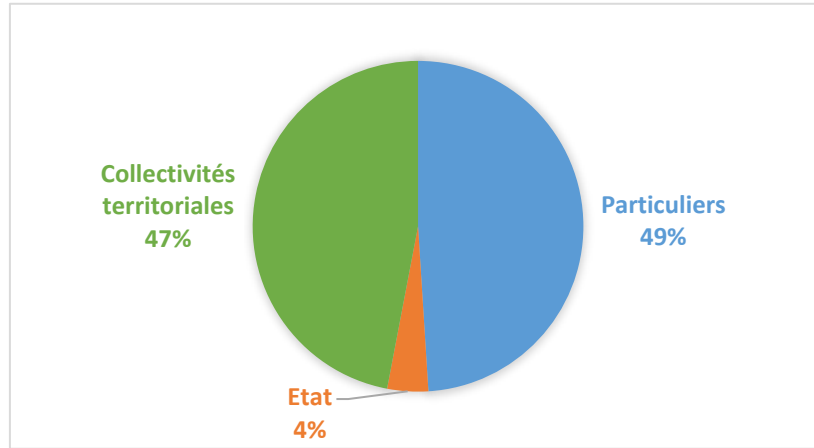


Figure 58 : Répartition des propriétaires de MH en fonction de leur statut en 2017.

Selon cette étude, de nombreux sites ont réussi leur conversion au tourisme : « Les solutions créatives et innovantes mises en place permettent de lier enjeux patrimoniaux et enjeux touristiques »<sup>324</sup>. Toutefois, cette analyse est à nuancer. Elle ne prend en compte en effet que les sites privés ayant fait l'objet d'une demande d'aide fiscale auprès de l'État. Ne sont donc pas enregistrés les monuments qui ont opéré cette conversion touristique sans aménagement spécifique. Quatre grands types de produits touristiques peuvent toutefois être observés : la location d'espaces, notamment concernant l'évènementiel, ainsi que les secteurs de l'offre culturelle, incluant visites, animations et expositions. Ces produits pourraient concerner Vaurenard. Par contre, l'hébergement hôtelier ou locatif, ainsi que le secteur de la restauration semblent très éloignés des projets concernant Vaurenard, et ne seront donc pas développés ici. Les visites représentent l'offre touristique marchande largement la plus répandue. On observe toutefois une mixité des différentes offres sur la plupart des sites.

Contrairement au Royaume-Uni, les équipements touristiques marchands français dédiés au tourisme patrimonial ne disposent pas d'une institution sur laquelle s'appuyer.

<sup>323</sup> Magali Da Silva (dir.), *Analyses, valorisation touristique des monuments historiques*, op. cit., p. 9.

<sup>324</sup> Magali Da Silva (dir.), *Analyses, valorisation touristique des monuments historiques*, op. cit., p. 8.

*Le tourisme outre-Manche : un modèle britannique qui fonctionne*

La Grande-Bretagne possède un fonctionnement bien spécifique de conservation et de valorisation de son patrimoine privé. Le National Trust of Historic Interest or Natural Beauty, ou National Trust, est une association à but non lucratif créée en 1895. Elle a pour objectif de protéger, restaurer et promouvoir le patrimoine historique et géographique du pays. Une série de lois lui confèrent une délégation de service public<sup>325</sup>. Le NT est actuellement le deuxième propriétaire foncier du Royaume-Uni derrière l'État, avec trois-cents monuments, deux-cents jardins et trois-cents cottages. Toutefois, l'organisation gère d'autres édifices dont elle n'est pas propriétaire, soit un total de trois mille sites. Les fonds du NT sont issus des legs ou donations d'édifices ou de terrains et des revenus de ses propriétés, mais aussi des cotisations de ses membres<sup>326</sup>. Les 3,8 millions d'adhérents ont droit à un accès gratuit à toutes les propriétés ouvertes au public<sup>327</sup>. Les donateurs peuvent sous certaines conditions, notamment d'accès du public, « continuer de résider dans le bien dont ils ont transféré la propriété au NT »<sup>328</sup>. L'organisation s'appuie sur ses soixante-sept mille volontaires bénévoles qui apportent leur aide pour les billetteries d'entrée, l'entretien des espaces verts, etc., ou pour apporter des compétences spécifiques en architecture ou restauration de bâtiments par exemple. Le NT offre des formations spécifiques aux bénévoles recevant les publics. Il ne s'agit donc pas simplement d'une organisation ayant pour but la valorisation touristique des sites ; la dimension pédagogique est également au cœur du projet. Comme le déplore Annie Gondras, « cette orientation vers une valorisation culturelle, didactique et touristique n'est encore que très faiblement prise en compte par les associations françaises de préservation du patrimoine historique »<sup>329</sup>.

S'il n'existe pas une institution en France pour centraliser des actions de ce type, de nombreuses actions, à l'échelle locale, sont mises en œuvre. Ainsi, le territoire Beaujolais ouvre peu à peu ses sites historiques au tourisme.

---

<sup>325</sup> Il existe aux côtés du NT un organisme d'État, *English Heritage*, qui gère les sites nationaux. La gestion de certains sites, comme le site mégalithique de *Stonhenge*, est conjointe avec le NT.

<sup>326</sup> Cotisation 2018 : 60 €/an.

<sup>327</sup> Annie Gondras, *La valorisation touristique des châteaux et demeures historiques*, Paris, L'Harmattan, Collection gestion de la culture, 2012, p. 175.

<sup>328</sup> *Ibid.*

<sup>329</sup> Annie Gondras, *La valorisation touristique des châteaux et demeures historiques*, op. cit., p. 177.



### II.A.2.b – Le tourisme culturel en mutation

Le rapport portant sur la valorisation des MH déplore que les données quantitatives relatives au profil du public « restent parcellaires et insuffisantes pour avoir une image précise du marché »<sup>330</sup>. Toutefois, le rapport révèle plusieurs grandes tendances :

1. Le tourisme culturel est le fondement de l'attractivité touristique de la France. À l'échelle nationale comme au niveau international, la demande de produits touristiques culturels est forte. Pour les étrangers, l'offre patrimoniale et culturelle est « un domaine où la France excelle, malgré quelques améliorations nécessaires ». Ainsi, est pointée en particulier la mauvaise gestion des files d'attentes.

2. *L'art de vivre à la française* fait partie intégrante du patrimoine national, et est particulièrement plébiscité par les étrangers.

3. « La part de clientèle française pratiquant des activités liées au patrimoine culturel est assez stable, alors que la part de clientèles étrangères montre des progressions importantes »<sup>331</sup>. La clientèle européenne multiplie les courts séjours en France, et sont souvent des *repeaters*, des touristes étant déjà venus une fois en France. Les premiers séjours se déroulent dans les grandes métropoles (principalement Paris), et les sites touristiques majeurs, alors que les séjours suivants ont lieu dans les sites touristiques secondaires. Ces voyageurs privilégient les déplacements en train ou en voiture. Ils sont donc la cible des sites secondaires, ruraux ou isolés.

4. L'offre touristique doit être adaptée aux types de clientèles potentielles. Le touriste patrimonial type peut être défini ainsi : étranger, âgé de plus de 45 ans, en couple, de catégorie socio-professionnelle supérieure. Ce client dépense plus qu'un touriste « non patrimonial », et apprécie la gastronomie. La clientèle européenne est particulièrement intéressée par les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ou les régions réputées pour leur patrimoine historique (le Val de Loire notamment). En Centre-Val de Loire, une étude<sup>332</sup> de 2014 met en évidence certains comportements touristiques :

---

<sup>330</sup> Magali Da Silva (dir.), *Analyses, valorisation touristique des monuments historiques*, op. cit., p. 65.

<sup>331</sup> *Ibid.*

<sup>332</sup> Magali Da Silva (dir.), *Analyses, valorisation touristique des monuments historiques*, op. cit., p. 64.

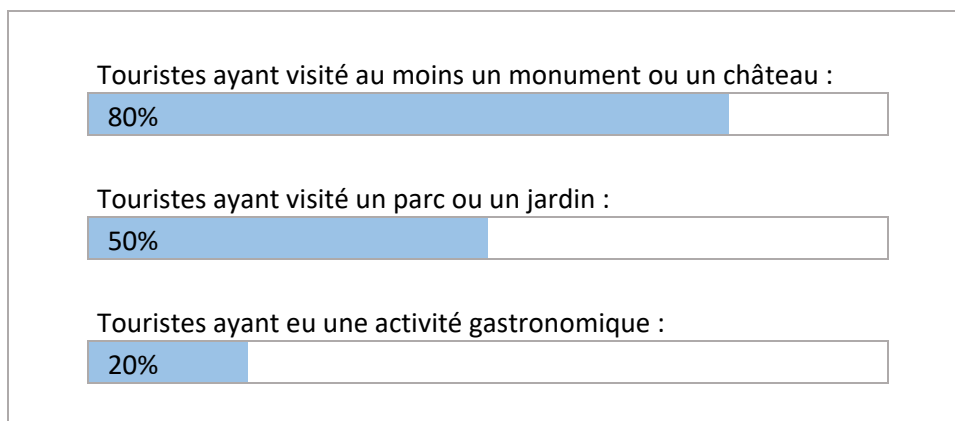


Figure 59 : Comportements touristiques en Centre-Val de Loire en 2014, d'après une étude du CRT portant sur 13 000 questionnaires.

5. Le tourisme *authentique* est apprécié : quels que soient leur pays d'origine, les touristes recherchent « de plus en plus un tourisme d'expérience autour de la gastronomie, des savoir-faire, des évènements culturels »<sup>333</sup>.

Le tourisme de masse semble ainsi laisser la place à un tourisme individualisé : chacun souhaite vivre une expérience unique, qui peut prendre la forme d'un circuit personnalisé, d'un tarif qui peut varier, d'une offre particulière pour un groupe restreint et spécifique, etc. Le numérique a toute sa place dans ce tourisme d'un nouveau genre : il est en effet très plébiscité par les visiteurs qui utilisent leur smartphone comme une boussole, et qui attendent de cet outil à la fois une localisation et une recherche des « bons plans » à ne pas rater. Pour les professionnels du tourisme, il s'agit d'un outil incontournable : publicité ciblée sur des voyageurs qui visitent des sites similaires, qui ont des consommations susceptibles d'être compatibles avec la visite d'un site à proximité, etc. Le numérique tient aussi une place prépondérante sur les sites eux-mêmes, qui proposent de plus en plus de visites en *réalité augmentée*, d'immersion en 3D ou autres technologies sans cesse améliorées.

Les données concernant le tourisme culturel de façon globale peuvent être affinées grâce à un rapport<sup>334</sup> du Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC), réalisé à la demande de la Direction générale des patrimoines<sup>335</sup>. L'enquête révèle qu'en 2018, « six personnes sur dix ont, au moins une fois dans les douze derniers mois, visité une exposition, un musée, un monument »<sup>336</sup>. De plus, 35 % des Français ont visité un château,

<sup>333</sup> Magali Da Silva (dir.), *Analyses, valorisation touristique des monuments historiques*, op. cit., p. 64.

<sup>334</sup> Sandra Hoibian et Anne-Laure Mésenge, « La visite des musées, expositions et monuments », *Collection des rapports*, n° 340, CREDOC, 2019.

<sup>335</sup> La Direction générale des patrimoines est une des quatre directions du ministère de la culture.

<sup>336</sup> Sandra Hoibian et Anne-Laure Mésenge, « La visite des musées, expositions et monuments », op. cit., p. 4.

une fortification ou un palais dans l'année écoulée. La tranche d'âge des 18-24 ans est celle qui représente le plus de visites de lieux de patrimoine. 35 % d'entre eux se disent « attirés par des spectacles, concerts, performances au sein des musées et des monuments »<sup>337</sup>. Le rapport montre également un lien étroit entre pratiques muséales et patrimoniales, et période de vacances, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle. De plus, « une majorité des visiteurs effectue ses visites patrimoniales lors de déplacements ou voyages »<sup>338</sup> : les visites de monuments sont réalisées à 80 % en dehors de la région d'habitation.

Le tourisme du patrimoine culturel est ainsi en pleine mutation, et accueille en France un public toujours plus nombreux. Il convient à présent d'identifier les acteurs de la culture et du patrimoine, afin d'aborder les conditions d'accueil du public à Vaurenard et les propositions de valorisation de son patrimoine.

## **II.B – Les médiations envisageables à Vaurenard**

De l'échelle nationale jusqu'au niveau local, il existe une multitude d'acteurs de la vie culturelle et patrimoniale, des institutions jusqu'aux associations de particuliers.

### **II.B.1 – Des acteurs de la médiation nombreux et bien différenciés**

Le développement marchand du tourisme culturel est représenté par l'État au niveau de trois ministères distincts : la Culture pour ce qui est du patrimoine, l'Économie pour le tourisme, et les Affaires étrangères pour le développement du tourisme culturel à l'étranger. Ces différents services sont décentralisés au niveau des territoires.

Les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) représentent le ministère de la Culture en Région depuis 1992. Elles sont chargées de mettre en œuvre la politique culturelle

---

<sup>337</sup> Sandra Hoibian et Anne-Laure Mésenge, « La visite des musées, expositions et monuments », *op. cit.*, p. 5.

<sup>338</sup> Sandra Hoibian et Anne-Laure Mésenge, « La visite des musées, expositions et monuments », *op. cit.*, p. 33.

définie par le gouvernement. Les DRAC ont également une fonction de conseil et d'expertise. La protection, la restauration et la valorisation des monuments historiques, comme c'est le cas de Vaurenard, sont assurées par le service de Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH). Les DRAC peuvent fournir documentation et expertise aux propriétaires, via plusieurs acteurs : les conservateurs des MH, les architectes de Bâtiments de France, les conservateurs des antiquités et objets d'art.

Les services déconcentrés du ministère de l'Économie et des Finances sont les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE). Ils ont notamment pour fonction de favoriser le développement des entreprises touristiques. C'est à eux que sont adressées les déclarations fiscales d'ouverture de MH au public.

Dans chaque territoire, il existe un CRT, Comité Régional du Tourisme, ainsi qu'un CDT, Comité Départemental du Tourisme qui régissent la politique de leur territoire respectif. À l'échelle des communes, ce sont généralement les Offices du tourisme qui ont la compétence touristique. Pour ce qui est de Vaurenard, l'organisme *Destination Beaujolais* regroupe les différents OT du secteur. L'OT compétent pour le village de Gleizé est celui de Villefranche-sur-Saône, baptisé *Antenne touristique de Villefranche*.

Il existe de très nombreux organismes privés, en général de statut associatif et ayant une délégation ministérielle dans le domaine du patrimoine. Deux d'entre elles pourraient concerner Vaurenard. La Demeure Historique regroupe environ trois-mille bâtiments appartenant ou non aux MH. Sa première mission concerne le conseil en matière de protection. Pour cela, elle propose des fiches techniques et des formations à ses membres. La DH a également pour objectif de sensibiliser à la sauvegarde des sites. Elle édite chaque année des rapports et une *revue des Demeures Historiques*. Elle attribue des prix à certains sites, les aidant financièrement, par exemple, à aménager les locaux nécessaires à une ouverture au public. La DH fait partie, avec six autres associations reconnues d'utilité publique<sup>339</sup>, d'un Groupe National d'Information et de Concertation sur le Patrimoine, présidé par le ministre de la Culture. Le GNICP est une instance de concertation et de réflexion qui publie une revue

---

<sup>339</sup> Aux côtés de la DH, Maisons Paysannes de France, Patrimoine-Environnement, Union Rempart, Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France – sites et monuments, Sauvegarde de l'Art Français, Vieilles Maisons Françaises.

annuelle et divers communiqués. Il est surnommé le *G8-Patrimoine*<sup>340</sup>, ou *Groupe Patrimoine*, ce qui sous-entend un pouvoir de débat et de réflexion important.

La Fondation du Patrimoine a pour mission de sauvegarder et valoriser le patrimoine. Ses délégations régionales sont composées en grande partie de bénévoles. La FP peut favoriser le financement de travaux en permettant des déductions fiscales aux propriétaires. Elle peut également mettre en place des actions de mécénat. Sa notoriété est grandissante, notamment depuis qu'elle bénéficie d'une partie des recettes du loto du patrimoine particulièrement médiatisé.

Les institutions et organismes qui concernent potentiellement le territoire beaujolais et particulièrement le domaine de Vaurenard sont regroupés dans un annuaire en annexe<sup>341</sup>. Toutes ces institutions et bien d'autres encore, regroupements de propriétaires, associations locales, etc. voient leur objectif principal osciller entre sauvegarde, protection et valorisation du patrimoine, et développement touristique. Toutefois, ces organismes ne peuvent apporter leur aide qu'à la demande des propriétaires. Comme le souligne P. Howard, cela nécessite pour ces derniers une réelle volonté<sup>342</sup> et une démarche d'ouverture au public de leur site. Nombre de ces sites historiques souhaitent cette ouverture afin de « rentabiliser » leur bien, mais un cheminement personnel en amont est nécessaire. Les propriétaires doivent être prêts à dévoiler l'intimité de leur demeure, de l'histoire de leur famille, des objets qui possèdent une valeur inestimable à leurs yeux. Ainsi, pour ce qui est de ce travail de mémoire, les propriétaires de Vaurenard ont dans un premier temps été réticents à ouvrir leurs archives. Les craintes sont justifiées : peur des vols, des dégradations, des dérangements occasionnés dans un classement laborieux organisé par un aïeul du propriétaire, etc. Peu à peu, une relation de confiance s'est établie, et l'accès à l'importante collection documentaire du château est à présent possible.

Pour envisager des actions de médiations du patrimoine du domaine, il faut considérer Vaurenard comme un établissement qui reçoit un public. L'accès de tout site au public est soumis à un certain nombre de contraintes liées à la sécurité et à l'accessibilité.

---

<sup>340</sup> Ce G8 est composé de six associations, une fédération et le ministère de la Culture.

<sup>341</sup> Voir Annexe 31 Annuaire des services culturels locaux.

<sup>342</sup> Voir Annexe 32- Fiche de lecture : Peter Howard, *Heritage: management, interpretation, identity*, New York, Continuum, 2003.

## **II.B.2 – Les conditions d’accueil de Vaurenard**

### **II.B.2.a – Le domaine de Vaurenard, un Établissement Recevant du Public**

Un Établissement Recevant du Public, ou ERP, est un lieu qui reçoit des personnes de l’extérieur. Selon le code de la construction et de l’habitation, « constituent des établissements recevant du public, tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payante ou non. Sont considérées comme faisant partie du public, toutes les personnes admises dans l’établissement à quelque titre que ce soit en plus du personnel »<sup>343</sup>. Chaque établissement est classé en fonction de son activité et de ses capacités d’accueil du public<sup>344</sup>. Le château de Vaurenard devrait actuellement être classé de type Y (musée), le parking étant de type PS (parking extérieur). La chapelle pourrait être classée de type V (lieu de culte)<sup>345</sup>. De plus, une catégorie de 1 à 5 est attribuée au site, en fonction de l’effectif maximum admissible. Vaurenard entre dans la catégorie 5, qui correspond à un maximum de trois-cents visiteurs simultanés. Cette classification est susceptible de changer en fonction des changements d’activité qui pourraient être envisagés : M (boutique), O (résidence de tourisme), etc.

Chaque ERP doit posséder un registre de sécurité qui indique les travaux réalisés, les formations des personnels, les vérifications effectuées. L’ERP doit disposer d’équipements de secours en cas d’incendie (extincteurs, alarme, plans d’évacuation, etc.). Il doit également être accessible aux personnes handicapées. En cas de non-conformité, l’ERP doit s’inscrire à un AD’AP : Agenda d’Accessibilité Programmée, qui fixe les travaux nécessaires et les délais impartis. Pour les ERP comme Vaurenard, et les MH en général, les contraintes sont parfois telles qu’elles défigureraient le bâtiment ou sont impossibles à mettre en œuvre. Des dérogations sont alors possibles. Un registre public d’accessibilité doit également être tenu.

Une commission de sécurité, composée de représentants de la mairie, de l’État, du Service Départemental d’Incendie et de Secours (SDIS), des services de police ou de la gendarmerie doit valider l’ouverture d’un ERP ou sa réouverture après travaux, mais peut

<sup>343</sup> Code de la construction et de l’habitation, article R 123.2.

<sup>344</sup> Voir Annexe 33- Les types d’ERP.

<sup>345</sup> La propriétaire, C. de Corbiac n’est toutefois pas certaine qu’il existe à Vaurenard un registre de sécurité, et donc un type ERP défini. Entretien du 28/04/20.



également vérifier les conformités du site lors d'une visite périodique planifiée ou de façon impromptue.

En tant qu'ERP, Vaurenard doit donc présenter un certain nombre d'éléments relatifs à l'accueil du public, dans le respect des normes d'accessibilité : le parking de Vaurenard, bien que non goudronné, est parfaitement accessible, notamment aux cars qui peuvent manœuvrer. Par contre, sanitaires et signalétique directionnelle sont à envisager. Une pièce pourrait être aménagée en salle d'accueil et d'attente, avec billetterie et éventuellement point de ventes. Un affichage informatif, type panneaux ou cartels, pourraient baliser le circuit de visite. Au niveau des extérieurs, des aménagements sont aussi possibles : aires de jeux pour les enfants ou mobilier extérieur, par exemple. Des coûts complémentaires liés à l'aménagement du site sont également à envisager : les assurances doivent couvrir les risques liés à l'incendie, les dégâts des eaux, les vols en plus de la responsabilité civile. Une alarme contre l'incendie et les intrusions doit être installée. De façon plus globale, il convient de prévoir le financement de tâches qui, jusqu'alors à Vaurenard, sont effectuées par les propriétaires, et qui pourraient être sous-traitées : ménage, entretien du parc, promotion du site.

Tout investissement sous-entend des recettes et des seuils de rentabilité à calculer, pour quelque activité commerciale que ce soit. De plus, la fiscalité d'un MH est spécifique. Autant de notions qui sont succinctement abordées ci-après.

### II.B.2.b - Financement et fiscalité d'une demeure historique

#### *Les recettes liées au château*

La billetterie des visites du château représente la première source de recettes. Pour A. Gondras, un seuil de rentabilité est fixé à « au moins dix-mille visiteurs annuels »<sup>346</sup>. L'auteur indique également qu'un emploi à plein temps peut être envisagé « à partir de quinze mille visites annuelles »<sup>347</sup>. Le circuit de visite doit prendre en compte que certaines parties du château sont habitées. Toutefois, le fait de traverser une pièce aménagée d'un décor contemporain peut aussi être un atout, en permettant aux visiteurs d'être au plus proche de la vie de château...

---

<sup>346</sup> Annie Gondras, *La valorisation touristique des châteaux et demeures historiques*, op. cit., p. 194.

<sup>347</sup> *Ibid.*

Pour augmenter les recettes, certains propriétaires envisagent la vente de produits liés au château. L'aménagement d'une boutique pour la vente de produits dérivés implique une immatriculation au registre du commerce, dès lors que cette activité « dépasse 10 % du chiffre d'affaire du monument »<sup>348</sup>. La boutique est alors assujettie à la TVA et aux cotisations salariales. Toutefois, l'implantation d'un simple comptoir de vente, dont le chiffre d'affaire sera nécessairement inférieur à 10 %, est envisageable. Pourront ainsi être vendus des produits tels que cartes postales, monographies, etc.

### *La fiscalité d'un monument historique*

La fiscalité d'un château inscrit est spécifique. Les mesures fiscales sont détaillées dans le Code du Patrimoine. Si le propriétaire, comme c'est le cas à Vaurenard, occupe le château et tire des revenus issus d'une location ou de droits de visite, il peut opter pour une déduction forfaitaire de 75% de l'ensemble des charges foncières. Pour un monument ouvert aux visites, « la part du coût des travaux restant à la charge du propriétaire est déductible à 100 % du montant des revenus déclarés »<sup>349</sup>. Un monument est considéré comme ouvert au public s'il est « ouvert soit cinquante jours par an dont vingt-cinq jours non ouvrables d'avril à septembre, soit quarante jours de juillet à septembre »<sup>350</sup>. Une déclaration des conditions d'ouverture du site doit être envoyée chaque année<sup>351</sup> au délégué régional du tourisme. Le monument rentre dans le calcul du patrimoine pour l'impôt sur la fortune immobilière. Les frais de travaux et d'emprunts pour l'entretien sont déductibles.

Il n'y a pas de droits de succession sur un monument classé ou inscrit, dès lors qu'il est ouvert au public soixante à quatre-vingts jours par an, à la condition, comme le précise le code général des impôts, que « les héritiers, les donataires ou les légataires ont souscrit avec les ministres chargés de la culture et des finances une convention à durée indéterminée prévoyant le maintien dans l'immeuble des meubles exonérés et leurs conditions de présentation, les modalités d'accès du public ainsi que les conditions d'entretien des biens exonérés »<sup>352</sup>. Au moment de la création de la SCI du Domaine de Vaurenard, les gérants Catherine et Roland Durand de Corbiac ont fait un legs à leurs enfants afin de les exonérer des droits de succession.

<sup>348</sup> Annie Gondras, *La valorisation touristique des châteaux et demeures historiques*, op. cit., p. 195.

<sup>349</sup> *Code du patrimoine*, article L.623-1.

<sup>350</sup> *Ibid.*

<sup>351</sup> Envoi avant le 1<sup>er</sup> février.

<sup>352</sup> *Code général des impôts*, article 795 A.

*Des investissements financés par plusieurs moyens.*

Le mécénat est un « soutien matériel sans contrepartie à une œuvre ou une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général »<sup>353</sup>. Pour pouvoir bénéficier du don d'un mécène, le bénéficiaire ne doit pas être une entreprise commerciale, et l'œuvre doit être d'intérêt général, ce qui est le cas de Vaurenard qui revêt un caractère culturel. Le parrainage, identique au mécénat du point de vue juridique, est quant à lui une démarche commerciale. La différence entre mécénat et parrainage se situe du point de vue fiscal, puisque « le mécénat ne doit pas comporter de contrepartie publicitaire »<sup>354</sup>. En effet, les « opérations de parrainage sont destinées à promouvoir l'image de marque d'une entreprise »<sup>355</sup>, et le nom ou la marque du parrain apparaissent clairement. Le financement participatif, ou crowdfunding<sup>356</sup>, est une forme spécifique de mécénat qui s'adresse à un très large public constitué presque exclusivement d'internautes. Le bénéficiaire peut avoir pour intermédiaire une plateforme internet, qui ponctionnera une commission sur les dons versés. Certaines plateformes, dont *Dartagnans* est le leader, sont spécialisées dans les secteurs de la culture et du patrimoine. Le site qui propose une aide à la gestion du projet et l'édition des reçus fiscaux aux donateurs, prélève 8 % de commission sur les campagnes. Il incite les bénéficiaires à proposer « une contrepartie à hauteur de ce qu'ils donnent »<sup>357</sup>. Les campagnes de souscription peuvent également être portées par des fondations, telles que la Fondation du patrimoine ou la Demeure historique<sup>358</sup>. Quel que soit sa forme, le mécénat permet aux donateurs de bénéficier de réductions d'impôt : 60 % du montant du don pour les entreprises<sup>359</sup>, et 66 % du montant pour les particuliers<sup>360</sup>.

Une institution particulière mérite d'être mentionnée : la *French Heritage Society*. Initialement créée pour favoriser les échanges culturels franco-américains, cette association new-yorkaise a pour objectif de préserver le patrimoine français aux États-Unis comme en France. La

<sup>353</sup> « Qu'est-ce que le mécénat ? », <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Mecenat/Qu-est-ce-que-le-mecenat>, Ministère de la culture, <https://www.culture.gouv.fr/>, dernière consultation le 01/04/20.

<sup>354</sup> « Le mécénat », <https://www.associations.gouv.fr/le-mecenat.html>, *Créer, gérer, développer son association*, <https://www.associations.gouv.fr/>, ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, 2019, dernière consultation le 20/04/20.

<sup>355</sup> « Parrainage », <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Mecenat/Parrainage>, Ministère de la culture, <https://www.culture.gouv.fr/>, dernière consultation le 01/04/20.

<sup>356</sup> Littéralement « financement par la foule ».

<sup>357</sup> « Lancer votre projet », <https://dartagnans.fr/fr/projects/new/launch>, *Dartagnans*, <https://dartagnans.fr/fr/home/index>, dernière consultation le 01/04/20.

<sup>358</sup> Voir § II.B.1 – Des acteurs de la médiation nombreux et bien différenciés, P. 81.

<sup>359</sup> Plafonné à 0,5 % du chiffre d'affaire.

<sup>360</sup> Plafonné à 20 % du revenu imposable.

FHS peut financer des travaux de conservation ou des restaurations d'un monument ou d'un jardin, mais pas de travaux de « confort », type chauffage ou électricité. L'édifice ou le parc doit « être classé ou inscrit au titre des MH, présenter un intérêt artistique, historique ou culturel, être ouvert au public »<sup>361</sup>. D'autre part, l'aide financière doit être équivalente à la somme débloquée en France, même issue en partie d'une subvention publique. Si les deux demandes, française et américaine, doivent être effectuées pour un même projet, le dossier américain doit être envoyé prioritairement. En effet, pour A. Gondras, l'intervention de la FHS provoque un « effet levier [...], car en règle générale, le fait que des donateurs américains viennent soutenir un projet encourage très fortement les pouvoirs publics à délivrer des fonds plus rapidement »<sup>362</sup>. Les donateurs américains attendent en retour un accueil spécifique lors de leurs visites. Cette forme de mécénat pourrait sans doute trouver sa place lors d'une restauration du parc de Vaurenard.

Il existe des subventions spécifiques pour les projets d'investissement des MH. Un même site<sup>363</sup> permet de déposer les demandes de travaux et les demandes de subventions liées<sup>364</sup>. Les demandes, adressées aux DRAC un an avant le début des travaux envisagés, peuvent être modulées en fonction des disponibilités budgétaires de l'État. Le Code du patrimoine stipule que la subvention est « plafonnée à 40 % de la dépense effective des travaux d'entretien et de réparation »<sup>365</sup>. Dans les faits, A. Gondras précise que « la contribution financière de l'État s'élève en moyenne à 15 % du montant des travaux, et peut aller jusqu'à 30 % »<sup>366</sup>.

Des spécialistes de l'investissement, comme la Caisse des dépôts, sont des interlocuteurs privilégiés pour les financements liés au tourisme. Il s'agit d'un « groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays »<sup>367</sup>. Les financements proposés s'adressent toutefois en premier lieu à l'offre d'hébergement touristique<sup>368</sup>.

<sup>361</sup> « Prix FHS », <https://fondationmh.fr/nos-prix/prix-french-heritage-society/>, *Fondation pour les Monuments historiques*, <https://fondationmh.fr/>, dernière consultation le 02/04/20.

<sup>362</sup> Annie Gondras, *La valorisation touristique des châteaux et demeures historiques*, *op. cit.*, p. 140.

<sup>363</sup> « Demande de travaux et de subventions sur monuments historiques », [https://mesdemarches.culture.gouv.fr/loc\\_fr/mcc/requests/MONUM\\_INTER\\_travaux\\_01/?\\_CSRFTOKEN=c503df26-f3cf-4e6b-9d7f-343cfab1cc28](https://mesdemarches.culture.gouv.fr/loc_fr/mcc/requests/MONUM_INTER_travaux_01/?_CSRFTOKEN=c503df26-f3cf-4e6b-9d7f-343cfab1cc28), *Ministère de la culture*, <https://www.culture.gouv.fr/>, dernière consultation le 01/04/20.

<sup>364</sup> Envoi électronique à compléter par un envoi postal des pièces jointes.

<sup>365</sup> Code du Patrimoine, article L.621-29.

<sup>366</sup> Annie Gondras, *La valorisation touristique des châteaux et demeures historiques*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>367</sup> « Relations investisseurs », <https://www.caissedesdepots.fr/relation-investisseurs>, Caisse des dépôts, <https://www.caissedesdepots.fr/le-groupe>, dernière consultation le 01/04/20.

<sup>368</sup> Il existe un fonds *France Investissement Tourisme*, géré par *Bpifrance*, filiale de la caisse des dépôts, spécifiquement consacré au financement des entreprises du tourisme.

Toutefois, que ce soit pour prétendre obtenir des subventions comme pour toucher ses potentiels visiteurs à travers le paysage culturel local, il est indispensable de développer une stratégie de communication efficace.

### II.B.2.c – Communiquer pour s’insérer dans la vie culturelle locale

Il n’existe actuellement pas de charte graphique à Vaurenard. Pour créer les documents proposés ci-après, une police sobre a été privilégiée, de même qu’un code couleurs issu de la photo de la façade côté cour, brun foncé et bleu. Le fond des documents pourra être constitué de pavés bleu, également très sobres. Afin de rendre les documents à destination du jeune public plus attrayants, une mascotte, représentant Vaurenard, peut être imaginée. Ce symbole pourrait être un renard, rappel de l’origine du nom du domaine. Il doit être suffisamment stylisé pour correspondre aux habitudes visuelles des enfants, et pour être reproduit parfois en petit format. Pour attiser la sympathie, il doit être souriant. Il peut être humanisé en se tenant debout ou en portant des vêtements ou accessoires. Quelques idées sont proposées en annexe<sup>369</sup>, mais ce travail de création peut être sous-traité à une agence de communication.

À ce jour, les propriétaires ne possèdent pas de brochure publicitaire pour Vaurenard. Le document doit avoir plusieurs fonctions : en premier lieu, il doit servir de publicité pour l’activité de valorisation du château. Il sera donc distribué et mis à disposition le plus largement possible à différents endroits stratégiques : OT de Villefranche, lieux culturels locaux (médiathèques, Maison du Patrimoine, etc.), mairies, autres châteaux. Cette brochure sera également mise à disposition du public sur le site de Vaurenard, afin que chacun puisse repartir avec un document qu’il conserve, en partant du principe qu’un « client » satisfait peut être prescripteur pour d’autres. Une proposition de brochure est présentée en annexe<sup>370</sup>.

En termes de communication, les Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication (NTIC) semblent incontournables. Une note de synthèse du CREDOC<sup>371</sup> révèle qu’en 2016, « 44 % des Français ont utilisé Internet en lien avec les visites patrimoniales »<sup>372</sup>, 38 % d’entre eux, correspondant aux plus jeunes, pour obtenir des informations pratiques (horaires, tarifs, accès, billetterie en ligne, etc.), et « 24 % pour consulter

<sup>369</sup> Voir Annexe 34– Charte graphique et mascotte.

<sup>370</sup> Voir Annexe 35- Proposition de brochure.

<sup>371</sup> Centre de recherche pour l’étude et l’observation des conditions de vie.

<sup>372</sup> Charlotte Millot et Jörg Müller, *CREDOC, Note de synthèse*, avril 2017, p. 3.

des contenus virtuels »<sup>373</sup>. Ce pourcentage correspond aux jeunes séniors. Par ailleurs, « près de 10 % des Français ont un usage participatif de leur visite (réseaux sociaux, blogs, forums de discussion) »<sup>374</sup>. Ces chiffres, datant de quatre ans, doivent sans doute être revus à la hausse.

À ce jour, le château de Vaurenard est peu représenté parmi les NTIC. Le château est visible sur une plateforme de vente en ligne de vin<sup>375</sup>, et sur le site promotionnel des vins du Beaujolais<sup>376</sup>. Dans ce but, il existe également une page Facebook<sup>377</sup>. Concernant le tourisme, le château est mentionné sur le site du Département du Rhône<sup>378</sup> et sur une plateforme<sup>379</sup> proposant une billetterie en ticket traditionnel ou via un *pass patrimoine* pour plusieurs sites. Vaurenard n'a à ce jour ni site commercial, ni blog dédié. Les éditeurs de site sont nombreux, et certains proposent des prestations gratuites, qui peuvent convenir pour une utilisation relativement limitée comme pourrait l'être celle de Vaurenard<sup>380</sup>. Il convient de veiller, si cette option est choisie, à quelques critères : la publicité peut être particulièrement intrusive, l'espace de stockage très limité, et la compatibilité avec les smartphones et les tablettes aléatoire. Parmi les éditeurs gratuits, certains proposent l'inclusion d'un blog. L'ajout d'un blog peut être complémentaire, permettant une proximité avec les internautes liés par une *communauté* autour de Vaurenard. Un blog permet également de multiplier les mouvements sur les moteurs de recherche. Sur le site de Vaurenard pourraient apparaître notamment les éléments résumés sur la brochure, un récapitulatif des travaux effectués et de ceux qui restent à faire, ou bien encore une *Newsletter*.

La newsletter, ou lettre d'information, est un media qui peut, en plus de figurer sur le site, être envoyé à tous les clients et aux institutions locales, et figurer sur une page Facebook. Il s'agit d'un lien avec le public qui peut aisément être mis en œuvre, et peut être envoyé mensuellement ou trimestriellement. Une maquette est proposée en annexe<sup>381</sup>.

---

<sup>373</sup> *Ibid.*

<sup>374</sup> *Ibid.*

<sup>375</sup> « Château de Vaurenard », <https://www.avenuedesvins.fr/fr/vignerons-chateau-de-vaurenard-78.html>, *Avenue des vins*, <https://www.avenuedesvins.fr/fr/>, dernière consultation le 05/04/20.

<sup>376</sup> « Château de Vaurenard », <https://www.beaujolais.com/viticulteurs-caves/chateau-de-vaurenard>, *Beaujolais.com*, <https://www.beaujolais.com/>, dernière consultation le 05/04/20.

<sup>377</sup> <https://www.facebook.com/ChateaudVaurenard/>, dernière consultation le 05/04/20.

<sup>378</sup> « Château de Vaurenard », <https://www.rhonetourisme.com/a-voir-a-faire/parcs-jardins-villages-fleuris/chateau-de-vaurenard-119029/>, *Rhône tourisme*, <https://www.rhonetourisme.com/>, Département du Rhône, dernière consultation le 05/04/20.

<sup>379</sup> « Château de Vaurenard », <https://patrivia.net/visit/chateau-de-vaurenard>, *Patrivia*, <https://patrivia.net/home>, dernière consultation le 05/04/20.

<sup>380</sup> Voir Annexe 36- Comparateur d'éditeurs de sites internet.

<sup>381</sup> Voir Annexe 37- Proposition de newsletter



La lettre d'information, tout comme le site internet ou la brochure, sont des outils qui doivent servir à constituer et entretenir un réseau. Ce réseau peut être utile d'un point de vue commercial, pour obtenir des visites plus fréquentes du château, et doit ainsi être constitué des clients qui auront pu laisser leurs coordonnées sur un livre d'or, par exemple, ou qui se seront abonnés à la lettre d'information sur le site. Le principe du livre d'or mis à disposition à l'issue des visites est un moyen très simple d'obtenir l'avis du public et ses suggestions, mais aussi et surtout de constituer un fichier d'adresses. Les écoles, public ciblé pour les visites scolaires, doivent faire partie du réseau également. De plus, la constitution d'un réseau a pour objectif de maintenir un lien avec les institutions. Ainsi, seront inclus dans ce fichier les personnalités politiques locales en lien avec le tourisme et la culture, les institutions touristiques et culturelles, les autres châteaux du territoire, qui ne seront pas considérés comme des concurrents mais plus comme des prescripteurs, ainsi que les associations de propriétaires de châteaux<sup>382</sup>, etc. Il pourrait être intéressant également de contacter des agences touristiques pour inclure Vaurenard dans un programme de visites du territoire beaujolais, lié ou non à l'œnotourisme. Une autre population doit être intégrée au fichier qui constitue ce réseau : le voisinage. Il est en effet indispensable d'obtenir l'adhésion des voisins, quel que soit le type de médiation envisagée. Ainsi, de bonnes relations permettent de limiter les conflits en cas de nuisances sonores, ou liées à la circulation, inévitables lors de certains événements qui pourraient se dérouler dans le domaine. Le voisinage peut également être prescripteur pour visiter le château.

Ce réseau, une fois constitué, peut être convié à toute manifestation liée à Vaurenard. La visite du château est essentielle, mais nombre d'autres possibilités de valorisation du patrimoine de Vaurenard sont envisageables.

### **II.B.3 – Les médiations proposées**

Les médiations possibles sont de deux types, distants dans le temps et plus ou moins soumis à des investissements variables. Les enjeux sont alors différents.

---

<sup>382</sup> *La Demeure historique*, par exemple.

II.B.3.a – À court terme, faire connaître le domaine et financer les travaux urgents

Les différentes formes de médiations qui sont proposées portent nécessairement sur des solutions à court terme qui permettent de faire connaître, ou connaître à nouveau, le château, mais aussi de percevoir quelques recettes pour financer l'entretien courant. Le public scolaire pourrait ainsi être visé en premier lieu. Les écoles primaires, premières ciblées, sont en effet au nombre de vingt-quatre à proximité immédiate de Vaurenard. Pour la plupart, il n'est pas nécessaire de prévoir un transport en car, ce qui simplifie les démarches pour les professeurs des écoles et peut être un élément incitatif. Pour les établissements un peu plus éloignés, la présence du parc comme aire de pique-nique et de détente pour une deuxième partie de journée peut être un facteur décisif dans le choix de cette destination.

*Des ateliers pédagogiques pour attirer le public scolaire*

Commune	Nombre d'établissements	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'écoles primaires	Nombre de collèges	Nombre de lycées
Cogny	1	1	1		
Denicé	2	1	2		
Gleizé	6	4	4		
Lacenas	1	1	1		
Limas	3	1	1	1	
Villefranche-sur-Saône	34	13	15	4	4
Total	47	21	24	5	4

Figure 60 : Nombre d'établissements scolaires à Gleizé et dans les communes limitrophes en 2020.

Plusieurs ateliers, cumulés à une visite traditionnelle du château, peuvent être envisagés, en fonction des choix des enseignants et des cycles scolaires<sup>383</sup>. Pour chaque atelier, un guide à l'attention de l'animateur, ainsi qu'un dossier pédagogique à l'attention du corps enseignant se trouvent en annexe<sup>384</sup> :

*Les blasons de Vaurenard.* À partir des nombreuses représentations de blasons dans le château, l'enfant découvre les principes de l'héraldique et crée son propre blason.

<sup>383</sup> Le cycle 1 correspond aux classes maternelles, le cycle 2 aux CP, CE1 et CE2, le cycle 3 aux élèves de CM1, CM2 et 6°, et le cycle 4 aux 5°, 4° et 3°.

<sup>384</sup> Voir Annexe 38- Ateliers pédagogiques

*Construction d'un arbre généalogique.* À destination des plus jeunes (cycle 2), il s'agit d'un jeu de piste qui permet de trouver des indices sur treize personnages de la famille Corteille. Les renseignements, qui permettent de faire le lien entre chaque personne, sont visibles dans deux pièces du château et sur des reproductions de portraits et de documents issus des archives.

*L'ouverture des archives pour faire venir un public différent*

La visite du corpus archivistique de Vaurenard pourrait à elle-seule être un objectif de visite. Ce type de visite peut s'adresser aux scolaires avec un programme adapté, ou à un autre public composé de personnes s'intéressant à l'histoire locale : public adulte, seniors, comme étudiants.

Afin de cibler les scolaires, un troisième atelier pédagogique est envisagé : *À la rencontre de...* Il s'agit de reconstituer l'histoire de certains personnages liés au château à partir d'une visite du château, y compris des archives, puis d'une présentation de certaines archives (ou copies) du chartrier.

Une initiation à l'analyse documentaire, à partir de documents du chartrier, pourrait également être proposée à un public adulte<sup>385</sup>. Le lieu étant particulièrement exigu, une rapide visite, afin de visualiser la pièce, son décor, et le volume des archives, peut se poursuivre dans le vestibule afin de présenter dans de meilleures conditions des copies de documents. Cette présentation d'archives peut être ou non cumulée avec une visite du château.

Par ailleurs, il est à noter que *la Demeure historique* attribue des prix à certains sites qui ouvrent leurs archives<sup>386</sup>. Cela permettrait de financer quelques aménagements nécessaires au bon déroulement des visites.

*Des visites traditionnelles, attendues par la majorité des publics*

Pour relancer cette activité et accueillir le public dans des conditions optimum, il est possible d'aménager un espace dédié. Le vestibule pourrait être ce lieu, particulièrement central par rapport au château. Toutefois, pour que l'aménagement ne soit pas une gêne au quotidien, l'espace d'accueil pourrait se situer dans une dépendance. Ce pourrait être par exemple le rez-de-chaussée du bâtiment *à l'horloge*, dans la partie sud de la cour, inutilisé actuellement. La

<sup>385</sup> Voir Annexe 39- Chartrier guide

<sup>386</sup> Dixit I. Brossard, déléguée départementale de *la Demeure historique*, au cours d'un entretien le 07/12/20.

pièce pourrait accueillir une partie consacrée à la billetterie et à la vente de quelques produits dérivés, ainsi qu'un espace d'attente composé de quelques assises. Ce lieu peut également être un espace d'exposition consacré par exemple aux chantiers de restauration passés ou à venir.

Le circuit de visite actuel traverse les différentes pièces de l'édifice, et le commentaire est axé sur deux éléments liés à l'ameublement et à la décoration de Vaurenard. Le premier de ces éléments est une certaine nostalgie de l'Ancien Régime, bien visible à travers les nombreux objets de décoration, tels que le mobilier de style Louis XVI, les portraits de Marie-Antoinette ou du monarque, etc. Il s'agit d'une tradition familiale dont les propriétaires ont héritée, et qui transparait dans les visites actuelles. De plus, le partenariat avec la Chambre syndicale des tissus en 1996, la présentation des créateurs et le travail accompli dans chaque pièce sont systématiquement mis en exergue. Mais les visiteurs sont-ils réellement intéressés par l'Histoire de France racontée à travers quelques objets ? Et les tissus d'ameublement ne devraient-ils pas être anecdotiques lors des visites ? Le circuit de visite pourrait donc être modifié, afin d'être davantage orienté sur l'histoire de Vaurenard et de ses habitants, mais surtout sur deux éléments qui sont des signes distinctifs du château : la chapelle et les archives. Le commentaire actuel avait été noté dans un projet de brochure initié par les propriétaires et qui n'avait pas abouti<sup>387</sup>. Le nouveau circuit<sup>388</sup> proposé se veut une modification de ce propos, afin que les propriétaires aient la possibilité de s'approprier plus aisément les nouveaux textes et déplacements. Quelques cartels ou panneaux informatifs<sup>389</sup>, ainsi que des fléchages, pourraient également jalonner le circuit.

### *Une exploitation ludique des extérieurs*

Plusieurs types d'activités à moindre frais sont possibles en extérieur. Afin d'attirer un public familial, un rallye photos<sup>390</sup> peut être facilement mis en place. Les visiteurs, par équipe incluant les plus jeunes enfants ou individuellement pour les plus grands, doivent photographier certains éléments du parc dans un temps imparti. Il convient toutefois de prévoir un petit cadeau pour le gagnant, et éventuellement un autre pour chacun des participants, afin de justifier un droit d'entrée, même minime.

<sup>387</sup> *Étude prospectus*, AV (non classées).

<sup>388</sup> Voir Annexe 40- Circuit de visite, proposition à partir de l'existant.

<sup>389</sup> Voir Annexe 41- Proposition de panneaux informatifs.

<sup>390</sup> Voir Annexe 42- Rallye photos.

Le parc et le jardin peuvent également être utilisés pour des *escape-game*. Pour les particuliers, mais aussi pour les entreprises, ce type de jeux en extérieur, qui ont pour point commun de développer l'esprit d'équipe, font plus ou moins appel à la réflexion ou à l'exercice physique en fonction de l'organisateur. De la simple chasse au trésor pour les plus petits, qui dure une heure, à l'aventure de deux jours avec une nuit incluse en forêt<sup>391</sup>, les offres de manquent pas. Bien développés dans les villes<sup>392</sup>, ces jeux de piste présentent parfois des thèmes qui peuvent être adaptés au parc de Vaurenard, comme la botanique, l'histoire, le patrimoine.

Plus sportives, des courses d'orientation pourraient aussi être envisagées. Là encore, l'organisation peut être sous-traitée à une entreprise. Il existe une Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO), dont le site<sup>393</sup> affiche et promeut certaines courses. L'organisation de cette activité est relativement aisée : Il faut installer des balises et les repérer sur une carte<sup>394</sup>, prévoir de distribuer aux participants une carte et éventuellement une boussole<sup>395</sup> et un poinçon. Les joueurs doivent avoir un équipement adapté, et s'engagent avant le départ à rester en équipe, à respecter les limites du jeu, le matériel et la nature qui les entoure. L'organisateur doit prévoir un goûter ou une récompense à l'arrivée.

### *L'œnotourisme*

Cette activité, ajoutant une visite de la cave viticole avec dégustation au circuit traditionnel, a disparu récemment à Vaurenard pour des raisons expliquées précédemment<sup>396</sup>. Si toutefois elle était organisée à nouveau, il pourrait être judicieux de contacter les agences de tourisme viticole qui peuvent envoyer des groupes de visiteurs régulièrement, selon le type de contrat. Les agences proposent des visites de caves<sup>397</sup>, des séjours œnologiques<sup>398</sup>, des offres

<sup>391</sup> *Escape forest*, <https://www.leboisderosoy.com/escape-forest/>, dernière consultation le 30/04/20.

<sup>392</sup> *Familin'paris*, <https://www.familinparis.fr/escape-game-exterieur-paris/>, dernière consultation le 30/04/20.

<sup>393</sup> *FFCO*, <http://www.ffcorientation.fr/>, dernière consultation le 30/04/20.

<sup>394</sup> Les cartes IGN au 1/10 000<sup>e</sup> sont les plus aisées à utiliser.

<sup>395</sup> Les boussoles ne sont pas nécessaires si la carte indique clairement des repères tels que l'orientation du château.

<sup>396</sup> Voir § II.A.1.b - Vaurenard au XXI<sup>e</sup> siècle : quel profil, quelles médiations ?, p. 70.

<sup>397</sup> « Vignoble du Beaujolais, visite de cave et dégustation de vin du Beaujolais en œnotourisme », <https://www.oenotourisme.com/vignoble/beaujolais/>, *Oenotourisme.com*, <https://www.oenotourisme.com/>, 2017, dernière consultation le 17/04/20.

<sup>398</sup> *Winepassport*, <http://www.winepassport.fr/>, 2020, dernière consultation le 17/04/20.

« Séjours œnologiques dans le Beaujolais », <https://www.vinotrip.com/fr/sejours-oenologiques-beaujolais>, *Vinotrip*, <https://www.vinotrip.com/>, 2020, dernière consultation le 17/04/20.

pour les entreprises, comme celle de *Vinotrip*<sup>399</sup> qui prévoit un atelier œnologique ou des cours d'œnologie en plus de l'hébergement et des visites.

*L'évènementiel local, pour faire connaître Vaurenard par ses extérieurs*

Afin d'être partie intégrante de la vie culturelle locale, le domaine de Vaurenard, et en particulier son parc, pourrait ouvrir ses portes de plusieurs façons. Un évènement d'envergure internationale se déroule chaque année, le Marathon International du Beaujolais<sup>400</sup> : la manifestation est sportive, mais également festive<sup>401</sup>, comme le précise le dossier de presse de l'édition 2019, évoquant un « défi sportif et festif avec les très nombreuses animations, ravitaillements, dégustations, traversées de châteaux »<sup>402</sup>. Nombre de caveaux et de châteaux sont traversés par les coureurs. Le parc de Vaurenard étant situé sur le trajet de certaines courses, proche de la ligne d'arrivée, il pourrait être traversé par les vingt mille coureurs attendus<sup>403</sup>, assurant ainsi la promotion du domaine auprès des coureurs et des spectateurs.

*L'évènementiel national, pour profiter d'une publicité nationale*

Vaurenard pourrait par ailleurs participer à certains évènements nationaux. L'avantage de ce type de manifestation réside dans la faible communication nécessaire, bénéficiant de la publicité nationale. Ainsi, une participation aux *Journées Européennes du Patrimoine* est aisée à mettre place, à partir du circuit de visite vu précédemment. Il serait toutefois intéressant que ces visites se démarquent des circuits habituels. Pour cela, les médiateurs pourraient être costumés, afin de satisfaire en priorité le jeune public. Quelques éléments pourraient exceptionnellement prendre place dans la cour, comme la calèche située dans les communs. Dans le même but, il est possible d'organiser des visites nocturnes, moyennant quelques aménagements, mais surtout une mise en scène supplémentaire.

<sup>399</sup> Évènement Œnologie Entreprise », <https://www.vinotrip.com/fr/evenements-oenologiques-entreprise>, *Vinotrip*, <https://www.vinotrip.com/>, 2020, dernière consultation le 17/04/20.

<sup>400</sup> Voir Annexe 31- Annuaire des services culturels locaux.

<sup>401</sup> Le marathon et les autres courses –marathon-relais, semi-marathon, « 13 km du Rhône », « rando pour elles », « family marathon »- se déroulent le week-end du Beaujolais nouveau.

<sup>402</sup> *Marathon International du Beaujolais – Faites la course en fête !*, dossier de presse, Marathon International du Beaujolais, 15<sup>e</sup> édition, 2019, p. 2.

<sup>403</sup> « Objectif affiché de 20 000 coureurs », <https://www.marathondubeaujolais.org/la-16eme-edition-du-marathon-international-du-beaujolais-affiche-ses-ambitions-avec-matthieu-forichon/>, *Marathon du Beaujolais*, <https://www.marathondubeaujolais.org/>, 2020, dernière consultation le 17/04/20.



Un autre évènement, le *Rendez-vous aux jardins* qui se déroule chaque année début juin, est initié par le ministère de la culture et mis en œuvre par les DRAC. L'inscription se fait en ligne, sur le site *Open Agenda*<sup>404</sup>. L'objectif est de mettre « en valeur depuis son origine en 2003 l'art du jardin et le rôle essentiel qu'il joue pour notre bien-être, tant en ville qu'en milieu rural »<sup>405</sup>. Pour participer à cet évènement, il n'est pas nécessaire d'être labellisé *jardin remarquable*. Toutefois, le parc doit être entretenu, et « la gratuité doit être garantie le vendredi (journée plus particulièrement dédiée aux scolaires) et privilégiée durant tout le week-end pour les moins de 18 ans »<sup>406</sup>. Vaurenard a participé à cette manifestation il y a quatre ans. Les entrées étaient alors gratuites, et environ cent-cinquante personnes ont été accueillies. La manifestation n'a pas été reconduite les années suivantes, car les buis ont été particulièrement endommagés par la pyrale du buis<sup>407</sup>, privant le jardin à la française de son esthétique. Pour satisfaire les visiteurs, plusieurs offres peuvent être proposées, et éventuellement cumulées : une visite guidée, la mise à disposition de supports d'aide à la visite, l'organisation d'animations. Le parc de Vaurenard ne comporte pas de serres, de jardin potager, de circuit botanique, ou autre spécificité. Son intérêt réside surtout dans son histoire, avec notamment l'intervention de l'architecte Linossier qui l'a modifié au début du XXe siècle pour lui donner son aspect actuel. Pour inciter les visiteurs à s'intéresser à ce site, la mise en place d'animations originales peut s'avérer convaincante. Le coût sera un critère déterminant dans le choix d'une animation, s'il s'agit par exemple de faire intervenir un artiste. D'une façon moins onéreuse, l'histoire du jardin peut être mise en scène avec quelques intervenants, balisant un circuit non guidé, afin de favoriser un esprit de « balade champêtre ». La visite débiterait à l'est, où le public pourrait rencontrer un comédien jouant M. Linossier, qui expliquerait ce qu'il a souhaité construire dans ce jardin, et ce qu'est un « jardin mixte ». Les visiteurs pourraient ensuite croiser un lecteur de poème dédié à la nature, puis contournerait le château pour arriver devant l'entrée principale, et rencontrer un apiculteur face à la dizaine de ruches installées à Vaurenard, l'occasion de rappeler le rôle des abeilles, le travail des apiculteurs, etc. Cette promenade pourrait être présentée dans une brochure utilisée en amont comme moyen de communication,

<sup>404</sup> Open Agenda, <https://openagenda.com/>, est le site sur lequel sont inscrites notamment les manifestations culturelles nationales.

<sup>405</sup> « Présentation de la manifestation », <https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/l-evenement/Presentation-de-la-manifestation>, *Rendez-vous aux jardins*, <https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/>, ministère de la Culture, 2020, dernière consultation le 18/04/20.

<sup>406</sup> « Participer à l'édition 2020 », <https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/En-pratique/Espace-organisateur/Participer-a-l-evenement>, *Ibid.*

<sup>407</sup> *Cydalima perspectalis*, lépidoptère originaire d'Extrême Orient, a été introduit accidentellement en Europe au début des années 2000. Sa chenille se nourrit exclusivement des feuilles de buis, ornemental ou sauvage.

et donnée aux visiteurs à la billetterie. Parmi les animations possibles, C. de Corbiac<sup>408</sup> a organisé en 2017 un stage de permaculture<sup>409</sup>, activité qui lui est chère, et pourrait réitérer cette opération.

Ces activités pourraient financer une partie des frais fixes du domaine, mais pour obtenir des recettes plus importantes, des investissements plus lourds sont à envisager.

### II.B.3.b – À plus long terme, assurer un entretien régulier :

À moyen ou long terme, d'autres formes de médiation peuvent être envisagées, moyennant certains travaux d'aménagement et de mise aux normes.

#### *L'évènementiel, des manifestations ponctuelles uniques ou récurrentes*

Pour Martin Malvy, président de l'association Sites et cités remarquables de France, « multiplier les opérations d'animation et de mise en scène du patrimoine et des savoir-faire pour les (re)découvrir sous d'autres angles est assuré de succès »<sup>410</sup>. Cette affirmation fait partie de la suggestion numéro 28 de son rapport : « Associer visite et création contemporaine ».

*Faire appel à des artistes.* Ainsi, pour attiser la curiosité et l'intérêt de son public ou pour conquérir de nouveaux visiteurs, Vaurenard pourrait élargir son offre en s'associant à des acteurs inattendus, le temps d'une exposition par exemple. Le parc pourrait se prêter à une exposition de sculptures monumentales de différents artistes, comme l'organise notamment le château de Gratot<sup>411</sup>, dans la Manche. Le château de Pères, en Ille-et-Vilaine, a quant à lui

<sup>408</sup> Entretien du 16/05/20.

<sup>409</sup> « Le mot « permaculture » en lui-même est la contraction de « (agri)culture permanente ». Il fut inventé par Bill Mollison et David Holmgren dans les années 1970. Il regroupe des principes et des techniques d'aménagement et de culture, à la fois ancestraux et novateurs, dans un concept global, le design. Il vise à faire de son lieu de vie un écosystème harmonieux, productif, autonome, naturellement régénéré et respectueux de la nature et de tous ses habitants. », <https://www.permaculturedesign.fr/comment-faire-un-jardin-en-permaculture/>, *Permaculture Design*, <https://www.permaculturedesign.fr/>, dernière consultation le 17/05/20.

<sup>410</sup> Martin Malvy, rapport *54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos patrimoines*, 2017, p.112.

<sup>411</sup> « À propos de sculpture – Artistes 2019 », <https://www.chateau GRATOT.com/a-propos-de-sculpture-artistes-2019/>, Château de Gratot, <https://www.chateau GRATOT.com/>, dernière consultation le 13/05/20.

consacré son parc à une exposition d'un artiste unique de renom, Richard Orlinsky<sup>412</sup>, durant l'été 2019. Des expositions de peintures, de sculptures ou de photographies pourraient voir le jour dans la chapelle. Le lieu est toutefois de dimensions relativement réduites et, pour accueillir des objets exigeant de plus grands volumes, il conviendrait d'envisager d'autres salles : parmi les dépendances du château, certaines pièces peuvent être aménagées dans ce sens.

*Une participation à la vie culturelle locale.* Afin de ne pas avoir toute l'organisation et la communication à gérer, il peut s'avérer intéressant de mettre en location une partie des locaux, ou le parc, pour des spectacles régis par une autre structure. Vaurenard pourrait prendre part à la vie culturelle locale en proposant la cour du château comme cadre pour certains spectacles musicaux ou de théâtre<sup>413</sup>. Il en est de même pour les festivals locaux, tel le festival *BD Miam*<sup>414</sup>, qui est organisé chaque année sur un site différent du territoire beaujolais.

*L'organisation d'évènements propres à Vaurenard.* Le parc de Vaurenard pourrait servir également de cadre à une manifestation dédiée aux jardins et aux plantes. Il en existe de plusieurs sortes, tels que foire aux plantes, salon du jardinage, troc de plantes, festival du jardin. Certains de ces évènements sont très spécialisés sur un secteur : les cactus, les champignons, les roses, etc. Dans les communes limitrophes, le manoir de Jarnioux organise chaque printemps les *Journées des plantes rares*<sup>415</sup> qui rassemble pépiniéristes et collectionneurs, alors que la MJC de Bron, favorisant les rencontres plutôt que les recettes financières, mise sur un vide-jardin<sup>416</sup>. Pour l'organisation d'un évènement de ce type, il convient d'obtenir l'autorisation des autorités<sup>417</sup>, de contacter des exposants<sup>418</sup>, et d'effectuer une communication particulièrement large. Cette manifestation peut être par la suite agrémentée d'autres éléments

---

<sup>412</sup> « Les animaux de Richard Orlinsky viennent passer l'été au château des Pères », <https://www.chateaudesperes.fr/les-animaux-de-richard-orkinsky-viennent-passer-lete-au-chateau-des-peres/>, Château des Pères, <https://www.chateaudesperes.fr/>, dernière consultation le 13/05/20.

<sup>413</sup> Le théâtre de Villefranche a par le passé organisé plusieurs spectacles « hors les murs ». De même, le *Festival des Nouvelles voix* a organisé en 2019 des concerts au château de Champ-Renard (Blacé).

<sup>414</sup> Le « Festival de la Bande dessinée et du goût » change de lieu chaque année pour s'installer dans un cuverge ou un château. En juin 2020 (festival annulé pour crise sanitaire), il devait avoir lieu au domaine des Terres Vivantes à Blacé. « BD Miam, festival de la bande dessinée et du goût », <http://www.loisirs-beaujolais.fr/?BD-Miam-Festival-de-la-Bande>, *Loisirs en Beaujolais*, <http://www.loisirs-beaujolais.fr/>, dernière consultation le 13/05/20.

<sup>415</sup> « Journées des plantes rares au manoir de la Garde », <https://jardinage.lemonde.fr/agenda-3409-2020-02-12.html>, *Le Monde*, <https://jardinage.lemonde.fr/>, dernière consultation le 14/05/20.

<sup>416</sup> « Vide-jardin 2020 de Bron », <https://jardinage.lemonde.fr/agenda-3503-2020-03-10.html>, *Le Monde*, <https://jardinage.lemonde.fr/>, dernière consultation le 14/05/20.

<sup>417</sup> Autorisation de la mairie à minima, de la préfecture si la surface d'exposition excède 300 m<sup>2</sup>.

<sup>418</sup> Les professionnels doivent être immatriculés au registre du commerce, les particuliers doivent présenter une attestation sur l'honneur qu'ils n'ont pas participé à plus de deux manifestations dans l'année. La gestion des inscriptions peut être facilitée via des plateformes comme *Mybrocante.fr*.

permettant d'attirer un public plus large : pour les enfants, ateliers de jardinage ou promenades en calèche, pour les parents, exposition, etc.

*Un « son et lumière ».* Dans la lignée de ce que nombre de châteaux proposent, il est également envisageable de réaliser un spectacle complet. « Le concept du spectacle son et lumières avec la participation d'acteurs »<sup>419</sup> est né en 1957 au château du Lude, dans la Sarthe. Le principe, repris par de nombreux monuments, est de rendre l'histoire de l'édifice la plus accessible, voire ludique, possible. La mise en place d'un tel évènement est très lourde : écriture d'un scénario, recrutement de comédiens, bénévoles de préférence, confection ou location de costumes, locations de lumières et de sonorisation, pyrotechnie, etc. Par ailleurs, un tel évènement peut n'être rentable qu'après plusieurs éditions. Il est possible de sous-traiter tout ou partie de cette organisation auprès de prestataires, comme les entreprises *Les voyageurs du temps*<sup>420</sup>, ou *Les couleurs de la nuit*<sup>421</sup>, spécialisées dans l'évènementiel à caractère historique. Certains prestataires proposent des spectacles « clé en main » dont le scénario est déjà écrit, ce qui permet de réduire les coûts. L'entreprise *Majestoso* propose ainsi un spectacle sur le thème de l'histoire de la musique<sup>422</sup>.

*Un référencement comme lieu de tournage cinématographique.* Tous types de logements peuvent être référencés comme lieux de tournage. Les démarches d'inscriptions sont relativement simples, via les sites internet dédiés. La participation à des productions cinématographiques permet de dégager des revenus importants et assez rapidement<sup>423</sup>, et de procurer un effet médiatique sur le site. Certaines entreprises sont spécialisées dans les lieux de tournage de publicité ou de prises de photographies<sup>424</sup>.

<sup>419</sup> Frédéric Niel, « Le château du Lude, pionnier du son et lumières avec des acteurs », *Le pèlerin*, n° 6668, 09/05/19.

<sup>420</sup> *Les voyageurs du temps*, [https://www.voyageurs-du-temps.fr/les-voyageurs-du-temps-creation-organisation-animation-son-et-lumiere-gaulois-romains-medieval\\_71.html](https://www.voyageurs-du-temps.fr/les-voyageurs-du-temps-creation-organisation-animation-son-et-lumiere-gaulois-romains-medieval_71.html), dernière consultation le 14/05/20.

<sup>421</sup> *Les couleurs de la nuit*, <https://www.lescouleursdelanuit.com/spectacles-historiques/>, dernière consultation le 14/05/20.

<sup>422</sup> *Majestoso*, <http://www.majestoso.org/>, dernière consultation le 14/05/20.

<sup>423</sup> La société Cinédécors annonce des revenus allant de 1 000 à 3 500 € par jour de tournage, selon le type de lieu, « Inscrire un lieu », <https://www.cinedecors.net/fr/proposer-un-lieu?kind=private>, *Cinédécors*, <https://www.cinedecors.net/>, dernière consultation le 01/06/20.

<sup>424</sup> Easyspaces, <https://www.easyspaces.fr/>, dernière consultation le 01/06/20.

*La transformation des bâtiments inutilisés*

Il subsiste à Vaurenard plusieurs constructions qui ne sont pas utilisées actuellement, ou qui servent de débarras. Il s'agit principalement des bâtiments de ferme, écuries, sellerie, étable, poulailler, four à pain, etc. D'autres sont à réaménager comme la maison à *la lanterne* ou la maison à *l'horloge*. Un plan de réhabilitation de ces lieux pourrait être établi. Ainsi, le bâtiment du four à pain, constitué du four au rez-de-chaussée surmonté d'une chambre, se distingue par son originalité. S'il devait être réaménagé, il pourrait être intégré au circuit de visite du château. Mais il pourrait également, comme d'autres bâtiments, faire l'objet d'une réhabilitation en vue de le transformer en logement. Les propriétaires peuvent donc se poser la question suivante : dans quel but créer des habitations ? La vente de logement n'est pas une option souhaitée<sup>425</sup>. La location peut alors être envisagée, soit de façon classique, soit en courte durée. Ce dernier type de location couvre différentes formes. La *chambre d'hôtes* implique une location à la nuitée. Le propriétaire est tenu de prévoir linge de lit et petit-déjeuner, et doit partager les pièces à vivre avec ses visiteurs. Une deuxième solution semble plus appropriée, le gîte, ou location saisonnière. Le meublé doit comprendre salle d'eau, pièces à vivre, cuisine et chambres privatives, et la location, souvent à la semaine, est limitée à quatre-vingt-dix jours par an<sup>426</sup>. Les conditions sont similaires à une location « classique » de longue durée. Le logement peut être géré par une plateforme internet<sup>427</sup> ou directement via le site du propriétaire.

Certains bâtiments, une fois réhabilités, se prêtent davantage à la location de salles, de type espaces de réunion, ou salle de réception pour des mariages notamment. Le prestige de convier ses invités dans un site historique et l'agencement des lieux, offrant un vaste espace autour du site, un large parking, ainsi que la proximité des grands axes, sont des atouts certains. Là encore de nombreux sites peuvent gérer les réservations<sup>428</sup>. Pour proposer des salles de conférence ou de travail, il convient toutefois de prévoir mobilier, connexions et matériel informatique adaptés, ainsi que des sanitaires. Pour des salles de réception type mariage, des espaces spécifiques tels que cuisine ou piste de danse doivent être anticipés.

<sup>425</sup> Confié au cours d'un entretien avec C. de Corbiac le 28/04/20.

<sup>426</sup> « Quelle définition et différences entre chambre d'hôtes, gîte, location saisonnière, et location courte durée ? », <https://eldorado-immobilier.com/definition-chambre-hotes-location-saisonniere/>, *Eldorado-Immobilier*, <https://eldorado-immobilier.com/>, dernière consultation le 14/05/20.

<sup>427</sup> Gestion par le site le plus prestigieux, *Gîtes de France*, mais également par de plus récents, tels que *Airbnb*, entre particuliers, *Abritel* ou *Booking* entre particuliers et professionnels.

<sup>428</sup> Exemples de sites dédiés : *Mariages.net*, <https://www.mariages.net/landings/index.php?frmNPage=1>, ou *abc salles*, [https://www.abcsalles.com/salle-de-mariage-2.html?gclid=Cj0KCQjw2PP1BRciARIsAEqv-pSgKCZs2azsPOlaU\\_xM7BVSLOCWFLAswgOO2rD7uPefhocdaQxhyUMaAgx0EALw\\_wcB](https://www.abcsalles.com/salle-de-mariage-2.html?gclid=Cj0KCQjw2PP1BRciARIsAEqv-pSgKCZs2azsPOlaU_xM7BVSLOCWFLAswgOO2rD7uPefhocdaQxhyUMaAgx0EALw_wcB), dernière consultation le 14/05/20.





## CONCLUSION

Ce mémoire a pour objet le château de Vaurenard, domaine viticole situé dans le Beaujolais. Pour savoir dans quelle mesure son histoire peut être utilisée pour le valoriser, une première partie de cette étude a porté sur les grands événements qui ont jalonné ses neuf siècles d'existence. Depuis le relais de chasse des sires de Beaujeu au XIIe ou au XIIIe siècle, le château est parvenu au XVIIe siècle jusqu'à Claude Corteille, premier d'une longue lignée de propriétaires de la même famille. Plusieurs personnages ont marqué l'histoire du domaine, tels que François-Gabriel Corteille et son fils, qui tous deux périrent en 1793 pour avoir pris part au Siège de Lyon durant la Révolution. Parmi les propriétaires qui vécurent exclusivement à Vaurenard durant une longue période, la comtesse Antoinette-Catherine d'Apchier de Vabres marqua l'histoire du château en faisant édifier la chapelle. Elle hébergea durant quelques années le baron de Richemont, qui se prétendait l'héritier de la couronne de France, et dont l'identité n'est à ce jour toujours pas établie de façon formelle. Propriété de la famille Falcon de Longevialle à la fin du XIXe siècle, la bâtisse fut entièrement réaménagée pour devenir le château tel qu'il existe actuellement. Mais l'entretien de l'édifice et de son parc soulève la question de son financement. Aussi une démarche de valorisation, à la fois pour faire connaître le domaine et pour en obtenir des ressources financières, doit être envisagée.

Dans ce but, une étude de l'environnement de Vaurenard a été effectuée, afin d'identifier les acteurs et les pratiques culturelles locales. Une fois ce cadre établi, il a été possible de poser un diagnostic de la valorisation actuelle du château. Enfin, les attentes du public ont été étudiées afin de proposer des médiations réalisables. Il en découle des propositions de médiations de deux types : des solutions à court terme, et d'autres sur un temps plus long, nécessitant des investissements beaucoup plus lourds. Dans les deux cas, l'histoire de Vaurenard et celle de personnages importants qui l'ont marqué sont évoquées. Toutefois, deux éléments n'ont jusqu'à présent été que très peu valorisés. Il s'agit en premier lieu de la chapelle, pour laquelle l'accès

est libre à l'issue des visites guidées. La valorisation du domaine doit nécessairement passer par cette pièce pour laquelle plusieurs artistes locaux ont exercé leurs talents. Les décorations de style néogothique sont l'œuvre particulièrement de J.H. Fabisch et de J.B. Beuchot. Le deuxième élément, qui n'a quant à lui jamais été valorisé auprès du public, est constitué de l'important fonds documentaire recelant les archives de la famille. Environ la moitié du corpus est classé et rassemblé en liasses, dont les analyses sont partiellement informatisées. Une grande partie des documents, constituée de parchemins datant du XIIe au XVe siècle, n'a pas été répertoriée à ce jour. Ce fonds, resté confidentiel et accessible uniquement à la famille jusqu'à présent, peut constituer à lui-seul l'objet d'une visite de Vaurenard. Son ouverture permettrait de conquérir un public différent, constitué d'étudiants, de personnes intéressées par l'histoire locale, la généalogie ou le travail des archivistes.

Le travail de recherche et d'analyse documentaire de ce mémoire a été quelque peu ralenti par la crise sanitaire, limitant notamment les échanges avec les propriétaires du château et donc la consultation des archives de Vaurenard. Ce mémoire pourrait être complété par un travail archivistique portant sur le fonds documentaire du château. Une étude des archives les plus anciennes permettrait sans doute de découvrir des éléments manquants à l'analyse historique de Vaurenard, notamment sur les premiers propriétaires du domaine. Les nombreux actes relatifs aux biens, tels que titres de propriété, actes de ventes, baux, travaux, peuvent nourrir une étude économique du château. Parmi les fonds déjà répertoriés, de nombreuses pièces pourraient également permettre de bâtir une histoire « sociale » de Vaurenard, se penchant sur les nombreux corps de métiers, personnel domestique pour la maison ou l'entretien du parc, personnel lié à la viticulture, qui ont travaillé sur le domaine au fil des siècles. Le classement des archives permettrait dans un même temps d'optimiser les conditions de leur conservation : certains volumens de grandes dimensions sont posés à même le sol, quelques documents plus récents sont conservés dans des pochettes plastiques, etc.

Étant donnée la crise sanitaire de cette année, les propositions de médiations à court terme peuvent être difficiles à mettre en place. Toutefois, si le secteur touristique est victime de grandes difficultés, le tourisme culturel local pourrait connaître un développement inespéré dans les mois à venir, bénéficiant tant des mesures gouvernementales limitant les déplacements à l'étranger que des fortes incitations à découvrir le tourisme local.

Les propriétaires, s'ils souhaitent valoriser le domaine, doivent mettre en place un calendrier de médiations. En effet, leur disposition juridique actuelle risque de les ralentir dans

l'ouverture à un large public, due à la situation incertaine qui règne au sein de la SCI de Vaurenard, et qui bloque actuellement et jusqu'en 2024 les démarches de valorisation du domaine liées à la viticulture. Seules les médiations n'ayant pas de lien avec l'activité viticole semblent envisageables à ce jour. Toutefois, cela signifie que les propriétaires peuvent mettre à profit ce délai, par exemple pour envisager des investissements liés à la réhabilitation de certaines dépendances, et ainsi préparer Vaurenard à accueillir à moyen terme visiteurs et éventuellement locataires de courte durée. L'œnotourisme pourrait alors retrouver une place prépondérante dans le programme de valorisation de Vaurenard.

## SOURCES

### Archives départementales du Rhône

Cadastre : Gleizé section D dite de Vaux-Renard, feuille 1, 1830.

Cadastre : Gleizé section D, 1838.

Méras (Mathieu), *Châteaux et vieilles demeures du Lyonnais et du Beaujolais*, Lyon, AD du Rhône, 1980.

Registre d'état civil de la commune de Gleizé, 1853, acte de décès n° 18, 3<sup>e</sup> feuille, AD, 4E 1421.

### Archives de Vaurenard

Fonds Corteille :

*Acte d'adjudication*, 22 juin 1598, fonds Corteille - du Sauzay, n° 3.

*Inventaire des titres acquis par Jehan du Sauzay*, 1598, fonds Corteille - du Sauzay, n° 3.

*Transactions immobilières XVII<sup>e</sup> siècle*, fonds Corteille, II<sup>o</sup> degré n° 5, III<sup>o</sup> degré (3<sup>o</sup> suite), n°10bis.

*Contrat de mariage*, 26 janvier 1632, fonds Corteille, III<sup>o</sup> degré, n°8.

*Contrats de réception en religion de 1642 à 1644*, fonds Corteille, IV<sup>o</sup> degré, n°11.

*Inventaire des biens de Barthélémy Corteille*, fonds Corteille, V<sup>o</sup> degré, n°16.

*Quittance de 34 messes célébrées dans la chapelle*, 1744, fonds Corteille, V<sup>o</sup> degré, n° 16.

*Quittance pour un annuel de messes pour le repos de l'âme de Claude Corteille*, 1723, fonds Corteille, V<sup>o</sup> degré, n° 16.

*Courriers*, XVIII<sup>e</sup> siècle, fonds Corteille, V<sup>o</sup> degré (suite), n° 17.

*Livre de comptes de Barthélémy Corteille*, 1744-1746, AV, fonds Corteille, V<sup>o</sup> degré (2<sup>o</sup> suite), n°18.

*Terriers de Vaurenard*, 1745, fonds Corteille, V<sup>o</sup> degré (2<sup>o</sup> suite), n° 18.

*Arrestation de François-Gabriel Corteille*, 1793, fonds Corteille, VI<sup>o</sup> degré, n°20.

*Notes relatives à l'Assemblée des Trois ordres*, 1789, AV, fonds Corteille, VI<sup>o</sup> degré (suite), n° 21.

*Procuration du Marquis du Sauzay à François Gabriel pour le représenter à l'Assemblée des Trois Ordres*, 1789, AV, fonds Corteille, VI<sup>o</sup> degré (suite), n° 21.

*Courriers de Roquefeuil à Alexandre Corteille*, 1790, fonds Corteille, VII<sup>o</sup> degré, n° 27.

*Courriers des anciens enseignants d'Alexandre Corteille*, 1790, fonds Corteille, VII° degré, n° 27.

*Condamnation de François-Gabriel Corteille*, 1793, fonds Corteille, VII° degré, n°27.

*Nomination du comte d'Apchier à la mairie de Gleizé*, 1816, fonds Corteille, VII° degré, n°27.

*Testament de la comtesse d'Apchier*, 1855, fonds Corteille, VII° degré, n°27.

Archives non classées :

Apchier (Louis, comte d'), *Cahiers de gages*, 1803-1830.

Longevialle (Jacques de), *Informations généalogiques et historiques sur les Falcon de Longevialle*, 1938.

Longevialle (Maurice de), *Vaurenard et ses souvenirs*, notes manuscrites, 1945.

Desjardins, (Tony), *Plans de la chapelle*, 1845.

### **Service de l'animation, de l'architecture et du patrimoine de Villefranche-sur-Saône**

Berthier-Geoffray (Antoine), *photographies*, coll. Ville de Villefranche, fin XIX° siècle.

*Registres d'état civil des blessés reçus à l'hôpital A7- Lieux et dates des blessures*, 1914, Fonds de Longevialle, coll. Ville de Villefranche, 1914.

### **Cartographie**

Cassini de Thury (César-François, dir.), *Carte générale de la France*, n° 086, [Mâcon], Flle 54, 1759-1761.

### **Rapports, études, catalogues**

6<sup>e</sup> Conférence internationale du réseau UNITWIN-UNESCO *Culture, Tourisme, Développement*, « Value of heritage for tourism », du 18 au 12 avril 2019, Louvain (Belgique).

Agence de développement touristique du Rhône, *Rhône tourisme, Chiffres-clés du tourisme 2017*, ADT Rhône, 2018.

*L'art des étoffes : château de Vaurenard*, 1996, *catalogue officiel*, Paris, Chambre syndicale des textiles d'ameublement, 2000.

ARCHIPAT, *Villefranche-sur-Saône, diagnostic patrimonial et environnemental*, Département du Rhône, 2014.

ARCHIPAT, *Villefranche-sur-Saône, rapport de présentation*, Département du Rhône, 2014.

Croix Rouge Française, Société de secours aux blessés militaires, *Rapport sur le fonctionnement du Comité de Villefranche-sur-Saône pendant la guerre de 1914-1918*, Lyon, Basclou, 1920.

Da Silva (Magali, dir.), *Analyses, valorisation touristique des monuments historiques – Études économiques*, Paris, Ministère de l'économie et des finances, ministère de la culture, 2018.

Delisle (Amarie-Andrée) et Jolin (Louis), *Un autre tourisme est-il possible ? Éthique, acteurs, concepts, contraintes, bonnes pratiques, ressources*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 2007.

Direction des affaires culturelles de la ville de Villefranche-sur-Saône, *La ville affranchie – Projet culturel de territoire – 2016-2020*, Résonance publique, Villefranche, 2017.

Flasseur (Lionel, dir.), *Les chiffres clé 2018*, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, 2018.

Graham (Brian), Ashworth (Gregory-John) et Tunbridge (John E.), *A Geography of heritage, Power, Culture & Economy* Londres, Arnold, 2000.

Hoibian (Sandra) et Mésenge (Anne-Laure), « La visite des musées, expositions et monuments », *Collection des rapports*, n° 340, CREDOC, 2019.

INRAP, *Rapport d'activités 2006*, LM communiquer, 2007, p. 114.

Malvy (Martin), rapport *54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos patrimoines*, 2017.

*Marathon International du Beaujolais – Faites la course en fête !*, dossier de presse, Marathon International du Beaujolais, 15<sup>e</sup> édition, 2019.

Millot (Charlotte) et Müller (Jörg), *CREDOC, Note de synthèse*, avril 2017.

Observatoire Rhône tourisme, *Festivals, manifestations, évènements – fréquentation 2017*, Lyon, 2018.

Office du tourisme Villefranche, *Nombre de demandes adressées à l'Office du tourisme de Villefranche en 2017*, document interne, 2018.

Only Lyon tourisme et congrès, *Le tourisme à Lyon – les chiffres clés*, Lyon, 2018.

## Sitographie

Académie de Villefranche et du Beaujolais, <http://www.academie-villefranche.fr/topic1/index.html>, dernière consultation le 08/05/20.

Bernard (Michel, fédérateur), « Pôle œnotourisme », <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/tourisme/cinq-poles-d->



[excellence-pour-renouveler-l-image-touristique-de-la-france/article/pole-oenotourisme](https://www.diplomatiedeville.com/fr/actualites/actualites/excellence-pour-renouveler-l-image-touristique-de-la-france/article/pole-oenotourisme), France diplomatie, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>, dernière consultation le 14/05/20.

BibleHub.com, <https://biblehub.com/>, 2018, dernière consultation le 28/03/20.

« Crypte des Brotteaux : ossuaire de la Sainte-Croix de Lyon », 2018, <https://www.aucoeurdelyon.fr/crypte-brotteaux-ossuaire-lyon/>, *Secrets de Lyon*, <https://www.aucoeurdelyon.fr/>, mise en ligne 2019, dernière consultation le 27/01/20.

« Demande de travaux et de subventions sur monuments historiques », [https://mesdemarches.culture.gouv.fr/loc\\_fr/mcc/requests/MONUM\\_INTER\\_travaux\\_01/?CSRF\\_TOKEN=c503df26-f3cf-4e6b-9d7f-343cfab1cc28](https://mesdemarches.culture.gouv.fr/loc_fr/mcc/requests/MONUM_INTER_travaux_01/?CSRF_TOKEN=c503df26-f3cf-4e6b-9d7f-343cfab1cc28), Ministère de la culture, <https://www.culture.gouv.fr/>, dernière consultation le 01/04/20.

« L'histoire des seigneurs de Beaujeu », <http://www.beaujeu.fr/fr/information/97634/histoire>, Ville de Beaujeu, <http://www.beaujeu.fr/>, dernière consultation le 19/03/20.

« Lancer votre projet », <https://dartagnans.fr/fr/projects/new/launch>, Dartagnans, <https://dartagnans.fr/fr/home/index>, dernière consultation le 01/04/20.

« Parlement de Dombes à Trévoux », <http://patrimoines.ain.fr/n/parlement-de-dombes-a-trevoux/n:395>, Département de l'Ain / Patrimoine de l'Ain, <http://patrimoines.ain.fr/>, dernière consultation 25/03/20.

« Parrainage », <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Mecenat/Parrainage>, Ministère de la culture, <https://www.culture.gouv.fr/>, dernière consultation le 01/04/20.

Pickerell (Jamie), « The drawing album of J. Beuchot », <http://www.beauxartsart.com/BeuchotIntro.html>, Galerie Beaux-Arts, <http://www.beauxartsart.com/index.html>, mise en ligne 2012, dernière consultation le 23/12/2019.

« Présentation de la manifestation », <https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/l-evenement/Presentation-de-la-manifestation>, *Rendez-vous aux jardins*, <https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/>, ministère de la Culture, 2020, dernière consultation le 18/04/20.

« Prix FHS », <https://fondationmh.fr/nos-prix/prix-french-heritage-society/>, Fondation pour les Monuments historiques, <https://fondationmh.fr/>, dernière consultation le 02/04/20.

« Qu'est-ce que le mécénat ? », <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Mecenat/Qu-est-ce-que-le-mecenat>, Ministère de la culture, <https://www.culture.gouv.fr/>, dernière consultation le 01/04/20.

« Relations investisseurs », <https://www.caissedesdepots.fr/rerelations-investisseurs>, Caisse des dépôts, <https://www.caissedesdepots.fr/le-groupe>, dernière consultation le 01/04/20.

« Un label, un réseau », <http://www.vpah.culture.fr/label/label.htm>, Villes et pays d'art et d'histoire, <http://www.vpah.culture.fr/index.htm>, dernière consultation le 20/04/20.

## BIBLIOGRAPHIE

### Châteaux en France et dans le Lyonnais

Babelon (Jean-Pierre), *Le château en France*, Paris, Berger-Levrault, 1995 (1<sup>ère</sup> édition 1986).

Denizeau (Gérard), *Larousse des Châteaux*, Paris, Éditions Larousse, 2005.

Jacquemont (Guy), *Art de vivre à la française en Beaujolais*, Paris, Chêne, 2013.

Jacquet (Nicolas B.), *Châteaux du Lyonnais, 130 demeures historiques en Rhône, Saône et Loire*, Paris, Les Beaux jours, 2014.

Latreille (André, dir.), *Histoire de Lyon et du Lyonnais*, Toulouse, Privat, 1988 (1<sup>ère</sup> édition 1975).

Pelletier (Corinne), *Châteaux et maisons bourgeoises dans le Rhône*, Roanne, Horvath, 1988.

Sailhan (Pierre), « Typologie des archères et canonnières », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'ouest et des musées de Poitiers*, 4<sup>o</sup> série – tome XIV, Poitiers, 1978, p. 150.

Salomon (Emile), *Les châteaux historiques du Lyonnais et du Beaujolais*, vol. IV, Marseille, Lafitte, 1979 (édition originale 1952).

### Architecture et artistes

Besançon (Abel), « Les cloches de Notre-Dame des Marais de Villefranche », *Bulletin de la Société des sciences et arts du Beaujolais*, 10<sup>ème</sup> année, Villefranche, imp. Auray fils & Deschizeaux, 1909.

Charvet (Léon), *Lyon artistique. Architectes : notices biographiques et bibliographiques avec une table des édifices et la liste chronologique des noms*, Lyon, Bernoux & Cumin, 1899.

Cros (Léonard), *Histoire de Notre-Dame de Lourdes d'après les documents et les témoins*, tome I, Les apparitions, Paris, imp. Laffray, 1925-1926.

Leroy (Hélène), Debaisieux (Francis), *Vierges romanes, portraits croisés*, Beaumont, Debaisieux, 2009.

Perret de la Menue (Émile), *Biographie de Tony Desjardins, architecte*, Lyon, imp. Louis Perrin, 1883.

Peyrelongue (H), *Le château de Vaurenard, sa chapelle par Tony Desjardins et Fabisch*, mémoire de maîtrise, 1974.

Suttin (Jacqueline), « Denys Foyatier, Heur et Malheur du sculpteur de la statue de Jeanne d'Arc à Orléans », *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, VI<sup>ème</sup> série, tome II, 1993, [à propos du sculpteur D. Foyatier].

### **Aménagements intérieurs et extérieurs des châteaux**

Cranga (Yves), « Le jardin historique, un patrimoine malgré tout. », *Polia, revue de l'art des jardins*, n° 5, 2006.

Goultly (Sheena), *Heritage gardens, care, conservation and management*, Londres, Routledge, 2005 (1<sup>ère</sup> édition en 1993).

Janneau (Guillaume), *Le meuble d'ébenisterie*, Paris, éd. de l'Amateur, 1993.

Lévêque (Isabelle), « L'art des jardins en France au fil de l'histoire », *Découvrez nos plus beaux parcs et jardins*, Paris, Guide Michelin, 2012.

Nourry (Louis-Michel), *Lyon, le parc de la Tête d'or*, Lyon, AGEP, 1992.

Racine (Michel, dir.), *Créateurs de jardins et de paysages en France de la Renaissance au XXI<sup>e</sup> siècle*, Tome 1, de La Renaissance au début du XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Actes sud, 2001.

Verlet (Pierre), *Les meubles français de XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1982.

### **Pouvoir et structures politiques dans le Beaujolais**

Académie de Villefranche et du Beaujolais, *Bulletin de la société des sciences et arts du Beaujolais*, Villefranche, 1900, 1908, 1909.

Académie de Villefranche et du Beaujolais, *Villefranche-sur-Saône, 1853-2005, 150 ans de vie caladoise*, Villefranche, imp. caladoise, 2007.

Apchier (Catherine d'), *La vérité sur Louis XVII. Souvenirs inédits de la comtesse d'Apchier précédés d'une introduction sur Louis XVII par Jean de Bonnefon*, Paris, Dorbon, 1912.

Auberger (Christèle), *La Calade dans la tourmente révolutionnaire, 1789-1799*, mémoire de maîtrise, Université Lumière Lyon II, 1995.

Bideau (Daniel), *Beaujolais, terre d'histoire*, Lyon, E. Bellier, 1981.

Billet (Henri), *Beaujolais-Forez-Dombes : histoire des possessions des sires de Beaujeu et des maisons de Bourbon, de Bourbon-Montpensier et d'Orléans, en Beaujolais, Lyonnais, Forez et Dombes*, 3 volumes, Lyon, Histoire locale, 1998 (1<sup>ère</sup> édition 1899).

Bourdin (Philippe, dir.), *Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution*, Rennes, presses universitaires de Rennes, 2010.

- Branche (Philippe) & Rey (Jean-Philippe), *Villefranche-sur-Saône, une histoire en Beaujolais*, Villefranche, Le Poutan, 2019.
- Brossard-Chartier (Isabelle), « La maison forte de Pravins (Gleizé) depuis ses origines à nos jours », *Chroniques du pays Beaujolais*, bulletin n° 18, Villefranche, Académie de Villefranche-en-Beaujolais, 1995.
- Chambre du Commerce et d'Industrie, *Expansion beaujolaise* n°10, Villefranche, 1974.
- Claudey (Guy), « 3 septembre 1944 : Villefranche libérée », *Chroniques du pays Beaujolais*, bulletin n° 18, Villefranche, Académie de Villefranche-en-Beaujolais, 1995.
- Clavière (Raoul de), « Le château de Vaurenard », *Bulletin municipal de Gleizé*, n°9, 1981.
- Dumons (Bruno), « Réseaux familiaux et mobilisation politiques. Les « blancs » du Sud-Est de la France (1860-1910) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, 1992.
- Falcon de Longevialle (Marie-Jeanne), *Louis Falcon de Longevialle – 1866-1936, Notes intimes recueillies par leur mère pour ses enfants*, Mâcon, Protat frères, non daté.
- Gonon (M.), « Relations Forez-Beaujolais au XIIIe siècle », *Bulletin de la Diana*, Tome XLVIII, n°6, Montbrison, 1984.
- Guillermet (Jean), « Le château de Vaurenard », *Almanach du Beaujolais* (12<sup>ème</sup> année), Villefranche en Beaujolais, Cuvier, 1942.
- La Mure (Jean-Marie de), *Histoire des Ducs de Bourbon et des Comtes de Forez*, tome 1, Paris, Potier, 1809.
- Lamure (Elisabeth), *A la recherche de Gleizé*, Gleizé, OSCAR, 1988.
- La Roche la Carelle (Ferdinand de), *Histoire du Beaujolais et des sires de Beaujeu, suivie de l'armorial de la province*, tome II, Lyon, Perrin, 1853.
- La Roque (Louis de), Barthélemy (Édouard de), *Catalogue des gentilshommes de Lyonnais, Forez et Beaujolais qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux États généraux de 1789 / publ. d'après les procès-verbaux officiels*, Paris, Didot, 1861.
- Longevialle (Louis de), « Les derniers jours de deux victimes de la Révolution à Lyon : François-Gabriel et Alexandre Corteille de Vaurenard, d'après leurs lettres inédites », *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, n°1 (nouvelle série), Lyon, Audin, 1926.
- Longevialle (Maurice de), *Un chapitre de plus au mérite des femmes. Souvenirs de la Terreur à Lyon, en 1793*, Lyon, imp. Dumoulin, 1852.
- Louvet (Pierre), *Mémoires de Louvet, Histoire du Beaujolais : manuscrits inédits des XVIIe et XVIIIe siècles*, Lyon, Société des bibliophiles lyonnais, 1903.
- Méras (Mathieu), *Le Beaujolais au Moyen Âge*, Marseille, Laffitte, 1979.

Méras (Mathieu), « Le dernier seigneur de Beaujeu, Édouard II (1374-1400) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 111, Paris, 1953.

Michon (Léonard), *Armorial général de nosseigneurs les présidens, chevaliers d'honneur, trésoriers généraux de France, avocats et procureurs du Roy au bureau des finances de la généralité de Lyon – Chevaliers Conseillers du Roy, Grands Voyers, Juges & Directeurs du Domaine de S. M. en ladite Généralité depuis leur établissement en 1577 jusques à l'année 1790, que la compagnie a été supprimée*, Lyon, imp. Legendre, 1903.

Portallier (Antonin), *Tableau général des victimes & martyrs de la Révolution, en Lyonnais, Forez et Beaujolais : spécialement sous le régime de la Terreur, 1793-1794*, Saint-Etienne, J. Thomas, 1911.

Roche (Auguste), « Les seigneurs gévaudanais d'Apchier et le Vivarais », *Revue du Vivarais*, Tome XLIX, Aubenas, 1940.

Rocher (Philippe), *Un collège de la compagnie de Jésus au XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle : Notre-Dame de Mongré à Villefranche-sur-Saône (1851-1951)*, thèse de doctorat, Université du Maine, 2015, NNT : 2015LEMA3008.

Rolland (E. de) & Clouzet (Denys), *Dictionnaire illustre des communes du département du Rhône*, tome I, Lyon, Dizain, 1901.

Rolland (E. de) & Clouzet (Denys), *Dictionnaire illustre des communes du département du Rhône*, tome II, Lyon, Dizain, 1903.

Rosetta (Daniel), *La Révolution à Villefranche en Beaujolais, 1789 - 1799*, Villefranche, Poutan, 2011.

Saint-Loup (Robert de), *Dictionnaire de la noblesse consulaire de Lyon, généalogie et armes des 489 familles d'échevins et prévôts des marchands de la ville de Lyon, 1499-1789*, Versailles, Mémoire & documents, 2004.

Steyert (André), *Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Lyon, A. Brun, 1860.

Tardieu (Ambroise), *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne, comprenant toute la noblesse qui a résidé ou qui réside dans cette province et la plupart des vieilles maisons de bourgeoisie qui ont possédé des fiefs ou qui ont droit d'armoiries, avec les noms des représentants actuels*, Moulins, imp. Desrosiers, 1884.

Trolieur de la Vaupierre (Jacques-Guillaume), *Mémoires de Trolieur de la Vaupierre, Histoire du Beaujolais : manuscrits inédits des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Lyon, Société des bibliophiles lyonnais, 1920.

Varax (Humbert de), *Histoire locale de la Principauté et « Souveraineté » de Dombes (Ain), II Histoire généalogique des familles*, Bourg en Bresse, 1999.

Velu (H.), « Villefranche en Beaujolais », *Les études rhodaniennes*, vol 14, n° 1, 1938.

**Louis XVII**

Autruc-Laurençon (Jean-Claude), *Louis XVII est-il mort en Auvergne ? Hypothèse d'un complot maçonnique*, Paris, Société des écrivains, 2012.

Curzon (Henri de), *La maison du Temple de Paris, histoire et description avec deux planches*, Paris, Hachette, 1888.

Delorme (Philippe), *Louis XVII, la vérité : sa mort au Temple confirmée par la science*, Paris, Pygmalion, 2000.

Lenôtre (G), « Louis XVII s'est-il évadé du Temple ? », *Historia*, N° des 110 ans d'Historia, 21/03/2019.

Sigaux (Jean), « Une tombe de Louis XVII », *Le Gaulois*, Paris, 16 mars 1895.

Wartelle (Michel), *Louis XVII ou le secret du roi*, Boucherville (Québec), Mortagne, 1990.

**Pratiques religieuses**

*Livret de l'archiconfrérie du Cordon de Saint-François : origine, obligations, indulgences, cérémonial, diplôme*, Paris, Société et librairie Saint-François, 1928.

*Nouvelles de Mongré*, XVe année, n°3, Lyon, Besacier, 1936.

Calmet (Augustin), *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, tome 5, Emery, Paris, 1726.

Durand (Jean-Dominique), *Marie et la fête aux Normands, dévotions, images, poésie*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2011.

**Tourisme des sites historiques**

Plaquette *Journées Européennes du Patrimoine 21-22 septembre 2019*, Ville de Lyon 6<sup>ème</sup> arrondissement, 2019.

La demeure historique, *Pourquoi et comment ouvrir nos châteaux ?*, Paris, conférence du 4 avril 2011.

Chitty (Gill, dir.), *Managing Historic Sites and Buildings*, Routledge, 1999.

Flouquet (Sophie), « S'inspirer du modèle anglais », *Le journal des arts*, n° 302, 28 avril 2009.

Gondras (Annie), *La valorisation touristique des châteaux et demeures historiques*, Paris, L'Harmattan, Collection gestion de la culture, 2012.

Howard (Peter), *Heritage: management, interpretation, identity*, New York, Continuum, 2003.

Mouré (Noël), *Gestion dynamique d'une demeure historique*, Paris, Verneuil, 1999.

Tachoire (Gaëlle), *Demeures historiques et activités touristiques – Approches marketing et stratégique*, Paris, Verneuil, 2005.

### **Enseignement**

Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, *Compétences du socle*, cycles 2, 3, 4, Éduscol, 2016.



## TABLE DES FIGURES

Sauf mention contraire, toutes les documents photographiques sont l'œuvre de l'auteur.

Figure 1 : Le château de Vaurenard – Photo Desmules, Expansion beaujolaise n°10, Villefranche, 1974, p.21.....	1
Figure 2 : Département du Rhône, d'après une carte de Grand Lyon Métropole, <a href="https://www.grandlyon.com/metropole/metropoledeleyonoudepartementdurhone.html">https://www.grandlyon.com/metropole/metropoledeleyonoudepartementdurhone.html</a> , dernière consultation le 18/03/20. ....	5
Figure 3 : Les 13 cantons du département du Rhône depuis 2015, source : Insee, <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285227">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285227</a> , dernière consultation le 18/03/20. ....	6
Figure 4 : Zones touristiques du département du Rhône, source : Wikipédia, <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_dans_le_Rh%C3%B4ne">https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_dans_le_Rh%C3%B4ne</a> , dernière consultation le 18/03/20. ...	7
Figure 5 : Limites de propriété de Vaurenard. ....	8
Figure 6 : Situation de Vaurenard, cerclé de rouge, par rapport à Villefranche sur Saône et Gleizé. ....	8
Figure 7 : Un des quatre culots identiques du premier étage de la tour sud-est, datant sans doute du XV <sup>e</sup> siècle. ....	16
Figure 8 : Changement d'orientation de Vaurenard, d'après le plan cadastral Département Rhône, commune Gleizé, section AA, feuille 000 AA 01.....	20
Figure 9 : <i>François-Gabriel Corteille</i> , médaille sertie de perles dorées, hauteur env. 4 cm. ....	21
Figure 10 : Fronton est, orné des armes de la famille Corteille.....	22
Figure 11 : Dernier pressoir "à écureuil" présent dans le cuvage de Vaurenard. ....	22
Figure 12 : Détail du papier peint de la chambre « Louis XVI ». ....	23
Figure 13 : <i>Alexandre Corteille</i> , miniature, huile sur couvercle de boîte, ronce de noyer, dim. env. 6 cm. ....	25
Figure 14 : <i>La comtesse Catherine d'Apchier de Vabres</i> , huile sur toile, env. 40 x 60 cm, château de Vaurenard. ....	29
Figure 15 : <i>Le comte Louis d'Apchier de Vabres</i> , huile sur toile, env. 40 x 60 cm, château de Vaurenard. ....	29
Figure 16 : T. Desjardins, <i>La chapelle, abside</i> , crayon sur calque, 23 septembre 1845, AV.....	30
Figure 17 : Chœur de la chapelle.....	31
Figure 18 : Chapiteaux et colonnettes peintes.....	31
Figure 19 : "Beuchot pinxit", signature du peintre, située sous la tribune. ....	31
Figure 20 : Vitraux de la baie nord de la chapelle.....	32
Figure 21 : Vitraux de la baie centrale. ....	32
Figure 22 : Vitraux de la baie sud. ....	32
Figure 23 : J. H. Fabisch, tympan de l'entrée latérale de la chapelle.....	33
Figure 24 : J. H. Fabisch, maître-autel de la chapelle. ....	34
Figure 25 : D. Foyatier, <i>Vierge à l'enfant</i> . ....	34
Figure 26 : Tympan de la chapelle orné des armes des familles Corteille et d'Apchier.....	35
Figure 27 : Anonyme, <i>Portrait de Marie-Antoinette</i> , huile sur toile, env. 20 cm x 21 cm. ....	38
Figure 28 : Anonyme, <i>Portrait de Louis XVI</i> , huile sur toile, env. 20 cm x 21 cm.....	38
Figure 29 : <i>Portrait du baron de Richemont et portrait du Dauphin</i> , gravure, env. 30 cm x 18 cm. ...	38
Figure 30 : Les deux pierres tombales du baron de Richemont. À droite, celle de 1853, à gauche, celle de 1859. ....	39

Figure 31 : D'azur à une bande d'or, chargée de cinq tourteaux de sable, qui est Corteille de Vaurenard. ....	41
Figure 32 : D'azur au faucon d'or, qui est Falcon de Longevialle. ....	41
Figure 33 : D'azur au faucon d'or, d'un chef d'azur à une bande ondulée d'or, chargée de cinq tourteaux de sable. ....	41
Figure 34 : Plafond du cabinet de travail, aux décors inspirés du parlement de Dombes. ....	42
Figure 35 : Peintures murales sur les murs du chartrier. ....	43
Figure 36 : Fresque du centre de la pièce, sous la voûte. ....	43
Figure 37 : Plafond du chartrier, cartouche sud. ....	44
Figure 38 : Plafond du chartrier, cartouche ouest. ....	44
Figure 39 : Plafond du chartrier, cartouche nord. ....	44
Figure 40 : Plafond du chartrier, cartouche est. ....	44
Figure 41 : Chartrier, vitraux des deux fenêtres nord et est. ....	45
Figure 42 : R. Damian, <i>Portrait de Maurice de Longevialle</i> , encres et pastel, env. 32 cm x 40 cm, 1899. ....	47
Figure 43 : Chaise à porteur, XVIIIe siècle, vestibule. ....	48
Figure 44 : Sur les côtés de la chaise à porteur, les armes CV entrelacées. ....	48
Figure 45 : Plan (détail) de J. Curis, géomètre, papier sur toile, établi d'après le plan cadastral, 1936, AV. ....	51
Figure 46 : J. Linossier, <i>Propriété de M. de Longevialle</i> , dessin, 1912, AV. ....	52
Figure 47 : <i>Le miroir d'eau</i> – Photo Denis Laveur, Jacquemont (Guy), Art de vivre à la française en Beaujolais, Paris, Chêne, 2013, p. 78. ....	53
Figure 48 : Louis de Longevialle et son épouse Marie de Jerphanion, (fin XIXe - début XXe), photographie AV. ....	54
Figure 49 : Répartition des nuitées. Graphique : auteur, d'après Les chiffres-clés du tourisme 2017. .	64
Figure 50 : Gîtes de France. Graphique : auteur, d'après Les chiffres-clés du tourisme 2017. ....	64
Figure 51 : Répartition des manifestations du Rhône. Graphique : auteur, à partir de Festivals, manifestations, événements – fréquentations 2017. ....	65
Figure 52 : Détail des manifestations du département. Graphique : auteur, à partir de Festivals, manifestations, événements – fréquentations 2017. ....	65
Figure 53 : Entrées sites de Lyon métropole. Graphique : auteur, à partir de Festivals, manifestations, événements – fréquentations 2017. ....	66
Figure 54 : Demandes à l'OT de Villefranche. Graphique : auteur, à partir de statistiques de l'OT. ...	67
Figure 55 : Des travaux à prévoir dans la chapelle : décollements de la couche picturale dus à l'humidité. ....	71
Figure 56 : Logotype des MH. ....	73
Figure 57 : Vêtements de la fin du XVIIIe siècle exposés pour les visiteurs. ....	75
Figure 58 : Répartition des propriétaires de MH en fonction de leur statut en 2017. ....	77
Figure 59 : Comportements touristiques en Centre-Val de Loire en 2014, d'après une étude du CRT portant sur 13 000 questionnaires. ....	80
Figure 60 : Nombre d'établissements scolaires à Gleizé et dans les communes limitrophes en 2020...	92

# TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE .....	2
REMERCIEMENTS .....	3
LISTE D' ABRÉVIATIONS .....	4
INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE I : HISTOIRE DU CHÂTEAU DE VAURENARD.....	13
I.A - Des sires de Beaujeu du XIIe siècle à la Révolution française.....	13
I.A.1 – Un rendez-vous de chasse .....	13
I.A.2 - Une succession de propriétaires à partir du XVIe siècle .....	17
I.A.2.a- Claude Corteille, ou le début d'une longue succession familiale.....	18
I.A.2.b- La famille Corteille face à la Terreur.....	23
I.B – Depuis la comtesse d'Apchier jusqu'au XXe siècle.....	28
I.B.1 – Vaurenard et la comtesse d'Apchier.....	28
I.B.1.a – L'édification d'une chapelle néo-gothique.....	30
I.B.1.b – Le baron de Richemont, un usurpateur à Vaurenard ? .....	36
I.B.1.c- Maurice Falcon de Longevialle, héritier de la comtesse d'Apchier .....	40
I.B.2 – L'entrée progressive dans le XXe siècle avec la famille Falcon de Longevialle .....	42
I.B.2.a – Louis de Longevialle et son cabinet de travail .....	42
I.B.2.b – Avec un nouveau siècle, le début de grands travaux .....	46
I.B.2.c – Le domaine face aux mouvements de la Seconde guerre mondiale .....	55
CHAPITRE II : PATRIMONIALISATION DU CHÂTEAU .....	59
II.A – Diagnostic de la médiation actuelle de Vaurenard.....	59
II.A.1 – Le domaine de Vaurenard dans son environnement culturel .....	59
II.A.1.a – Un environnement culturel en pleine évolution dans le Beaujolais .....	59
II.A.1.b - Vaurenard au XXe siècle : quel profil, quelles médiations ? .....	70
II.A.2 – Étude des attentes du public.....	75
II.A.2.a – La demande culturelle à l'échelle nationale.....	76
II.A.2.b – Le tourisme culturel en mutation .....	79
II.B – Les médiations envisageables à Vaurenard.....	81
II.B.1 – Des acteurs de la médiation nombreux et bien différenciés.....	81
II.B.2 – Les conditions d'accueil de Vaurenard .....	84
II.B.2.a – Le domaine de Vaurenard, un Établissement Recevant du Public .....	84
II.B.2.b - Financement et fiscalité d'une demeure historique .....	85

II.B.2.c – Communiquer pour s’insérer dans la vie culturelle locale .....	89
II.B.3 – Les médiations proposées .....	91
II.B.3.a – À court terme, faire connaître le domaine et financer les travaux urgents .....	92
II.B.3.b – À plus long terme, assurer un entretien régulier : .....	98
CONCLUSION .....	103
SOURCES .....	106
BIBLIOGRAPHIE .....	110
TABLE DES FIGURES .....	116
TABLE DES MATIERES .....	118
ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT .....	120
RÉSUMÉ DU MÉMOIRE .....	121

## RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Ce mémoire porte à la fois sur l'histoire et sur la valorisation du château de Vaurenard, domaine viticole situé dans le Beaujolais, sur la commune de Gleizé.

Les parties les plus anciennes du château datent du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les puissants sires de Beaujeu bâtirent un relais de chasse. Toutefois, Vaurenard a été en grande partie construit au XVII<sup>e</sup> siècle. Le domaine appartient à la même famille depuis 1672, année à laquelle il entra dans les biens de la famille Corteille. Deux de ses membres, pour avoir pris part au Siècle de Lyon durant la Révolution, périrent en 1793. Plus tard, la comtesse d'Apchier marqua l'histoire du château en faisant édifier la chapelle, et en hébergeant le baron de Richemont, qui se prétendait l'héritier de la couronne de France. Propriété de la famille Falcon de Longevialle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la bâtisse fut entièrement réaménagée.

Pour aborder la patrimonialisation de Vaurenard, un état des lieux des médiations actuelles est nécessaire, ainsi qu'un examen de l'environnement culturel du château. Il ressort de cette étude que la valorisation de Vaurenard, qui passe par une multitude de solutions incluant œnotourisme, visites, ou ateliers pédagogiques, doit nécessairement inclure deux éléments qui jusqu'ici n'ont pas été exploités à Vaurenard et représentent ses spécificités. Le premier de ces éléments est constitué par la chapelle. Construite en 1846, elle a été décorée dans le style néogothique par des artistes locaux de renom, comme J. H. Fabisch, qui a sculpté le tympan et le maître-autel. Le deuxième élément, réelle identité de Vaurenard, est son fonds documentaire : le chartrier est constitué d'archives familiales datant pour les plus anciennes du XII<sup>e</sup> siècle. Un important travail de classement a été effectué vers 1900, et les documents sont regroupés en cent-cinquante liasses ou boîtes. La partie médiévale du fonds documentaire, soit environ la moitié des archives, n'a pas encore été répertoriée.

Fonds archivistique – Architecture néo-gothique - Patrimonialisation - Territoire beaujolais - Tourisme culturel.

This dissertation deals with both the history and the development of Château de Vaurenard, a wine estate located in the Beaujolais region, in the commune of Gleizé.

The oldest parts of the castle date from the 12th or 13th century, when the powerful lords of Beaujeu built a hunting lodge. However, Vaurenard was largely built in the 17th century. The estate belongs to the same family since 1672, when it became the Corteille family's property. Two of its members, for having taken part of the siege of Lyon during the Revolution, died in 1793. Later, the Countess d'Apchier marked the history of the castle by building the chapel, and by housing the Baron de Richemont, who claimed to be the french crown's heir. Property of the Falcon de Longevialle family at the end of the 19th century, the building was completely refurbished.

To address the heritage of Vaurenard, an inventory of current mediations is necessary, as well as an examination of the castle's cultural environment. It emerges from this study that the enhancement of Vaurenard, which involves a multitude of solutions including wine tourism, visits, or educational workshops, must necessarily include two elements that have not been exploited at Vaurenard to date and which represents its specific characteristics. The first of these elements is the chapel. Built in 1846, it was decorated in the neo-gothic style by renowned local artists, such as J. H. Fabisch, who carved the tympanum and the high altar. The second element, Vaurenard's real identity, is its documentary collection: the archival fonds is made up of family archives, the oldest dating back to the 12th century. An important work of classification was carried out around 1900, and the documents are grouped together in one hundred and fifty boxes. The medieval part of the documentary collection, i.e. about half of the archives, has not yet been catalogued.

Archival fund - Beaujolais territory - Cultural tourism - Neo-gothic architecture – Patrimonialisation.